

Legislative Assembly
Province of New Brunswick



Assemblée législative
Province du Nouveau-Brunswick

JOURNAL OF DEBATES · JOURNAL DES DÉBATS (HANSARD)

Daily Sitting 9
Thursday, December 10, 2020

First Session
60th legislature

Honourable Bill Oliver
Speaker

Jour de séance 9
le jeudi 10 décembre 2020

Première session
60^e législature

Présidence de
l'honorable Bill Oliver

CONTENTS

Thursday, December 10, 2020

Statements of Condolence and Congratulation	
Hon. Ms. Scott-Wallace, Mr. G. Arseneault	485
Mr. Bourque	486
Hon. Ms. Green, Ms. Thériault	487
Mr. Coon, Mr. Turner	488
Mr. K. Arseneau, Ms. Mitton	489
Statements by Members	
Mr. Mallet, Mr. Coon	490
Mr. Austin, Mr. Cullins, Mr. Guitard	491
Mr. K. Arseneau, Mrs. Conroy	492
Mr. Hogan, Mr. C. Chiasson	493
Ms. Mitton, Mr. Turner	494
Oral Questions	
Special Care Homes	
Mr. Melanson, Hon. Mr. Fitch	495
Immunization	
Mr. D'Amours, Hon. Mrs. Shephard	499
Mr. LeBlanc, Hon. Mrs. Shephard	500
Mr. Bourque, Hon. Mrs. Shephard, Hon. Mr. Cardy	501
Farming	
Mr. K. Arseneau, Hon. Mrs. Johnson	503
Corporations	
Mr. K. Arseneau, Hon. Mary Wilson	504
Nurses	
Mrs. Conroy, Hon. Mr. Holder	505
Indigenous Peoples	
Mrs. Harris, Hon. Ms. Dunn	506
Municipalities	
Hon. Mr. Allain, Mr. K. Chiasson	509
Point of Order	
Hon. Mr. Savoie	510
Tabling of Documents	
Hon. Mr. Flemming	511
Statements by Ministers	
Hon. Ms. Green	511
Mr. Guitard, Ms. Mitton	512
Mr. Austin	513
Bills—Introduction and First Reading	
No. 26, <i>An Act to Amend The Residential Tenancies Act</i> Mr. Gauvin	513
Government Motions re Business of House	
Hon. Mr. Savoie	514, 524

TABLE DES MATIÈRES

le jeudi 10 décembre 2020

Déclarations de condoléances et de félicitations	
L'hon. M ^{me} Scott-Wallace, M. G. Arseneault	485
M. Bourque	486
L'hon. M ^{me} Green, M ^{me} Thériault	487
M. Coon, M. Turner	488
M. K. Arseneau, M ^{me} Mitton	489
Déclarations de députés	
M. Mallet, M. Coon	490
M. Austin, M. Cullins, M. Guitard	491
M. K. Arseneau, M ^{me} Conroy	492
M. Hogan, M. C. Chiasson	493
M ^{me} Mitton, M. Turner	494
Questions orales	
Foyers de soins spéciaux	
M. Melanson, l'hon. M. Fitch	495
Immunisation	
M. D'Amours, l'hon. M ^{me} Shephard	499
M. LeBlanc, l'hon. M ^{me} Shephard	500
M. Bourque, l'hon. M ^{me} Shephard, l'hon. M. Cardy	501
Agriculture	
M. K. Arseneau, l'hon. M ^{me} Johnson	503
Sociétés	
M. K. Arseneau, l'hon. Mary Wilson	504
Personnel infirmier	
M ^{me} Conroy, l'hon. M. Holder	505
Peuples autochtones	
M ^{me} Harris, l'hon. M ^{me} Dunn	506
Municipalités	
L'hon. M. Allain, M. K. Chiasson	509
Rappel au Règlement	
L'hon. M. Savoie	510
Dépôt de documents	
L'hon. M. Flemming	511
Déclarations de ministres	
L'hon. M ^{me} Green	511
M. Guitard, M ^{me} Mitton	512
M. Austin	513
Projets de loi — Dépôt et première lecture	
N ^o 26, <i>Loi modifiant la Loi sur la location de locaux d'habitation</i> M. Gauvin	513
Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre	
L'hon. M. Savoie	514, 524

Bills—Second Reading

No. 21, <i>An Act to Amend the Industrial Relations Act</i>	
Debated	514
Recorded Vote	
Proposed Amendment Defeated	521
Second Reading	524

Speaker's Ruling	524
------------------------	-----

Motions

No. 3	
Debated	525
Points of Order	
Mr. G. Arseneault	536
Hon. Mr. Savoie	545
Deputy Speaker's Ruling	546
Recorded Vote	
Proposed Subamendment Defeated	570
Amended Motion Carried	572

Projets de loi — Deuxième lecture

N° 21, <i>Loi modifiant la Loi sur les relations industrielles</i>	
Débat	514
Vote nominal	
Rejet de l'amendement	521
Deuxième lecture	524

Déclaration du président de la Chambre	524
--	-----

Motions

N° 3	
Débat	525
Rappels au Règlement	
M. G. Arseneault	536
L'hon. M. Savoie	545
Décision de la vice-présidente de la Chambre .	546
Vote nominal	
Rejet du sous-amendement proposé	570
Adoption de la motion amendée	572

LIST OF MEMBERS BY CONSTITUENCY

First Session of the 60th Legislative Assembly, 2020-22
Speaker: Hon. Bill Oliver
Deputy Speakers: Sherry Wilson and Andrea Anderson-Mason, Q.C.

Constituencies	Party	Members
Albert	(PC)	Hon. Mike Holland
Bathurst East—Nepisiquit—Saint-Isidore	(L)	Denis Landry
Bathurst West-Beresford	(L)	René Legacy
Campbellton-Dalhousie	(L)	Guy Arseneault
Caraquet	(L)	Isabelle Thériault
Carleton	(PC)	Bill Hogan
Carleton-Victoria	(PC)	Hon. Margaret Johnson
Carleton-York	(PC)	Richard Ames
Dieppe	(L)	Roger Melanson
Edmundston-Madawaska Centre	(L)	Jean-Claude D'Amours
Fredericton-Grand Lake	(PA)	Kris Austin
Fredericton North	(PC)	Hon. Jill Green
Fredericton South	(G)	David Coon
Fredericton West-Hanwell	(PC)	Hon. Dominic Cardy
Fredericton-York	(PC)	Ryan Cullins
Fundy-The Isles-Saint John West	(PC)	Andrea Anderson-Mason, Q.C.
Gagetown-Petitcodiac	(PC)	Ross Wetmore
Hampton	(PC)	Hon. Gary Crossman
Kent North	(G)	Kevin Arseneau
Kent South	(L)	Benoît Bourque
Kings Centre	(PC)	Hon. Bill Oliver
Madawaska Les Lacs-Edmundston	(L)	Francine Landry
Memramcook-Tantramar	(G)	Megan Mitton
Miramichi	(PA)	Michelle Conroy
Miramichi Bay-Neguac	(L)	Lisa Harris
Moncton Centre	(L)	Robert McKee
Moncton East	(PC)	Hon. Daniel Allain
Moncton Northwest	(PC)	Hon. Ernie Steeves
Moncton South	(PC)	Greg Turner
Moncton Southwest	(PC)	Sherry Wilson
New Maryland-Sunbury	(PC)	Jeff Carr
Oromocto-Lincoln-Fredericton	(PC)	Hon. Mary E. Wilson
Portland-Simonds	(PC)	Hon. Trevor A. Holder
Quispamsis	(PC)	Hon. Blaine Higgs
Restigouche-Chaleur	(L)	Daniel Guitard
Restigouche West	(L)	Gilles LePage
Riverview	(PC)	Hon. R. Bruce Fitch
Rothsay	(PC)	Hon. Hugh J. Flemming, Q.C.
Saint Croix	(PC)	Kathy Bockus
Saint John East	(PC)	Hon. Glen Savoie
Saint John Harbour	(PC)	Hon. Arlene Dunn
Saint John Lancaster	(PC)	Hon. Dorothy Shephard
Shediac Bay-Dieppe	(L)	Robert Gauvin
Shediac—Beaubassin—Cap-Pelé	(L)	Jacques LeBlanc
Shippagan-Lamèque-Miscou	(L)	Éric Mallet
Southwest Miramichi-Bay du Vin	(PC)	Jake Stewart
Sussex-Fundy-St. Martins	(PC)	Hon. Tammy Scott-Wallace
Tracadie-Sheila	(L)	Keith Chiasson
Victoria-La Vallée	(L)	Chuck Chiasson

(G) *Green Party of New Brunswick*
(L) *Liberal Party of New Brunswick*
(PA) *People's Alliance of New Brunswick*
(PC) *Progressive Conservative Party of New Brunswick*

CIRCONSCRIPTIONS

Première session de la 60^e législature, 2020-2022
 Président : L'hon. Bill Oliver
 Vice-présidentes : Sherry Wilson et Andrea Anderson-Mason, c.r.

Circonscription	Parti	Parlementaires
Albert	(PC)	L'hon. Mike Holland
Baie-de-Miramichi—Neguac	(L)	Lisa Harris
Baie-de-Shediac—Dieppe	(L)	Robert Gauvin
Bathurst-Est—Nepisiquit—Saint-Isidore	(L)	Denis Landry
Bathurst-Ouest—Beresford	(L)	René Legacy
Campbellton-Dalhousie	(L)	Guy Arseneault
Caraquet	(L)	Isabelle Thériault
Carleton	(PC)	Bill Hogan
Carleton-Victoria	(PC)	L'hon. Margaret Johnson
Carleton-York	(PC)	Richard Ames
Dieppe	(L)	Roger Melanson
Edmundston—Madawaska-Centre	(L)	Jean-Claude D'Amours
Fredericton-Grand Lake	(AG)	Kris Austin
Fredericton-Nord	(PC)	L'hon. Jill Green
Fredericton-Sud	(PV)	David Coon
Fredericton-Ouest—Hanwell	(PC)	L'hon. Dominic Cardy
Fredericton-York	(PC)	Ryan Cullins
Fundy—Les Îles—Saint John-Ouest	(PC)	Andrea Anderson-Mason, c.r.
Gagetown-Petitcodiac	(PC)	Ross Wetmore
Hampton	(PC)	Hon. Gary Crossman
Kent-Nord	(PV)	Kevin Arseneau
Kent-Sud	(L)	Benoît Bourque
Kings-Centre	(PC)	L'hon. Bill Oliver
Madawaska—Les-Lacs—Edmundston	(L)	Francine Landry
Memramcook-Tantramar	(PV)	Megan Mitton
Miramichi	(AG)	Michelle Conroy
Miramichi-Sud-Ouest—Baie-du-Vin	(PC)	Jake Stewart
Moncton-Centre	(L)	Robert McKee
Moncton-Est	(PC)	L'hon. Daniel Allain
Moncton-Nord-Ouest	(PC)	L'hon. Ernie Steeves
Moncton-Sud	(PC)	Greg Turner
Moncton-Sud-Ouest	(PC)	Sherry Wilson
New Maryland-Sunbury	(PC)	Jeff Carr
Oromocto-Lincoln-Fredericton	(PC)	L'hon. Mary E. Wilson
Portland-Simonds	(PC)	L'hon. Trevor A. Holder
Quispamsis	(PC)	L'hon. Blaine Higgs
Restigouche-Chaleur	(L)	Daniel Guitard
Restigouche-Ouest	(L)	Gilles LePage
Riverview	(PC)	L'hon. R. Bruce Fitch
Rothsay	(PC)	L'hon. Hugh J. Flemming, c.r.
Saint John-Est	(PC)	L'hon. Glen Savoie
Saint John Harbour	(PC)	L'hon. Arlene Dunn
Saint John Lancaster	(PC)	L'hon. Dorothy Shephard
Sainte-Croix	(PC)	Kathy Bockus
Shediac—Beaubassin—Cap-Pelé	(L)	Jacques LeBlanc
Shippagan-Lamèque-Miscou	(L)	Éric Mallet
Sussex-Fundy-St. Martins	(PC)	L'hon. Tammy Scott-Wallace
Tracadie-Sheila	(L)	Keith Chiasson
Victoria-La-Vallée	(L)	Chuck Chiasson

(AG) L'Alliance des gens du Nouveau-Brunswick

(L) Parti libéral du Nouveau-Brunswick

(PC) Parti progressiste-conservateur du Nouveau-Brunswick

(PV) Parti vert du Nouveau-Brunswick

CABINET MINISTERS / LE CABINET

Hon. / l'hon. Blaine Higgs	Premier, President of the Executive Council, Minister responsible for Intergovernmental Affairs / premier ministre, président du Conseil exécutif, ministre responsable des Affaires intergouvernementales
Hon. / l'hon. Margaret Johnson	Minister of Agriculture, Aquaculture and Fisheries / ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches
Hon. / l'hon. Arlene Dunn	Minister responsible for Economic Development and Small Business, Minister responsible for Opportunities NB, Minister responsible for Immigration, Minister of Aboriginal Affairs / ministre responsable du Développement économique et des Petites Entreprises, ministre responsable d'Opportunités NB, ministre responsable de l'Immigration, ministre des Affaires autochtones
Hon. / l'hon. Dominic Cardy	Minister of Education and Early Childhood Development / ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance
Hon. / l'hon. Gary Crossman	Minister of Environment and Climate Change, Minister responsible for the Regional Development Corporation / ministre de l'Environnement et du Changement climatique, ministre responsable de la Société de développement régional
Hon. / l'hon. Daniel Allain	Minister of Local Government and Local Governance Reform / ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale
Hon. / l'hon. Ernie Steeves	Minister of Finance and Treasury Board / ministre des Finances et du Conseil du Trésor
Hon. / l'hon. Dorothy Shephard	Minister of Health / ministre de la Santé
Hon. / l'hon. Hugh J. Flemming, Q.C. / c.r.	Minister of Justice and Public Safety, Attorney General / ministre de la Justice et de la Sécurité publique, procureur général
Hon. / l'hon. Trevor Holder	Minister of Post-Secondary Education, Training and Labour / ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail.

CABINET MINISTERS / LE CABINET

Hon. / l'hon. Mary Wilson

Minister of Service New Brunswick, Minister responsible for Military Affairs / ministre de Services Nouveau-Brunswick, ministre responsable des Affaires militaires

Hon. / l'hon. Bruce Fitch

Minister of Social Development / ministre du Développement social

Hon. / l'hon. Tammy Scott-Wallace

Minister of Tourism, Heritage and Culture, Minister responsible for Women's Equality / ministre du Tourisme, du Patrimoine et de la Culture, ministre responsable de l'Égalité des femmes

Hon. / l'hon. Jill Green

Minister of Transportation and Infrastructure / ministre des Transports et de l'Infrastructure

Hon. / l'hon. Glen Savoie

Minister responsible for La Francophonie / ministre responsable de la Francophonie

Hon. / l'hon. Mike Holland

Minister of Natural Resources and Energy Development / ministre des Ressources naturelles et du Développement de l'énergie

[Translation / Traduction]

Daily Sitting 9

Assembly Chamber,
Thursday, December 10, 2020.

10:04

(The House met at 10:04 a.m., with **Hon. Mr. Oliver**, the Speaker, in the chair.

Prayers.)

Statements of Condolence and Congratulation

Hon. Ms. Scott-Wallace: Mr. Speaker, the stories of the past live on in Sussex because Don Stiles had a great passion for history and a strong desire to share it. He was a collector of thousands of artifacts, and that collection is proudly displayed at a museum in his name located at the beautiful historic Sussex train station.

Mr. Stiles passed away this past summer, on July 26, at the age of 88. There was not anything that he did not know about the rich history of his community. Fortunately, because of the Don Stiles Museum, we are all left with that knowledge, which is relied upon by countless students in their projects and by local families interested in researching their family trees.

Mr. Stiles was also a town councillor in the early 1970s and founded Stiles Plumbing & Heating in 1959. That well-respected business is one of the oldest in the community and is run today by his son Paul. Mr. Stiles was very active in his community. Some of his involvement included the Zion Lodge, where he was a 50-year member and a past master. He was also with the Sussex Shrine Club for 25 years. He was a past president and a 50-year member of the Sussex Kiwanis Club as well as a past president and an honorary member of the Chisholm Lake fishing club. He also helped revive crokinole in the Sussex area and started the Sussex Crokinole Club.

I would like to offer my sincere condolences to Mr. Stiles' family. He is greatly missed in our community. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. G. Arseneault: Mr. Speaker, it is with great sadness that I rise in the House to announce the passing of Arnold Firlotte on October 27, 2020. Mr. Firlotte

Jour de séance 9

Chambre de l'Assemblée législative
le jeudi 10 décembre 2020

(La séance est ouverte à 10 h 4 sous la présidence de **l'hon. M. Oliver**.

Prière.)

Déclarations de condoléances et de félicitations

L'hon. M^{me} Scott-Wallace : Monsieur le président, les histoires du passé sont encore bien vivantes à Sussex grâce à Don Stiles, un grand passionné d'histoire animé d'un profond désir de partager sa passion. Il a collectionné des milliers d'objets, qui forment aujourd'hui une collection exposée avec fierté au musée qui porte son nom dans la magnifique gare ferroviaire historique de Sussex.

M. Stiles est décédé l'été dernier, le 26 juillet, à l'âge de 88 ans. Il connaissait absolument tout de la riche histoire de sa collectivité. Heureusement, le Don Stiles Museum nous permet tous de bénéficier de ce savoir, auquel puisent d'innombrables élèves pour leurs projets et des familles locales à la recherche de leurs racines.

De plus, M. Stiles a été conseiller municipal au début des années 70, et il a fondé Stiles Plumbing & Heating en 1959, une entreprise très respectée et l'une des plus anciennes de la collectivité, aujourd'hui dirigée par son fils, Paul. M. Stiles a été très actif dans sa collectivité. Notamment, il a été membre pendant 50 ans et ancien maître de la Zion Lodge. Il a aussi été membre du Sussex Shrine Club pendant 25 ans. Il a été ancien président et membre pendant 50 ans du Sussex Kiwanis Club ainsi que président sortant et membre honoraire du club de pêche du lac Chisholm. Il a aussi contribué à relancer la crokinole dans la région de Sussex et mis sur pied le Sussex Crokinole Club.

Je tiens à transmettre mes condoléances les plus sincères à la famille de M. Stiles. Il manque beaucoup à notre collectivité. Merci, Monsieur le président.

M. G. Arseneault : Monsieur le président, c'est avec beaucoup de tristesse que je prends la parole pour annoncer le décès d'Arnold Firlotte, survenu le

was born in Campbellton, and with the exception of 12 years spent in the Royal Canadian Air Force, Mr. Firlotte and his wife of 60 years, Ann, lived in Campbellton.

He served on the executive of the 1972 Campbellton Tigers Hardy Cup champions and was the general manager of the 1977 Hardy Cup champions. He was inducted into the New Brunswick Sports Hall of Fame and is a two-time inductee in the Campbellton Sports Hall of Fame.

In 1983, he was elected Mayor of Campbellton. Prior to that, he served as a city councillor. Arnold was extremely active in the community, sat on numerous boards and commissions, and was a proud member of the Legion and the Lions Club. Volunteering was important to him, and later in his life, he enjoyed delivering Meals on Wheels and calling bingo at the villa.

He will be sadly missed by his wife Ann, daughter Stacy, son Steven, and granddaughter Emma-Jane.

Arnold was well respected, was a true gentleman, and made a positive difference in his community. He will be missed by his family and friends. My sympathy to his family. Thank you.

10:10

M. Bourque : C'est avec tristesse que je me lève à la Chambre pour souligner le décès récent de celle qui a longtemps été considérée comme la doyenne de Cocagne. Agnès Dupuis est décédée le lundi 16 novembre 2020, à l'âge de 105 ans.

Née à Baie-de-Bouctouche, Agnès Dupuis était la fille de feu Cyrille et de feu Geneviève « Marie-Jeanne » Maillet.

Agnès manquera beaucoup à ses 4 fils, Jean-Paul (Louise), Léonard, Gérard (Claudette) et Ulric (Charline) ; à ses 2 filles, Rose-Mai (Roméo) et Majella (Jim) ; à ses 13 petits-enfants et à ses 11 arrière-petits-enfants, ainsi qu'à plusieurs cousins, cousines, nièces et neveux. Elle laisse dans le deuil sa sœur adoptée, Maria Cormier. Outre ses parents, Agnès repose maintenant auprès de son époux, Laurie Dupuis, et de ses 8 frères et sœurs.

27 octobre 2020. M. Firlotte est né à Campbellton, et, sauf pour une période de 12 ans passée dans l'Aviation royale canadienne, lui et son épouse, Ann, avec qui il a été marié pendant 60 ans, ont habité à Campbellton.

Le défunt siégeait au bureau de direction des Campbellton Tigers en 1972 quand l'équipe a remporté la Hardy Cup et il était directeur général de l'équipe gagnante de la Hardy Cup en 1977. Il a été intronisé au Temple de la renommée sportive du Nouveau-Brunswick et intronisé à deux reprises au Temple de la renommée des sports de Campbellton.

Après avoir été conseiller municipal, le défunt a été élu maire de Campbellton en 1983. Extrêmement actif dans sa collectivité, Arnold a siégé à divers conseils et commissions, en plus d'être un fier membre de la Légion et du Lions Club. Le bénévolat était important pour lui et, plus tard dans sa vie, il a bien aimé faire des livraisons de Meals on Wheels et tirer les numéros de bingo à la villa.

Le défunt manquera énormément à son épouse, Ann, à sa fille, Stacy, à son fils, Steven, et à sa petite-fille, Emma-Jane.

Très respecté, Arnold était un vrai gentleman, et il a joué un rôle positif dans sa collectivité. Il manquera à sa famille et à ses amis. J'offre mes condoléances à sa famille. Merci.

Mr. Bourque: It is with sadness that I rise in the House to mark the recent passing of someone who was long considered the oldest woman in Cocagne. Agnès Dupuis passed away on Monday, November 16, 2020, at the age of 105.

Born in Baie-de-Bouctouche, Agnès Dupuis was the daughter of the late Cyrille and Geneviève "Marie-Jeanne" Maillet.

Agnès will be dearly missed by her four sons, Jean-Paul (Louise), Léonard, Gérard (Claudette), and Ulric (Charline); her two daughters, Rose-Mai (Roméo), and Majella (Jim); her 13 grandchildren and 11 great-grandchildren; as well as several cousins, nieces, and nephews. She is survived by her adopted sister, Maria Cormier. Agnès has been laid to rest beside her husband, Laurie Dupuis, her eight siblings, and her parents.

M^{me} Dupuis a contribué à sa collectivité pendant de nombreuses années à titre de bénévole. C'était une femme enjouée, intelligente et toujours pleine de vie malgré son âge avancé. Quand je la rencontrais dans les divers événements et activités, elle était toujours de bonne humeur et, avec son esprit vif, elle se plaisait à raconter des histoires. Elle était énormément appréciée et elle va énormément nous manquer.

Aux membres de sa famille et à ses nombreux amis, j'offre mes plus sincères condoléances. Repose en paix, chère Agnès.

Hon. Ms. Green: Thank you, Mr. Speaker. I rise today to congratulate four new Fredericton Northside businesses: Crown Beauty Bar, Gisele's Pizzeria, HaliMac Axe Throwing, and J's Asian Kitchen. J's Asian Kitchen and Gisele's Pizzeria have opened their second locations, and Crown Beauty Bar and HaliMac Axe Throwing are both new businesses in Fredericton North.

The COVID-19 pandemic has shown that with adversity, there also comes a silver lining: ingenuity and determination. These four businesses are great examples and indicators of local economic recovery. Businesses are getting back into the swing of things and adjusting to new best practices and enhanced service delivery that keeps everyone safe.

Congratulations on your business ventures, and thank you for your dedication to the Fredericton business community. I am sure that all members of the House will join me in wishing you great success. Thank you, Mr. Speaker.

M^{me} Thériault : Monsieur le président, plus tôt cette semaine, le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick, campus de la Péninsule Acadienne, à Caraquet, a procédé à l'inauguration officielle de son projet, Le Dortoir.

Situé dans les anciens dortoirs de l'École des pêches du Nouveau-Brunswick, ce loft, face à la magnifique baie de Caraquet, est destiné exclusivement à l'accueil d'artistes en résidence, qui s'y installent donc, pendant des semaines ou pendant des mois, pour créer dans des conditions optimales.

Ms. Dupuis contributed to her community for many years as a volunteer. She was a joyful, intelligent woman who was always full of life despite her advanced age. Whenever I met her at events and activities, she was always in a good mood. She had a sharp wit and enjoyed telling stories. She was well liked and will be greatly missed by all.

I offer my sincerest condolences to her family and many friends. May you rest in peace, dear Agnès.

L'hon. M^{me} Green : Merci, Monsieur le président. Je prends la parole aujourd'hui pour féliciter quatre nouvelles entreprises de la rive nord de Fredericton, soit Crown Beauty Bar, Gisele's Pizzeria, HaliMac Axe Throwing et J's Asian Kitchen. J's Asian Kitchen et Gisele's Pizzeria y ont ouvert leur deuxième établissement, tandis que Crown Beauty Bar et HaliMac Axe Throwing sont de nouvelles entreprises dans Fredericton-Nord.

La pandémie de COVID-19 a montré que l'adversité peut avoir du bon, favorisant l'ingéniosité et la détermination. Les quatre entreprises en question sont des exemples et des indicateurs formidables de la reprise économique locale. Les entreprises reprennent leur rythme, s'ajustent à de nouvelles pratiques et améliorent leur prestation de service pour assurer la sécurité de tous.

Félicitations pour vos projets entrepreneuriaux, et merci pour votre engagement à l'endroit du milieu des affaires de Fredericton. Je suis certaine que l'ensemble des parlementaires se joindront à moi pour vous souhaiter un franc succès. Merci, Monsieur le président.

Ms. Thériault: Mr. Speaker, earlier this week, the Acadian Peninsula campus of the Collège communautaire du Nouveau-Brunswick, in Caraquet, officially launched its project entitled Le Dortoir.

The loft, located in the former dormitory of the New Brunswick School of Fisheries, faces beautiful Caraquet Bay and is reserved exclusively for artists in residence, who are housed for weeks and months at a time, allowing them to create under optimal conditions.

La première artiste en résidence est Mélanie Léger, parrainée par le Théâtre populaire d'Acadie, qui est en train d'écrire une pièce sur l'histoire de Rebecca Schofield et du mouvement #BeccaToldMeTo. Imaginez ce qui va pouvoir émaner du Dortoir ; c'est fantastique.

Félicitations au CCNB Péninsule Acadienne pour cette grande initiative culturelle ; seul campus au Canada atlantique à accueillir des résidences d'artistes. Bravo.

Mr. Coon: Thank you, Mr. Speaker. Tonight at sunset, the Jewish community in New Brunswick marks the beginning of Hanukkah, the Festival of Lights. It will be celebrated over the next eight days, lighting one candle of the hanukiah every night. Families will gather. There will be games for the children and plenty of good food. For the record, when it comes to latkes, I go for the applesauce, not the sour cream.

To the Jewish community of New Brunswick, I wish you a blessed eight days of laughter and love as you celebrate Hanukkah this year. I invite all members of this Legislative Assembly to join me in wishing the Jewish community of New Brunswick *Hanukkah Sameach*. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. Turner: Thank you, Mr. Speaker. I am proud to rise today on behalf of the citizens of Moncton South to say congratulations to Sue Stultz and the Moncton Firefighters Association. Sue, also known as the Turkey Lady, was a Moncton MLA and Cabinet minister in the David Alward government from 2010 to 2014. Since 1991, Sue has teamed up with the Moncton Firefighters Association to collect turkeys for the Food DEPOT.

This year, it was a turkey drive-through. With COVID-19, things were different, but the firefighters' association and Sue set up a drive-through that was safe and functional. However, they had only three days to do the drive. Their goal was 3 216 turkeys, and I am proud to say that they went past that. This year, they actually raised 3 735 turkeys in the three days. In fact, since 1991, they have actually collected 85 000 altogether.

I want to say thank you to Sue Stultz, the Moncton Firefighters Association, and everyone who donated

The first artist in residence is Mélanie Léger, sponsored by the Théâtre populaire d'Acadie. She is writing a play on the story of Rebecca Schofield and the #BeccaToldMeTo movement. Imagine everything Le Dortoir will bring forth; it is fantastic.

Congratulations to the Acadian Peninsula campus of the CCNB—the only campus in Atlantic Canada to host artists in residence—for this wonderful cultural initiative. Bravo.

M. Coon : Merci, Monsieur le président. Au coucher du soleil ce soir, la communauté juive du Nouveau-Brunswick entame la période de la Hanoukka, la fête des Lumières, qui sera célébrée durant les huit prochains jours, allumant chaque soir une chandelle de la Hanoukka. Les familles se rassembleront. Il y aura des jeux pour les enfants et beaucoup de bonnes choses à manger. Je déclare aussi que, pour les latkes, je préfère la compote de pommes à la crème sure.

Je souhaite à la communauté juive du Nouveau-Brunswick huit jours de rire et d'amour pendant la célébration de la Hanoukka. J'invite l'ensemble des parlementaires à se joindre à moi pour souhaiter *Hanukkah Sameach* à la communauté juive du Nouveau-Brunswick. Merci, Monsieur le président.

M. Turner : Merci, Monsieur le président. Je suis fier de prendre la parole aujourd'hui au nom des gens de Moncton-Sud pour féliciter Sue Stultz et la Moncton Firefighters Association. Sue, également connue sous le nom de Turkey Lady, a été députée provinciale de Moncton et ministre dans le gouvernement de David Alward de 2010 à 2014. Depuis 1991, Sue fait équipe avec la Moncton Firefighters Association pour recueillir des dindes destinées au DEPOT Alimentaire.

Cette année, la collecte de dindes a eu lieu à l'auto. Étant donné la COVID-19, les choses se sont passées différemment, mais l'association des pompiers et Sue ont su organiser une collecte à l'auto sécuritaire et fonctionnelle. Toutefois, la collecte ne pouvait durer plus que trois jours. Or, je suis fier de dire que la collecte a dépassé l'objectif de 3 216 dindes. Cette année, 3 735 dindes ont été reçues durant les trois journées de la collecte. En fait, depuis 1991, la collecte a permis de ramasser un total de 85 000 dindes.

Je tiens à remercier Sue Stultz, la Moncton Firefighters Association et chaque personne qui a fait don d'une

turkeys to this wonderful cause. Thank you, Mr. Speaker.

10:15

M. K. Arseneau : Monsieur le président, c'est un honneur pour moi de me lever à la Chambre pour féliciter la Société culturelle de Kent-Nord en ce qui a trait au lancement de son nouveau site Web ainsi que de son nouveau bulletin culturel.

Depuis 1977, la Société culturelle de Kent-Nord offre des services culturels à toute la population de la grande région de Kent-Nord, sa mission principale étant de promouvoir la culture sous toutes ses formes, et plus particulièrement la culture acadienne, par la mise en valeur des artistes et artisans de la région et d'ailleurs.

Malgré les défis liés à la pandémie, la Société culturelle de Kent-Nord reste fidèle à sa vision d'être reconnue dans la région comme le leader dans le développement des arts et de la culture et dans la promotion du patrimoine acadien et francophone.

J'invite les parlementaires à se joindre à moi pour féliciter la Société culturelle de Kent-Nord, son agent culturel, Carol Bernard, et le conseil d'administration pour le lancement de leurs nouvelles plateformes numériques qui sauront nous tenir informés des activités culturelles de notre région.

Ms. Mitton: I would like to congratulate the PEDVAC Foundation of Port Elgin on organizing its annual Christmas box program, a program that provides a helping hand to families and individuals in the Port Elgin area during this holiday season. Each year, the PEDVAC Foundation distributes Christmas boxes with all the ingredients for a special holiday dinner, additional groceries for the week, toys for each child, and a gift for each member of the family in addition to knitted items, small seasonal items, ornaments, and candies.

Last year alone, PEDVAC provided a Christmas box to more than 50 families and individuals in the Port Elgin area. PEDVAC also helps support people in the region throughout the year. It is an integral part of the community. This annual program and its programs throughout the year would not be possible without the staff and volunteers and the assistance from community members and supporters. I invite all members of the House to join me in congratulating and

dinde pour soutenir la formidable cause. Merci, Monsieur le président.

Mr. K. Arseneau: Mr. Speaker, it is an honour for me to rise in the House to congratulate the Société culturelle de Kent-Nord on the launch of its new website and new cultural newsletter.

The Société culturelle de Kent-Nord has been providing cultural services to people throughout the greater Kent North region since 1977, its primary mission being to promote culture in all its forms, and more specifically Acadian culture, by featuring artists and artisans from the region and elsewhere.

Despite the challenges posed by the pandemic, the Société culturelle de Kent-Nord has stayed true to its vision to be recognized in the region as a leader in the development of arts and culture and the promotion of Acadian and Francophone heritage.

I invite members to join me in congratulating the Société culturelle de Kent-Nord, its cultural officer, Carol Bernard, and its board of directors on the launch of their new digital platforms, which will keep us informed of cultural activities in the region.

M^{me} Mitton : Je tiens à féliciter la PEDVAC Foundation, de Port Elgin, pour l'organisation de son programme annuel de boîtes de Noël, lequel donne un coup de pouce à des familles et à des personnes de la région de Port Elgin durant la période des Fêtes. Chaque année, la PEDVAC Foundation distribue des boîtes de Noël qui contiennent tous les ingrédients nécessaires à la confection d'un repas des Fêtes, des aliments pour la semaine, un jouet pour chaque enfant et un cadeau pour chaque membre de la famille, et aussi des articles tricotés, de petits articles de saison, des décorations et des bonbons.

L'année dernière seulement, PEDVAC a remis une boîte de Noël à plus de 50 familles et personnes dans la région de Port Elgin. PEDVAC, qui fait partie intégrante de la collectivité, offre également un soutien aux gens de la région tout au long de l'année. Le programme annuel les autres programmes que la fondation offre durant l'année ne seraient pas possibles sans son personnel et ses bénévoles ou sans l'aide de ses membres et de ses appuis dans la collectivité. J'invite l'ensemble des parlementaires à

thanking PEDVAC on its dedication to our community.

Déclarations de députés

M. Mallet : Monsieur le président, nous avons appris hier dans les médias que ce gouvernement gèle les salaires des fonctionnaires non syndiqués. Où est la transparence dont ce gouvernement se vante sans cesse? Ce gel des salaires n'a pas été présenté à l'Assemblée législative ni même publié dans un communiqué de presse. Il est déplorable que le gouvernement n'ait pas ressenti le besoin d'en informer les 22 autres représentants élus de l'Assemblée législative.

Avec plusieurs conventions collectives à négocier durant son mandat, quel message le gouvernement envoie-t-il au personnel infirmier, au personnel enseignant et à tous les membres des autres syndicats qui devront négocier avec ce premier ministre? Est-ce un message similaire à celui qu'il a envoyé au Conseil des syndicats des foyers de soins? Si c'est le cas, Monsieur le président, je dois informer le premier ministre que nous connaissons tous déjà ce message : Nous avons déjà un plan en tête...

Mr. Speaker: Time, member.

Mr. Coon: Six months have passed since the tragic killings of Chantel Moore and Rodney Levi, yet the families have still not been told what happened to their loved ones. Because we lack a serious incident response team, Quebec's Bureau des enquêtes indépendantes was asked to investigate both police shootings. All we have had since is radio silence. The families are left broken, the public is left in the dark, and the coroner cannot begin his work. This is atrocious. We are not going to forget them, and we are not going to forget what happened to them. Their families need answers, and we need answers—not in another six months, not in a year from now, but now. New Brunswick needs its own serious incident response team that is accountable to New Brunswickers.

Mr. Speaker, it is coming on Christmas, people are putting up trees, but there will be no joy and peace for the families of Chantel Moore and Rodney Levi. Thank you, Mr. Speaker.

se joindre à moi pour féliciter et remercier PEDVAC pour son dévouement envers la collectivité.

Statements by Members

Mr. Mallet: Mr. Speaker, we learned yesterday in the media that this government is freezing the wages of non-unionized civil servants. Where is the transparency this government is constantly bragging about? This wage freeze was neither announced in the House nor published in a press release. It is appalling that this government did not feel the need to inform the 22 other elected Members of the Legislative Assembly.

With several collective agreements yet to be negotiated during this government's term, what is the message being sent to nurses, teachers, and members of every other union that will have to negotiate with this Premier? Is it similar to the one he sent the Council of Nursing Home Unions? If so, Mr. Speaker, I must inform the Premier that we already know what that message will be: We have a plan . . .

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

M. Coon : Il s'est écoulé six mois depuis la mort tragique de Chantel Moore et de Rodney Levi, et, pourtant, on n'a pas encore dit aux familles ce qui est arrivé à leur être cher. Puisque nous n'avons pas d'équipe d'intervention en cas d'incident grave, c'est le Bureau des enquêtes indépendantes du Québec qui a été chargé d'enquêter sur les deux incidents de tirs de police. Or, c'est le silence radio depuis. Les familles se retrouvent brisées, la population est laissée dans l'ignorance, et le coroner ne peut pas entreprendre ses travaux. C'est atroce. Nous n'oublierons pas les victimes, et nous n'oublierons pas ce qui leur est arrivé. Leurs familles ont besoin de réponses, et nous aussi — pas dans six mois, pas dans un an, maintenant. Le Nouveau-Brunswick a besoin de sa propre équipe d'intervention en cas d'incident grave qui rend des comptes à la population de la province.

Monsieur le président, Noël approche, les gens décorent leur arbre, mais il n'y aura ni joie ni paix pour les familles de Chantel Moore et de Rodney Levi. Merci, Monsieur le président.

10:20

Mr. Austin: Mr. Speaker, I recently had the privilege of touring the Cyber Centre in Fredericton. This world-class facility is the centre of excellence for cyber defense and critical infrastructure protection in Canada. The building has been constructed for national security and defense-grade cybersecurity research and development. It has Canada's most advanced networking and Internet fibre infrastructure. It has been built to provide everything that this province's Emergency Measures Organization would need to operate in the event of a natural disaster, disaster, or planned attack. In fact, the top floor of the building was built specifically for the province's EMO operations. However, that operation is still located in the old Victoria Health Centre, which is vulnerable in many ways due to its age and location.

Mr. Speaker, the property developers ensured that the location has everything that EMO needs to operate in a highly secure location, yet there is still no movement. It is time to take action to ensure that cybersecurity and the EMO placement are followed through. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. Cullins: Thank you, Mr. Speaker. Reconciliation is an ongoing process that requires a long-term commitment and a continuous focus on strengthening relationships. Since the release of the Truth and Reconciliation Commission report in 2015, the provincial government has identified a number of calls to action that are within the province's jurisdiction. A new working group will begin meeting soon to examine and address these calls to action.

The All Nations and Parties Working Group on Truth and Reconciliation is a committee that includes members from First Nations and all four political parties represented in the Legislative Assembly. It will be cochaired by our Aboriginal Affairs Minister and Regional Chief Roger Augustine. The working group will report to the Standing Committee on Social Policy, which is a permanent committee of the Legislative Assembly.

M. Guitard : Monsieur le président, le 7 décembre dernier, la région Chaleur recevait sa première tempête hivernale. Assez tôt durant celle-ci, mon bureau recevait des plaintes de citoyens voulant que des

M. Austin : Monsieur le président, j'ai eu le privilège récemment de visiter le Cyber Centre, à Fredericton. L'installation de calibre mondial est le centre d'excellence pour la cyberdéfense et la protection des infrastructures critiques au Canada. L'édifice a été construit pour abriter des travaux de recherche et développement en cybersécurité liés à la sécurité nationale de niveau « défense ». Le centre est doté de l'infrastructure par fibre optique et de réseautage la plus avancée du Canada. Il a été construit pour offrir tout ce dont l'Organisation des mesures d'urgence de la province a besoin pour fonctionner en cas de catastrophe naturelle ou autre ou d'agression planifiée. En fait, l'étage supérieur de l'édifice a été aménagé spécialement pour loger les activités de l'OMU de la province. Toutefois, l'organisme se trouve encore au vieux Centre de santé Victoria, qui est vulnérable à bien des égards en raison de son âge et de son emplacement.

Monsieur le président, les promoteurs ont affirmé que l'édifice offre tout ce dont l'OMU a besoin pour fonctionner dans un lieu hautement sécurisé, et, pourtant, rien ne se passe. Il est temps de prendre des mesures pour y installer la cybersécurité et l'OMU. Merci, Monsieur le président.

M. Cullins : Merci, Monsieur le président. La réconciliation est une démarche continue qui exige un engagement à long terme et des efforts constants pour renforcer les relations. Depuis la publication du rapport de la Commission de vérité et réconciliation en 2015, le gouvernement provincial a relevé plusieurs appels à l'action de compétence provinciale. Un nouveau groupe de travail se réunira sous peu pour examiner ces appels à l'action et y donner suite.

Le groupe de travail sur la vérité et la réconciliation, composé de représentants de toutes les Premières Nations et de tous les partis, est un comité qui rassemble des membres des Premières Nations et les quatre partis politiques représentés à l'Assemblée législative. Il sera coprésidé par la ministre des Affaires autochtones et le chef régional Roger Augustine. Le groupe de travail fera rapport au Comité permanent de la politique sociale de l'Assemblée législative.

Mr. Guitard: Mr. Speaker, the Chaleur region had its first winter storm on December 7. Early on in the storm, my office received complaints from citizens that some roads had not been cleared. Yesterday, in her

routes n'avaient pas été déblayées. Hier, dans sa réponse à mes questions, la ministre nous a confirmé qu'il y avait un manque d'entretien de nos infrastructures en raison du sous-financement de ce ministère.

She used these words: We all know that we have a maintenance deficit.

Monsieur le président, cette situation perdure depuis de nombreuses années. Loin de moi l'idée de jeter le blâme sur la ministre, car elle vient seulement d'hériter de cette problématique. Toutefois, je demande au premier ministre de donner à sa ministre les outils et les sommes nécessaires afin qu'elle puisse traiter de cette négligence qui met la vie de notre population en danger.

Mr. Speaker, it is important to create jobs in New Brunswick, but people need to be able to get to work safely.

M. K. Arseneau : Monsieur le président, le 8 septembre, à Loggiecroft, le service d'incendie de Saint-Louis de Kent a été appelé afin de venir en aide à une personne disparue en mer. Plusieurs personnes ont dû mettre leur vie en danger, et, malgré les efforts, malheureusement, cette personne a été retrouvée sans vie.

Ce n'est pas la première fois que les pompiers sont appelés sur une scène sans avoir les ressources nécessaires pour remplir leurs fonctions. En fait, j'ai déjà parlé d'une situation semblable ici, à la Chambre. Ces pompiers risquent leur vie à chaque appel, sans aucune rémunération, de façon complètement volontaire. Le minimum que nous puissions assurer, Monsieur le président, c'est l'accès aux ressources nécessaires et aux formations adéquates pour le sauvetage en mer ou en rivière.

Le Nouveau-Brunswick compte 2 269 km de côtes, que ce soit en rivières, en lacs ou en mer. J'urge donc le gouvernement de mettre au clair qui doit agir en cas de crise sur un cours d'eau et si c'est aux pompiers de mettre sur pied une stratégie de financement et de formation de sauvetage en mer et en eau vive.

Mrs. Conroy: Mr. Speaker, I was disturbed to hear the CBC investigative report about a crisis at Manoir de la Vallée that left residents living in filthy conditions, malnourished, and dehydrated since the Department of Social Development allowed a privately run special care home to cut staff under a pilot project that started

answer to my questions, the minister confirmed that our infrastructure maintenance has suffered because her department is underfunded.

La ministre a dit : Nous savons tous que nous avons un déficit d'entretien.

Mr. Speaker, this situation has been ongoing for many years. Far be it from me to cast blame on the Minister, since she has only just inherited the problem. However, I ask the Premier to give his minister the necessary funds and tools to deal with this neglect, which puts lives in danger in our region.

Monsieur le président, il est important de créer des emplois au Nouveau-Brunswick, mais les gens doivent pouvoir aller travailler en toute sécurité.

Mr. K. Arseneau: Mr. Speaker, the Saint-Louis de Kent fire department received a call from Loggiecroft on September 8 to come to the rescue of a person lost at sea. A number of people had to put their lives on the line, but despite their efforts, the individual was unfortunately found lifeless.

This is not the first time that firefighters have been called to a scene without the necessary resources to perform their duties. In fact, I have already spoken here in the House about a similar situation. These people risk their lives for every call, without pay, and on an entirely volunteer basis. The least we could do, Mr. Speaker, is ensure they have access to the necessary resources and proper training for rescues at sea or on rivers.

New Brunswick has 2269 km of coastline, which includes rivers, lakes, and the sea. I, therefore, urge the government to clarify who is responsible for responding to crises on the water and whether it is the responsibility of firefighters to implement a funding and training strategy for rescue at sea or in open water.

M^{me} Conroy : Monsieur le président, j'ai entendu un reportage d'enquête de la CBC qui m'a troublée au sujet de la crise au Manoir de la Vallée, où les pensionnaires vivaient dans des conditions insalubres en plus d'être mal nourris et déshydratés depuis que le ministère du Développement social avait permis à un

in 2019. Thankfully, that stopped. But I am also concerned by the lack of adequate care for residents of the Shannex nursing home in Miramichi, which is also a privately run facility where there are severe staffing shortages that often leave only two staff to care for as many as 40 residents. They are doing their best to try to meet all the residents' needs. However, it is an impossible job. Some residents will not even ring the call bell because, often, nobody can come and they do not want to be a burden.

Many family members have shared their concerns for the safety and well-being of their loved ones who live there, and we need to address the problems happening at many privately run nursing homes and special care homes throughout the province. These seniors deserve far better than what is currently provided for them. Thank you, Mr. Speaker.

10:25

Mr. Hogan: Thank you, Mr. Speaker. Today is international Human Rights Day and the 72nd anniversary of the Universal Declaration of Human Rights. I am honoured to rise today to commemorate a Canadian pioneer of human rights, John Peters Humphrey. He was the principal author of the first draft of the Universal Declaration of Human Rights. Mr. Humphrey was born right here in New Brunswick, in Hampton, and grew up to become an inspiration to Canadians from coast to coast. He should be remembered as a Canadian hero, a man who helped shape what Eleanor Roosevelt called the international Magna Carta for all humankind. It is fitting that such a key figure in the authoring of the declaration was Canadian. After all, our country is seen by people all over the world as a place of tolerance, inclusivity—

Mr. Speaker: Time, member.

Mr. C. Chiasson: Thank you, Mr. Speaker. Yesterday in this very Chamber, something very unfortunate happened. The Premier of New Brunswick saw fit to call into question the integrity of our leader by accusing him of not working with the COVID-19 Cabinet committee. I can tell you that our leader is fully committed to working with this committee to

foyer de soins spéciaux privé de réduire son personnel dans le cadre d'un projet pilote lancé en 2019. Heureusement, le projet a cessé. Toutefois, je me préoccupe aussi du manque de soins adéquats pour les pensionnaires du foyer de soins Shannex à Miramichi, qui est également un établissement privé où de graves pénuries de personnel portent souvent l'effectif à seulement deux personnes pour s'occuper de jusqu'à 40 pensionnaires. Le personnel fait de son mieux pour répondre à tous les besoins des pensionnaires, mais c'est une tâche impossible. Certains pensionnaires ne sonnent même plus, car, souvent, personne ne peut venir, et ils ne veulent pas être un fardeau.

De nombreuses familles ont fait part de leurs préoccupations au sujet de la sécurité et du bien-être de leurs proches qui vivent dans l'établissement, et nous devons aborder les problèmes qui ont cours dans bon nombre des foyers de soins et foyers de soins spéciaux privés de la province. Les personnes âgées qui y vivent méritent beaucoup mieux que ce qu'on leur offre actuellement. Merci, Monsieur le président.

M. Hogan : Merci, Monsieur le président. C'est aujourd'hui la Journée internationale des droits de la personne et le 72^e anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. J'ai l'honneur de pouvoir rendre hommage aujourd'hui à John Peters Humphrey, un pionnier canadien des droits de la personne. Il a été l'auteur principal de la première version de la Déclaration universelle des droits de l'homme. M. Humphrey, natif de Hampton ici au Nouveau-Brunswick, deviendra une inspiration pour les gens du Canada d'un bout à l'autre du pays. Il faut se souvenir de lui comme d'un héros canadien, un homme qui a contribué à façonner ce qu'Eleanor Roosevelt a appelé la grande charte internationale de l'humanité. Il n'est que juste qu'un personnage clé dans la rédaction de la déclaration a été un Canadien. Après tout, notre pays est considéré par bien des gens partout dans le monde comme un endroit tolérant, inclusif...

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le député.

M. C. Chiasson : Merci, Monsieur le président. Il s'est passé hier ici même à la Chambre quelque chose de très regrettable. Le premier ministre du Nouveau-Brunswick a cru bon de remettre en question l'intégrité de notre chef en l'accusant de ne pas travailler avec le comité du Cabinet sur la COVID-19. Je peux vous assurer que notre chef est tout à fait

represent the best interests of all New Brunswickers as we navigate through this pandemic. He is there to ask questions, to raise concerns, and to propose alternatives. He is there with the best interests of all New Brunswickers at heart, and I guarantee you that his heart is one hundred percent in it.

This committee was established to have substantive discussions on the issues, not to create a smokescreen for the Premier to hide behind. Mr. Premier, you have an opportunity to show that you are indeed a man of integrity by standing up in this House and correcting your statements. Thank you, Mr. Speaker.

M^{me} Mitton : Monsieur le président, en réponse aux appels à l'aide financière, le ministre du Développement social a déclaré que c'est à la collectivité de répondre aux besoins des maisons de transition. Donc, c'est dire que les travailleuses et travailleurs essentiels sont censés faire des levées de fonds pour leur propre salaire.

Nous avons observé un moment de silence ici, à la Chambre, au début de la semaine, après avoir écouté les histoires de femmes tuées par un partenaire ou un ex. Les gens portaient des rubans violets et nous ont dit que nous devons faire plus.

Eh bien, comme on pourrait le dire, joignez l'acte à la parole. Il est essentiel de financer adéquatement les maisons de transition pour soutenir les femmes qui fuient des situations dangereuses et pour aider ces travailleuses à se rapprocher de l'équité salariale, ce qui vient réduire le sexisme systémique.

Si vous vous souciez réellement de la violence faite aux femmes, c'est un bon point de départ.

Mr. Turner: Mr. Speaker, I would like to remind members of the House to remind New Brunswickers that 211 NB is here to help 24-7-365. As we get through the second wave of COVID-19, people who need support are not always sure where to turn. Whether it is help accessing food, mental health supports, or other nonemergency programs and services in your community, simply dial 211. This free, bilingual, and confidential service was launched this fall by the provincial government in partnership with the federal government and the United Way. As a new provincial service, 211 NB reaches all our

déterminé à travailler avec ce comité afin de représenter l'intérêt de tous les gens du Nouveau-Brunswick tandis que nous passons à travers la pandémie actuelle. Il y est pour poser des questions, soulever des préoccupations et proposer des solutions de rechange. Il y est en ayant à cœur l'intérêt de tous les gens du Nouveau-Brunswick, et je vous garantis qu'il y met tout son cœur.

Le comité a été formé pour que des discussions substantielles puissent avoir lieu sur les enjeux, et non pour créer un écran de fumée derrière lequel le premier ministre peut se cacher. Monsieur le premier ministre, voici l'occasion de montrer que vous êtes effectivement un homme intègre — il suffit de prendre la parole à la Chambre et de corriger vos déclarations. Merci, Monsieur le président.

Ms. Mitton: Mr. Speaker, in response to calls for financial assistance, the Minister of Social Development stated that it is up to communities to meet the needs of transition houses. So, in other words, essential workers are supposed to raise funds to cover their own salaries.

We observed a moment of silence here in the House at the beginning of the week after hearing stories of women killed by a partner or an ex-partner. People wore purple ribbons and told us that we had to do more.

Well, as they say, practise what you preach. Transition houses must be adequately funded to support women fleeing dangerous situations and to help workers in the field get closer to pay equity, which will reduce systemic sexism.

If you truly care about addressing violence against women, that is a good place to start.

M. Turner : Monsieur le président, je tiens à rappeler aux parlementaires de rappeler à la population du Nouveau-Brunswick que 211 NB est là pour aider 24 heures sur 24, sept jours par semaine, 365 jours par année. À mesure que nous traversons la deuxième vague de COVID-19, les gens qui ont besoin d'un soutien ne savent pas toujours vers qui se tourner. Qu'il s'agisse d'aide pour avoir accès à de la nourriture, à des services de soutien en santé mentale ou à d'autres programmes et services non urgents dans sa collectivité, on n'a qu'à composer le 211. Le gouvernement provincial a lancé le service

communities and gives them all the support that they need. Mr. Speaker, that number, again, is 211. Let's make sure that all the people of our province know that it is there. Thank you.

10:30

Oral Questions

Special Care Homes

Mr. Melanson: Thank you, Mr. Speaker. Every new week, we learn more and more why this government and this Premier do not believe in transparency. Being secretive and making decisions behind closed doors is not the right thing to do.

CBC has revealed today in the news that the government signed a pilot project to reduce the level of services and care in our special care homes: Manoir de la Vallée, Manoir Oasis de la Baie, Manoir Sugarloaf, and Manoir Sunrise. Why is this government not being open and transparent and not telling New Brunswickers why it is making these types of decisions behind closed doors and putting at risk our most vulnerable?

Hon. Mr. Fitch: Thank you very much, Mr. Speaker. I am glad to discuss that. It is good to see that the opposition is using the CBC as its research partner. You know, this is a very concerning situation when I—

(Interjections.)

Hon. Mr. Fitch: Yes.

Mr. Speaker: Order.

Hon. Mr. Fitch: Again, when this opposition uses the most vulnerable of the population as a political jumping-off point, that is the issue that I have.

confidentiel bilingue et gratuit en question cet automne en partenariat avec le gouvernement fédéral et Centraide. Le nouveau service provincial 211 NB rejoint toutes les collectivités et leur offre tout le soutien dont elles ont besoin. Monsieur le président, le numéro, encore une fois, est le 211. Assurons-nous que tous les gens de notre province connaissent l'existence du service. Merci.

Questions orales

Foyers de soins spéciaux

M. Melanson : Merci, Monsieur le président. Chaque semaine, nous en apprenons davantage sur les raisons pour lesquelles le gouvernement et le premier ministre actuels ne croient pas à la transparence. Prendre secrètement des décisions à huis clos n'est pas la chose à faire.

Aujourd'hui, la CBC a révélé que le gouvernement, afin de réduire le niveau de services et de soins dans nos foyers de soins spéciaux, avait lancé un projet pilote dans les foyers suivants : le Manoir de la Vallée, le Manoir Oasis de la Baie, le Manoir Sugarloaf et le Manoir Sunrise. Pourquoi le gouvernement ne fait-il pas preuve d'ouverture et de transparence et ne dit-il pas aux gens du Nouveau-Brunswick les raisons pour lesquelles il prend de telles décisions à huis clos et met en danger les personnes les plus vulnérables de notre province?

L'hon. M. Fitch : Merci beaucoup, Monsieur le président. Je suis content de pouvoir discuter de la question. Il est encourageant de constater que l'opposition se sert de la CBC comme partenaire de recherche. Vous savez, la situation est très préoccupante lorsque je...

(Exclamations.)

L'hon. M. Fitch : Oui.

Le président : À l'ordre.

L'hon. M. Fitch : Encore une fois, ce qui me préoccupe, c'est lorsque je vois l'opposition se servir des personnes les plus vulnérables comme d'un tremplin pour marquer des points politiques.

(Interjections.)

Hon. Mr. Fitch: If the opposition would just let me have the floor, I would appreciate it.

Mr. Speaker: Proceed, minister.

Hon. Mr. Fitch: I can talk about this because this was a situation that, again, you would try to find . . . You know, when you attack staff, as you in opposition do, it is very demoralizing to the staff who are out there working very, very hard to help the seniors in the province. I am more than happy to take other questions, one at a time.

Mr. Speaker: Time, minister.

Mr. Melanson: Well, Mr. Speaker, it is a serious matter that we are talking about here this morning, and the minister cannot even answer the question in a truthful manner. The minister is basically walking on quicksand here—quicksand. They have made a decision behind closed doors. They are not telling New Brunswickers, and they are not telling the residents of those special care homes that their level of care is being reduced significantly.

My father passed because he had Alzheimer's, and he needed extra care because of that. This government decided secretly to reduce the level of services for the most vulnerable of society, and the minister brings us an answer such as that. The Premier should get up to answer, justify, and explain his decision.

Hon. Mr. Fitch: The issue that I want to address here is the fact that the opposition is again using the most vulnerable population of the province as a political point.

But I want to get to the issue at hand. The MOU was signed with the operators of the homes that were mentioned. It was a pilot project to try to improve the efficiency in delivering care to the seniors in the province. That particular way is to make sure that we are using the new technology that this group uses in other jurisdictions to provide the care that is needed for the residents of the homes.

(Exclamations.)

L'hon. M. Fitch : Si l'opposition pouvait juste me laisser répondre, j'en serais reconnaissant.

Le président : Poursuivez, Monsieur le ministre.

L'hon. M. Fitch : Je peux parler de la question, car il s'agit d'une situation pour laquelle il faut chercher à trouver... Vous savez, lorsque vous vous en prenez au personnel, comme vous le faites du côté de l'opposition, c'est très démoralisant pour le personnel sur place qui travaille très très fort afin d'aider les personnes âgées de la province. Je serais ravi de répondre à d'autres questions, une à la fois.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

M. Melanson : Eh bien, Monsieur le président, il s'agit d'un enjeu sérieux dont nous discutons ici ce matin, mais le ministre ne peut même pas répondre de façon sincère à la question. Au fond, le ministre patine sur des sables mouvants — des sables mouvants. Le gouvernement a pris une décision à huis clos. Il ne dit pas aux gens du Nouveau-Brunswick ni aux pensionnaires des foyers de soins spéciaux que le niveau de soins y est considérablement réduit.

Mon père, qui est décédé des suites de l'alzheimer, avait eu besoin de soins additionnels en raison de cette maladie. Le gouvernement actuel a décidé secrètement de réduire le niveau des services fournis aux personnes les plus vulnérables de la société, et le ministre nous donne une réponse de ce genre. Le premier ministre devrait prendre la parole pour répondre ainsi que pour justifier et expliquer sa décision.

L'hon. M. Fitch : L'aspect qui me préoccupe, c'est le fait que l'opposition utilise encore une fois les personnes les plus vulnérables de la province afin d'en tirer un avantage politique.

J'aimerais toutefois revenir à la question qui nous intéresse. Le protocole d'entente a été signé avec les exploitants des foyers qui ont été mentionnés. Il s'agit d'un projet pilote qui visait à améliorer l'efficacité des soins fournis aux personnes âgées de la province. Ainsi, nous veillons à ce que le personnel utilise la nouvelle technologie que le groupe en question utilise dans d'autres régions afin de dispenser aux pensionnaires les soins nécessaires.

What is being delivered by many staff across the province is a high level of care to the seniors who need it the most. Let's remember that those pilot projects are about that: to try to find efficiency based on the needs and the care needs of those individuals. That is why you have to look at these projects and then evaluate them.

Mr. Speaker: Time, minister.

M. Melanson : Monsieur le président, nous avons ici un gouvernement qui veut augmenter la profitabilité d'entreprises privées sur le dos des plus vulnérables. Il ne respecte même pas la réglementation en ce qui a trait au ratio personnel-pensionnaires dans nos foyers de soins privés.

Monsieur le président, nous comprenons maintenant pourquoi le premier ministre ne veut pas accepter des normes nationales en ce qui a trait aux niveaux de soins offerts dans nos foyers de soins, étant donné qu'il veut réduire les niveaux de soins offerts à nos plus vulnérables. Nous avons un exemple concret avec ce projet pilote. C'est une décision qui a été prise en 2019 sans être annoncée. Comment pouvons-nous faire confiance à un gouvernement qui prend des décisions derrière des portes closes, à huis clos, et qui met à risque les plus vulnérables, soit nos personnes âgées du Nouveau-Brunswick?

10:35

Hon. Mr. Fitch: Mr. Speaker, it is interesting when the member across the way talks about national standards. That is why we want to be at the table to talk about the standards here in New Brunswick, because our ratios are among the highest right across this federation. This actual pilot project was based on some of the practices in other jurisdictions. If you are taking offense to the other jurisdictions that are suggesting that this is a more effective way to provide care for the seniors of New Brunswick, then maybe you should have a look at what those national standards are.

I will say this: The facts speak for themselves. During this pandemic, the results show that the continuum of care for our seniors within the homes—be they nursing homes, special care homes, or adult residences—has been done very, very well compared to other jurisdictions across the federation. The facts speak for themselves. The staff in those homes are doing a great job, and we appreciate them.

Les soins que prodiguent beaucoup d'employés dans toute la province aux personnes âgées qui en ont le plus besoin sont de grande qualité. Rappelons-nous le but des projets pilotes : trouver des gains d'efficacité en fonction des besoins et des besoins en matière de soins des personnes âgées. C'est la raison pour laquelle il faut examiner les projets et les évaluer.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

Mr. Melanson: Mr. Speaker, we have here a government that wants to increase the profitability of private businesses on the backs of the most vulnerable. It is not even complying with the regulations governing the staff-to-resident ratio in our private nursing homes.

Mr. Speaker, we understand now why the Premier does not want to accept national standards with respect to levels of care provided in our nursing homes, given that he wants to reduce the levels of care offered to our most vulnerable people. We have a concrete example of that with this pilot project. The decision was made in 2019 without being announced. How can we trust a government that makes decisions behind closed doors, in private, and puts the most vulnerable people, our New Brunswick seniors, at risk?

L'hon. M. Fitch : Monsieur le président, il est intéressant d'entendre le député d'en face parler de normes nationales. Voilà pourquoi nous voulons discuter des normes ici, au Nouveau-Brunswick, car nos ratios sont parmi les plus élevés du pays. Le projet pilote en question se fondait sur des pratiques utilisées ailleurs au pays. Si vous êtes choqué par les pratiques utilisées par d'autres régions qui affirment que c'est là une façon plus efficace de fournir des soins aux personnes âgées du Nouveau-Brunswick, alors, vous devriez peut-être examiner les normes nationales.

Je tiens à dire ceci : Les faits sont éloquentes. Depuis le début de la pandémie, les résultats montrent que le continuum de soins pour les personnes âgées qui vivent dans un établissement — qu'il s'agisse d'un foyer de soins, d'un foyer de soins spéciaux ou d'un établissement résidentiel pour adultes — a été très, très bien assuré par rapport à d'autres régions du pays. Les faits sont éloquentes. Le personnel de ces

établissements fait un excellent travail, et nous lui sommes reconnaissants.

Mr. Speaker: Time, minister.

Mr. Melanson: Mr. Speaker, what is even more worrisome is that the minister who was responsible for this file then, in 2019, is now the Minister of Health. That minister, with the Premier's support and the green light in Cabinet, decided to cut services to those most vulnerable. Now, that same individual, the Minister of Health today, is responsible for making cuts in health care and wanting to reform health care services. If we base the outcome of that reform on what was decided here, New Brunswickers: Get ready—get ready. You are going to lose a whole whack of services in health care because of trying to meet your health care needs.

Can the Premier get up this morning and explain why he, behind closed doors, said yes to this pilot project and to reducing the level of services to our most vulnerable?

Hon. Mr. Fitch: Thank you very much, Mr. Speaker. Once again, when the member across the way calls into question the amount of service and the types of services that are being reserved for the most vulnerable population in the province, it is demoralizing to the staff. The results speak for themselves. Here in New Brunswick, during the COVID-19 pandemic, the seniors in this province have fared very well compared to those in other jurisdictions. The facts speak for themselves, so I want to take this time to say thank you to the frontline staff who have been working very hard to protect the vulnerable citizens in New Brunswick.

If there is a situation where there is a complaint or something that people feel is not right, then we will inspect it. We regulate and inspect the homes, and if there is something that needs addressing, we will address it, without a doubt. However, I do appreciate the staff, unlike the members opposite, who want to attack all the time.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

M. Melanson : Monsieur le président, ce qui est encore plus inquiétant est le fait que la ministre responsable du dossier en 2019 est l'actuelle ministre de la Santé. La ministre, avec l'appui du premier ministre et le feu vert du Cabinet, a décidé de réduire les services aux personnes les plus vulnérables. Maintenant, cette même personne, l'actuelle ministre de la Santé, est responsable des réductions qui ont été faites dans les soins de santé et de la réforme qu'elle a voulu appliquer aux services de soins de santé. Si la décision qui a été prise à cet égard est basée sur les résultats de cette réforme, je dis ceci aux gens du Nouveau-Brunswick : Préparez-vous, préparez-vous ; vous allez perdre tout un lot de services de soins de santé en raison des mesures prises pour tenter de répondre à vos besoins en matière de soins de santé.

Le premier ministre se lèverait-il ce matin afin d'expliquer pourquoi il a donné son assentiment, à huis clos, au projet pilote et à la réduction du nombre de services destinés aux personnes les plus vulnérables de notre province?

L'hon. M. Fitch : Merci beaucoup, Monsieur le président. Encore une fois, lorsque le député d'en face remet en question le nombre et le type de services destinés aux personnes les plus vulnérables de la province, cela est démoralisant pour le personnel. Les résultats sont éloquents. Au Nouveau-Brunswick, depuis le début de la pandémie, les personnes âgées se sont très bien portées par rapport à celles d'autres régions. Les faits sont éloquents ; je veux donc profiter de l'occasion pour remercier le personnel de première ligne qui travaille avec acharnement pour protéger les personnes vulnérables du Nouveau-Brunswick.

Nous examinerons toute situation pour laquelle une plainte serait formulée ou que les gens estimeraient anormale. Nous réglementons les foyers et les inspectons, et, si une situation doit être rectifiée, nous la rectifierons, cela ne fait aucun doute. Toutefois, je suis reconnaissant au personnel de ses efforts, contrairement aux gens d'en face, qui sont constamment en mode d'attaque.

Immunization

Mr. D'Amours: Mr. Speaker, we all know that the people of New Brunswick want to know and understand the Conservative government's plan concerning the next vaccination campaign. The provincial government is responsible for prioritizing the administration of the vaccine. Earlier this week, other provinces publicly announced the full list of priorities for those who will receive the vaccine. Can the Premier explain to the citizens of New Brunswick the complete list of priorities for the administration of the vaccine and when it will be made public?

Hon. Mrs. Shephard: Thank you, Mr. Speaker. It is a great privilege for me to stand and speak to that question. I have to say that the staff at the Department of Health have been extremely on this from the beginning and it has not been easy. The federal government told us that a vaccine would not be available until January. Then we got three days' notice that it was going to be available in December and that we needed to get our plans together right away. Well, thankfully, our staff have been working on those plans for some time now.

Last night, at the COVID-19 committee, these plans were presented, and they are going to be made public at this afternoon's press release. While I will not get into the details at this moment, I can tell you that the priority lists have been established and that we have also done a dry run on distribution. I think that it is very important to know that we are very ready for this to happen. Thank you.

10:40

M. D'Amours : Monsieur le président, c'est toute une question de transparence. Il y a quelques jours, la ministre de la Santé nous disait : Nous sommes la province la plus prête au pays. Aujourd'hui, elle nous dit que la province n'est pas prête et qu'elle attend de savoir quand le vaccin va arriver au Nouveau-Brunswick.

Donc, vous comprenez, Monsieur le président, que les gens du Nouveau-Brunswick veulent savoir combien de sites seront installés dans la province. Auront-ils à parcourir une grande distance pour être en mesure d'avoir le vaccin contre la COVID-19? La population du Nouveau-Brunswick aura-t-elle la liste complète de

Immunisation

M. D'Amours : Monsieur le président, nous savons tous que les gens du Nouveau-Brunswick veulent connaître et comprendre le plan du gouvernement progressiste-conservateur concernant la prochaine campagne de vaccination. Le gouvernement provincial est chargé d'établir les priorités en ce qui a trait à l'administration du vaccin. Plus tôt cette semaine, d'autres provinces ont communiqué publiquement la liste complète des personnes qui seront vaccinées en priorité. Le premier ministre peut-il indiquer aux gens du Nouveau-Brunswick ce qui figure sur la liste complète des priorités pour l'administration du vaccin et quand elle sera rendue publique?

L'hon. M^{me} Shephard : Merci, Monsieur le président. C'est un grand privilège pour moi de prendre la parole pour parler de la question. Je dois dire que le personnel du ministère de la Santé s'attelle à la tâche depuis le début, et cela n'a pas été facile. Le gouvernement fédéral nous a dit qu'un vaccin ne serait pas disponible avant janvier. Ensuite, nous avons été prévenus trois jours à l'avance que le vaccin serait disponible en décembre et que nous devions tout de suite élaborer notre plan. Eh bien, heureusement, notre personnel y travaillait depuis un certain temps déjà.

Hier soir, le plan a été présenté au comité sur la COVID-19 et sera rendu public dans le communiqué qui sera publié cet après-midi. Je n'entrerai pas dans les détails à ce stade-ci, mais je peux vous dire que la liste des priorités a été établie et que nous avons en outre mené une répétition générale de la distribution. À mon avis, il est très important de savoir que nous sommes tout à fait prêts à cet égard. Merci.

Mr. D'Amours: Mr. Speaker, this is all about transparency. Few days ago, the Minister of Health told us that we were the most prepared province in this country. Today, she is saying that the province is not prepared and that she is waiting for confirmation as to when the vaccine is going to arrive in New Brunswick.

So, you will understand, Mr. Speaker, that New Brunswickers want to know how many sites will be set up in the province. Will people have to drive long distances to be able to receive the COVID-19 vaccine?

toutes les priorités de ceux et celles qui recevront le vaccin?

Monsieur le président, les autres provinces ont présenté de telles listes et les informations depuis maintenant quelques semaines. Le gouvernement du Nouveau-Brunswick s'excuse en disant : Nous sommes désolés, mais il nous manquait des informations. Pour quelles raisons la ministre, le gouvernement et le premier ministre n'étaient-ils pas prêts à fournir l'information?

Hon. Mrs. Shephard: I am sorry if communication from the Opposition Leader to his members is not happening.

This has been a long nine months—a long nine months—and people are waiting for this. We have been prepared. The opposition sitting over there wants every minute detail. We will have those details today at a press release. Do you know what? I am sure that they are not going to be as minute as the opposition thinks they should be. We have been transparent through COVID-19. I am absolutely sure that any other government in a minority situation, and particularly with the parties in New Brunswick, would not have had a Cabinet COVID-19 committee of all parties. I know that, and I am proud of the work that we have done.

M. LeBlanc : Merci, Monsieur le président. Plusieurs familles de ma circonscription sont entrées en contact avec moi au sujet de leurs parents qui vivent dans divers foyers de soins. Ces familles veulent savoir ceci : Les pensionnaires des foyers de soins vont-ils être vaccinés en premier ou devront-ils attendre?

Hon. Mrs. Shephard: Again, Mr. Speaker, the vaccine priority groups will be unveiled today at this afternoon's press conference. We know that the federal government has issued a list of priorities. Provinces have been given discretion to utilise that list to the best of their ability. I think that it is also really important to bring forward that we are going to receive 1 950 doses of vaccine. They will be the first of two vaccine doses that need to be delivered to individuals. For this very first pilot from the federal government, we will receive 1 950 doses of vaccine that need to be stored at -80° Celsius. This will not be a widespread project next week. It will be in an area, and we will act accordingly.

Will New Brunswickers get the full priority list for those who will be receiving the vaccine?

Mr. Speaker, the other provinces presented such lists and the information a few weeks ago now. The government of New Brunswick is apologizing by saying: Sorry, but we were missing some information. Why were the minister, the government, and the Premier not prepared to provide the information?

L'hon. M^{me} Shephard : Je suis désolée si la communication ne se fait pas entre le chef de l'opposition et ses collègues à la Chambre.

Les neuf derniers mois ont été longs — neuf longs mois —, et les gens attendent le vaccin. Nous sommes prêts. L'opposition assise là-bas veut connaître tous les moindres détails. Nous en ferons part aujourd'hui par voie de communiqué. Savez-vous quoi? Je suis convaincue que, selon l'opposition, les détails ne seront pas aussi précis qu'ils devraient l'être. Nous avons fait preuve de transparence pendant la pandémie de COVID-19. Je suis absolument certaine que tout autre gouvernement minoritaire, surtout dans le cas des partis au Nouveau-Brunswick, n'aurait pas créé un comité multipartite du Cabinet sur la COVID-19. Je le sais et je suis fière du travail que nous avons accompli.

Mr. LeBlanc: Thank you, Mr. Speaker. Several families in my riding have contacted me about their parents who live in different nursing homes. This is what these families want to know: Will nursing home residents be vaccinated first, or will they have to wait?

L'hon. M^{me} Shephard : Encore une fois, Monsieur le président, les groupes qui seront vaccinés en priorité seront dévoilés aujourd'hui, au cours de la conférence de presse de cet après-midi. Nous savons que le gouvernement fédéral a établi une liste relative aux immunisations prioritaires. Il a été laissé à l'appréciation des provinces d'utiliser cette liste dans la mesure de leurs moyens. Je pense aussi très important de souligner que nous recevrons 1 950 doses du vaccin. Il s'agira, pour les personnes qui seront vaccinées, de la première de deux doses qui doivent leur être administrées. À cette toute première étape du déploiement du vaccin par le gouvernement fédéral, nous recevrons 1 950 doses qui doivent être conservées à -80 °C. Il n'y aura pas de vaccination à grande échelle la semaine prochaine. Les vaccins

Mr. LeBlanc: That is not very clear, Mr. Speaker.

I am getting many calls from families, but I am also getting many calls from nursing home and long-term care workers expressing their concerns. They are asking whether they will be considered a priority group for the COVID-19 vaccine. They want to know when they can expect to be vaccinated. They also want to know whether they will receive the vaccine directly where they work or whether they will have to drive somewhere to get it. If there is a plan, workers need to know it. They need to know. My three questions to the minister are these: Who will be vaccinated? When will they be vaccinated? Where will they be vaccinated? Thank you.

Hon. Mrs. Shephard: I want to thank the member for the question. It has been made very clear from the federal government that we will receive 1 950 doses of vaccine. They need to be shipped to an area and stored at -80° Celsius. This is the beginning. Health Canada has approved this Pfizer vaccine. There are other vaccines coming behind it that will have different deployment capabilities.

10:45

Mr. Speaker, at two-thirty this afternoon, we will have details on the rollout of this initial batch of 1 950 vaccines and how the vaccines will be distributed and where. We are taking into consideration every priority group and the availability and the ability to make it happen. Mr. Speaker, we will be fully transparent.

Mr. Bourque: Thank you, Mr. Speaker. Well, giving information in a press conference is obviously more important to this government than giving information in the Legislative Assembly. I find that appalling.

Nous savons notamment que les personnes qui sont intervenantes en éducation et en petite enfance fonctionnent quotidiennement avec une multitude d'enfants et d'élèves. Nous savons également que, lorsque nous traitons avec de plus jeunes enfants,

seront administrés dans une région, et nous agissons en fonction du plan de déploiement.

M. LeBlanc : La réponse donnée n'est pas très claire, Monsieur le président.

Je reçois de nombreux appels de familles, mais je reçois aussi de nombreux appels de membres du personnel de foyers de soins ainsi que des services de soins de longue durée, qui ont fait part de leurs préoccupations. Les travailleurs en question demandent s'ils seront considérés comme faisant partie d'un groupe qui sera vacciné en priorité contre la COVID-19. Ils veulent savoir quand ils peuvent s'attendre à être vaccinés. Ils veulent aussi savoir s'ils seront vaccinés là où ils travaillent ou s'ils devront se rendre à un certain endroit pour être immunisés. Si un plan a été établi, les travailleurs doivent en être mis au fait. Ils doivent savoir ce qui est prévu. Voici mes trois questions pour la ministre : Qui sera vacciné? Quand les personnes seront-elles vaccinées? Où seront-elles vaccinées? Merci.

L'hon. M^{me} Shephard : Je veux remercier le député de la question. Le gouvernement fédéral a très clairement indiqué que nous recevrons 1 950 doses du vaccin. Ces doses doivent être expédiées puis conservées à -80 °C. Le processus ne fait que s'amorcer. Santé Canada a approuvé l'utilisation du vaccin de Pfizer. D'autres vaccins suivront qui pourront être déployés différemment.

Monsieur le président, à 14 h 30, nous fournirons les détails concernant le déploiement des 1 950 doses initiales du vaccin, la manière dont les vaccins seront distribués et où ils seront administrés. Nous prenons en considération tous les groupes prioritaires, la quantité de vaccin disponible et les capacités de déploiement. Monsieur le président, nous ferons preuve d'une pleine transparence.

M. Bourque : Merci, Monsieur le président. Eh bien, il est manifestement plus important pour le gouvernement actuel de fournir des renseignements dans le cadre d'une conférence de presse qu'à l'Assemblée législative. Je trouve cela épouvantable.

We know that early childhood and education workers deal with a large number of children and students every day. We also know that, when we are dealing with younger children, particularly in early childhood, it is difficult to oversee, or even control, where, what,

notamment en petite enfance, c'est difficile de superviser, voire de contrôler, où, quoi, quand et comment les bambins touchent aux jouets et aux matériaux d'apprentissage, rendant le potentiel d'exposition très élevé pour le personnel éducateur. Ma question au ministre vise donc à savoir où se situent les intervenantes et intervenants en petite enfance sur la liste des priorités pour recevoir le vaccin.

Il va sans dire que nos enfants sont l'avenir de notre province. Il est donc important qu'ils soient bien protégés, y compris ceux qui les éduquent. Monsieur le ministre, nos intervenantes et intervenants en petite enfance sont-ils prioritaires pour ce qui est de recevoir ce vaccin?

Hon. Mrs. Shephard: Mr. Speaker, I want to have patience with the opposition. I just find this line of questioning to be extremely distracting to the situation at hand with regard to our overall approach to the COVID-19 experience.

The vaccine has priority groups, and the federal government has made those priority groups public. Every province has been given a little bit of leeway to understand and work toward its own circumstance. I realize that the opposition members want everything in their timeline. We are doing the work, and we have created, I believe, a policy that the COVID-19 committee has accepted. It was discussed in great detail. I am happy to say that we will be bringing all that information forward this afternoon.

Mr. Bourque: Well, Mr. Speaker, again, the minister obviously prefers answering questions from the reporters and the media than from the opposition members. That is great democracy in action.

The question, I find, is also pertinent when it comes to our schools. We know that a limited number of vaccines are soon coming. However, our teachers, educational assistants, and custodians and other school staff fit in the priority list to obtain the vaccine. Where do they fit in that list?

In this particular case, I would like to hear from the Minister of Education as to how he plans to reach out to the parents of children who are in schools and day

when, and how little kids touch toys and learning materials, which greatly increases the potential for exposure for educators. So, the purpose of my question to the minister is to find out where early childhood workers come on the vaccination priority list.

It goes without saying that our children are the future of our province. Therefore, it is important for them to be properly protected, which includes their educators. Mr. Minister, are our early childhood workers a priority in terms of getting this vaccine?

L'hon. M^{me} Shephard : Monsieur le président, je veux faire preuve de patience envers l'opposition. Je trouve simplement que les questions posées nous éloignent énormément du sujet en discussion, soit celui de notre approche globale par rapport à la COVID-19.

Des groupes prioritaires ont été établis pour la vaccination, et le gouvernement fédéral en a publié la liste. Chaque province s'est vu accorder un peu de marge de manoeuvre pour tenir compte de sa propre situation et se préparer. Je me rends compte que les parlementaires du côté de l'opposition veulent tout à leur convenance. Nous faisons le travail, et nous avons élaboré, je crois, une politique à laquelle le comité sur la COVID-19 a donné son aval. Le tout a été discuté de façon exhaustive. Je suis contente de dire que nous communiquerons tous les renseignements à cet égard cet après-midi.

M. Bourque : Eh bien, Monsieur le président, encore une fois, la ministre préfère visiblement répondre aux questions des journalistes et des médias qu'à celles des gens de l'opposition. Voilà un bel exemple de démocratie en action.

Je trouve que la question est toute aussi pertinente dans le contexte de nos écoles. Nous savons qu'un nombre limité de vaccins sera livré prochainement. Toutefois, les enseignants, les assistants en éducation, les concierges et d'autres membres du personnel scolaire satisfont aux critères de la liste des personnes à être vaccinées en priorité. Où figurent-ils sur la liste?

En l'occurrence, j'aimerais entendre le ministre de l'Éducation sur la façon dont il compte prendre contact avec les parents d'enfants qui sont à l'école ou à la

cares to ensure that they will eventually be vaccinated when, obviously, the vaccine is readily available. Will he consider, for example, an awareness campaign or other means for encouraging a maximum number of children to be vaccinated? To recap, what about school staff and what about some type of campaign to see more children vaccinated? Thank you, Mr. Speaker.

Hon. Mr. Cardy: Mr. Speaker, thank you to the member opposite for the question. I will set aside the irony of the particular member talking about the particular positions that maybe he may or may not have around vaccines.

Certainly, we will be conducting awareness campaigns in schools. The end of the last question, I thought, was helpful: What can we do to increase awareness? Those plans are absolutely going to be rolled out, and I look forward to working with him and the folks in my department and all opposition parties so that we have a coordinated approach to make sure that we get the maximum possible uptake for vaccines in our schools.

I have to say that around these discussions and around pushing for details on specific groups to get vaccinated, go look at the World Health Organization directives for how to make sure that you create division when vaccines are being rolled out. Start saying, Which group is going to go first? Saying here on the floor of the Legislature that we should start putting people on lists and asking for answers on detailed public health questions in the 60 seconds allowed during question period . . . We are sharing this information at two-thirty this afternoon. Tune in, and please act responsibly.

Mr. Speaker: Time, minister.

10:50

Farming

Mr. K. Arseneau: Mr. Speaker, as you know, this summer was one of the driest ever observed. Lack of rain during crucial growing periods can have devastating impacts on crops. Many farmers have been telling me that this has been the worst year that they have ever seen, and some of those farmers have been

garderie pour veiller à ce que ceux-ci finissent par être vaccinés quand, évidemment, le vaccin sera mis à disposition. Envisagera-t-il, par exemple, une campagne de sensibilisation ou d'autres moyens pour inciter un nombre maximal d'enfants à se faire vacciner? En bref, qu'en est-il du personnel scolaire et qu'en est-il d'une sorte de campagne afin que plus d'enfants soient vaccinés? Merci, Monsieur le président.

L'hon. M. Cardy : Monsieur le président, je remercie le député d'en face de la question. Je mettrai de côté l'aspect ironique du fait que le député parle des positions particulières qu'il a ou n'a peut-être pas sur les vaccins.

Nous mènerons certainement des campagnes de sensibilisation dans les écoles. La fin de la dernière question était utile, à mon avis : Que pouvons-nous faire pour accroître la sensibilisation? Le plan sera en effet déployé, et j'ai hâte de travailler avec le député, les gens de mon ministère et tous les partis d'opposition afin que nous coordonnions notre approche pour veiller à ce que nous ayons le plus haut taux de vaccination possible dans nos écoles.

Je dois dire, au sujet des discussions et des pressions exercées pour obtenir des détails sur la vaccination de groupes précis, qu'il faut aller voir les directives de l'Organisation mondiale de la Santé pour s'assurer de l'établissement de groupes cibles au moment de la distribution des vaccins. Commencez par dire : Quel groupe sera vacciné en premier? Le fait de dire ici même, à la Chambre, que nous devrions commencer à inscrire les gens sur des listes et de demander des réponses à des questions de santé publique détaillées pendant les 60 secondes permises durant la période des questions... Nous fournirons les renseignements à 14 h 30. Soyez à l'écoute et montrez-vous responsables, s'il vous plaît.

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

Agriculture

M. K. Arseneau : Monsieur le président, comme vous le savez, cet été a été l'un des plus secs jamais observés. Le manque de pluie pendant les périodes importantes de croissance peut avoir des effets dévastateurs sur les cultures. Beaucoup d'agriculteurs m'ont dit que cette année a été la pire année qu'ils

around a long time. When this happens, farmers are confronted with difficult decisions. One option is downsizing the herd, which can have adverse effects spanning over many years of the farm operation. The second is to buy hay from elsewhere. What I am hearing from many farmers from around the province is that hay is either unavailable or unaffordable.

As I have often said, New Brunswick cannot afford to lose one more farm. Our food sovereignty is already fragile. My question is for the Minister of Agriculture, Aquaculture and Fisheries. Will the government assist farmers in finding and importing affordable hay to keep herd numbers stable and healthy during the winter months?

Hon. Mrs. Johnson: Isn't this amazing? My first opportunity to address the Legislature. On behalf of the fine people of Carleton-Victoria, I am pleased to address the question presented by the member.

This was a summer beyond any that we have known before. Anyone who grew anything suffered with the drought that we had at hand. The Department of Agriculture, Aquaculture and Fisheries is working stringently with the federal departments to announce new funding for farmland irrigation. We are looking at receiving more details on the federal government's plans as to how the New Brunswick industry will be able to benefit from the programs that it has. Looking at business risk management (BRM), programs such as AgriStability, AgriRecovery... Shoot. There is one more. What is it, Kevin?

Mr. Speaker: Time, minister.

Mr. K. Arseneau: Thank you, but that was not an answer. I did send an e-mail to the minister, and hopefully, she can answer me and say whether or not the government is going to help the farmers with the hay situation.

Corporations

Mr. Speaker, my second question is for the Minister of Service New Brunswick. Earlier this year, Canada's anti-money-laundering watchdog, FINTRAC, found that there were serious gaps in the information

aient jamais vue, et certains d'entre eux font ce travail depuis longtemps. Lorsqu'une telle situation se produit, les agriculteurs doivent prendre des décisions difficiles. Une option est de réduire le troupeau, ce qui peut avoir des effets négatifs sur l'exploitation agricole pendant de nombreuses années. La deuxième option est d'acheter du foin d'ailleurs. De nombreux agriculteurs de la province me disent que le foin n'est pas sur le marché ou est trop cher.

Comme je l'ai dit à maintes reprises, le Nouveau-Brunswick ne peut pas se permettre de perdre une autre ferme. Notre souveraineté alimentaire est déjà fragile. Ma question s'adresse à la ministre de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches. Le gouvernement aidera-t-il les agriculteurs à trouver et à importer du foin à prix abordable afin que le nombre d'animaux dans les troupeaux soit maintenu et que les animaux restent en santé durant la période hivernale?

L'hon. M^{me} Johnson : N'est-ce pas extraordinaire? C'est la première occasion qui m'est donnée de m'adresser à l'Assemblée législative. Au nom des bonnes gens de Carleton-Victoria, je réponds avec plaisir à la question du député.

Nous avons connu un été comme nul autre. Tous ceux qui ont fait pousser quoi que ce soit ont subi les effets de la sécheresse que nous avons connue. Le ministère de l'Agriculture, de l'Aquaculture et des Pêches travaille de très près avec les ministères fédéraux dans le but d'annoncer de nouveaux fonds pour l'irrigation des terres agricoles. Nous voulons recevoir plus de renseignements sur les plans du gouvernement fédéral quant à la façon dont l'industrie agricole du Nouveau-Brunswick pourra profiter de programmes qu'il offre. Si nous examinons les programmes de gestion des risques d'entreprise, comme Agri-stabilité, Agri-relance... Zut. Il y en a un autre. Quel est-il, Kevin?

Le président : Le temps est écoulé, Madame la ministre.

M. K. Arseneau : Je vous remercie, mais il ne s'agissait pas d'une réponse. J'ai effectivement envoyé un courriel à la ministre, et j'espère qu'elle peut me répondre et me dire si le gouvernement aidera les agriculteurs à remédier à la pénurie de foin.

Sociétés

Monsieur le président, ma deuxième question s'adresse à la ministre de Services Nouveau-Brunswick. Plus tôt cette année, CANAFE, l'organisme de surveillance canadien qui lutte contre

provided by nearly half of the real estate companies that it audited. Meanwhile, British Columbia is currently doing an inquiry into how money laundering distorted housing prices and fueled the opioid crisis in the province. With its lax regulation and its hot housing market, New Brunswick could be the next target for outside investors looking to invest in the real estate market, driving up the prices of housing and apartments in New Brunswick.

Considering this, can the minister tell us when she will bring forward beneficial ownership legislation to combat this problem?

Hon. Mary Wilson: Thank you for the question, Mr. Speaker. Changes to New Brunswick's *Business Corporations Act* will be made to ensure that we know who owns privately held corporations. Corporations will have to maintain a register of individuals who have significant control in their companies and make that information available to law enforcement and taxing authorities. This will increase ownership transparency and assist in exposing activities such as money laundering and tax evasion. These changes that we will make to our legislation will bring us in line with the changes that were made to the federal *Canada Business Corporations Act* in 2019. To date, British Columbia, Manitoba, Nova Scotia, Saskatchewan, and Prince Edward Island have passed similar amendments.

Nurses

Mrs. Conroy: Thank you, Mr. Speaker. Our nurses' unions have been pleading with the government to help solve our nursing shortage. Before this pandemic, we were short over 500 nurses, and now, it is even worse. It has been reported that RNs have worked over 187 000 overtime hours just this year, which is a 20% increase since 2017. They are worked to the max, they are exhausted, and they are frustrated. Some are even looking for new careers and leaving from stress. With the issues surrounding burnout among our health care professionals, what is in place for a plan to help alleviate the stress and burden of our nurses who are working on the front lines in hospitals? Thank you.

le blanchiment d'argent, a décelé de graves lacunes dans les renseignements fournis par près de la moitié des sociétés immobilières qu'il a auditées. Par ailleurs, la Colombie-Britannique mène actuellement une enquête sur la façon dont le blanchiment d'argent a faussé le prix des logements et alimenté la crise des opioïdes dans cette province. Compte tenu de sa réglementation laxiste et de l'effervescence de son marché du logement, le Nouveau-Brunswick pourrait être la prochaine cible d'investisseurs de l'extérieur cherchant à investir dans le marché immobilier, ce qui ferait grimper le prix des maisons et des appartements au Nouveau-Brunswick.

Par conséquent, la ministre peut-elle nous dire quand elle présentera une mesure législative portant sur la propriété effective afin de mettre à plat le problème?

L'hon. M^{me} M. Wilson : Je vous remercie de la question, Monsieur le président. Des modifications seront apportées à la *Loi sur les corporations commerciales* du Nouveau-Brunswick pour que nous sachions à qui appartiennent les sociétés fermées. Les sociétés devront tenir un registre des personnes qui en sont les principaux actionnaires et mettre les renseignements à la disposition des autorités chargées de l'application des lois ainsi que des autorités fiscales. Voilà qui assurera une plus grande transparence en matière de propriété et permettra de mettre au jour des activités comme le blanchiment d'argent et l'évasion fiscale. Les modifications législatives que nous apporterons s'harmoniseront aux modifications qui ont été apportées en 2019 à la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. À ce jour, la Colombie-Britannique, le Manitoba, la Nouvelle-Écosse, la Saskatchewan et l'Île-du-Prince-Édouard ont adopté des modifications semblables.

Personnel infirmier

M^{me} Conroy : Merci, Monsieur le président. Les syndicats qui représentent notre personnel infirmier implorent le gouvernement d'aider à combler notre pénurie de personnel infirmier. Avant la pandémie, il nous manquait plus de 500 infirmières et infirmiers, et la situation a empiré depuis. Il a été signalé que, rien que cette année, les membres du personnel infirmier immatriculé ont travaillé plus de 187 000 heures supplémentaires, ce qui représente une augmentation de 20 % par rapport aux chiffres de 2017. Les infirmières immatriculées sont surmenées, épuisées et frustrées. Certaines d'entre elles se cherchent même une nouvelle carrière et quittent la profession à cause du stress. Étant donné les problèmes liés à

l'épuisement professionnel parmi nos professionnels de la santé, quelles mesures sont prévues pour aider à réduire le stress que vivent nos infirmières et infirmiers de première ligne travaillant dans les hôpitaux et à alléger le fardeau qui les accable? Merci.

10:55

Hon. Mr. Holder: Thank you very much, Mr. Speaker. I want to thank the member opposite for the question. I want to state very clearly that in the last two years, we have established a nursing resource strategy in this province. There have been a number of initiatives flow out of that. Quite frankly, we have started to ramp up our navigators program around the attraction of internationally trained nurses, making sure that they have all the tools they need. We started the LPN to RN bridging program at UNBSJ with 24 seats. That was so successful and there was such an uptake that we increased it to 32 seats and made the same thing available to the Université de Moncton as well.

I am telling you, Mr. Speaker, we have some other initiatives that I look forward to announcing here in the House in the near future. Thank you.

Indigenous Peoples

Mrs. Harris: Last week, I read in the media that the Minister of Aboriginal Affairs announced an All Nations and Parties Working Group on Truth and Reconciliation. I quote the minister: "we have a cancer in our province . . . and it is called systemic racism. We are going to take on this initiative, and we are going to do something about it. You can be assured of that. You are going to hear lots from me over the next several days—guaranteed."

Mr. Speaker, this is what I am wondering: Did she get her marching orders from the Premier, saying that the government is not doing an inquiry, so she went and grabbed the dormant committee, without speaking to any of the First Nations people or anybody else on the committee, in order to try to show that she was making some sort of an announcement?

L'hon. M. Holder : Merci beaucoup, Monsieur le président. Je veux remercier la députée d'en face de la question. Je tiens à préciser très clairement que nous avons établi au cours des deux dernières années une stratégie en matière de ressources infirmières dans la province. Un certain nombre d'initiatives ont découlé de la stratégie. Bien franchement, nous avons commencé à accélérer la mise en oeuvre de notre programme d'orientation en vue d'attirer des infirmières et infirmiers formés à l'étranger pour veiller à ce qu'ils disposent de tous les outils qu'il leur faut. Nous avons lancé, en finançant 24 places à UNBSJ, le programme de transition pour les infirmières et infirmiers auxiliaires autorisés qui veulent devenir infirmières et infirmiers immatriculés. Le programme a connu un si grand succès et la participation a été si grande que nous avons porté le nombre de places à 32 et avons aussi offert le même programme à l'Université de Moncton.

Je vous dis, Monsieur le président, que nous avons d'autres initiatives que j'ai hâte d'annoncer à la Chambre dans un avenir rapproché. Merci.

Peuples autochtones

M^{me} Harris : La semaine dernière, j'ai lu dans les médias que la ministre des Affaires autochtones avait annoncé la création d'un groupe de travail sur la vérité et la réconciliation, groupe qui réunira des membres des Premières Nations et des partis ici représentés. Voici ce que la ministre a dit : « notre province [...] est atteinte d'un cancer, à savoir le racisme systémique. Nous prendrons en charge l'initiative en question et nous lutterons contre le problème, soyez-en assurés. Vous entendrez beaucoup parler de moi au cours des prochains jours, c'est garanti. »

Monsieur le président, voici ce que je me demande : La ministre a-t-elle reçu ses ordres du premier ministre, qui lui a dit que le gouvernement ne mènera pas d'enquête, de sorte qu'elle a décidé de raviver l'idée d'un comité, sans parler aux membres des Premières Nations ni à aucun autre membre du comité,

Mr. Speaker, they have asked for an inquiry. What is this minister doing?

Hon. Ms. Dunn: Thank you, member opposite, for the question. Mr. Speaker, it is a pleasure to rise in the House today to speak about something that is near and dear to my heart, which is systemic racism. As many of you know, I am married to a Black man, I have a daughter who is biracial, and I have nine nieces and nephews who are all Indigenous. This is something that matters to me and something that I am going to be working on.

I did not take the opportunity to compose an all-nations and all-party committee. That is something that was already in the works. That was in the works prior to the election actually. A number of individuals on that committee received letters back in August notifying them that they would be taking part in this committee work. Having said that, I would suggest that you should perhaps look into the information that you are talking about before you get up and announce these things.

Mrs. Harris: Let me tell you, it is the chiefs themselves who said they were not asked by this minister. I know that I was not. I had discussed that committee with the former Aboriginal Affairs Minister, MLA Stewart. He had a genuine interest in moving the inquiry forward. I would have sat on that committee with him. It is not a problem, because truth and reconciliation are very important.

Are you using this committee to try to steer away from the inquiry into systemic racism? We know what happened to the last minister when he refused to listen to the Premier. Will you stand up today and agree to the inquiry? Yes or no?

Hon. Ms. Dunn: Thank you again for the question. Mr. Speaker, this is what I would say today: This is not an opportunity to address systemic racism. It is exactly what it is, which is a truth and reconciliation commission. You know that there are 94 recommendations, 32 of which have provincial jurisdiction. Those are the things that we are going to be working on with respect to that committee.

pour essayer de donner l'impression qu'elle faisait un semblant d'annonce?

Monsieur le président, les gens ont demandé la tenue d'une enquête. Que fait la ministre?

L'hon. M^{me} Dunn : Je remercie la députée d'en face de la question. Monsieur le président, j'ai le plaisir de prendre la parole à la Chambre aujourd'hui sur un sujet qui me touche de très près, soit le racisme systémique. Comme beaucoup d'entre vous le savent, je suis mariée à un homme noir, j'ai une fille qui est métisse et j'ai neuf nièces et neveux autochtones. La question est importante pour moi, et je vais y travailler.

Je n'ai pas saisi l'occasion de créer un comité multipartite formé aussi de membres des Premières Nations, car le tout était déjà en cours de préparation. En fait, le tout était en cours de préparation avant les élections. Un certain nombre de personnes qui siègent au comité ont reçu au mois d'août des lettres les informant qu'elles participeraient aux travaux de ce comité. Cela dit, à mon avis, vous devriez peut-être examiner les renseignements dont vous parlez avant de prendre la parole et de faire de telles annonces.

M^{me} Harris : Laissez-moi vous dire que ce sont les chefs, eux-mêmes, qui ont dit que la ministre ne leur avait pas fait de demande à cet égard. Je sais que je n'ai personnellement pas reçu de demande. J'avais discuté du comité avec l'ancien ministre des Affaires autochtones, le député Stewart. Il voulait sincèrement qu'une enquête soit menée. J'aurais siégé au comité avec lui. Il n'y a à cet égard aucun problème, car la vérité et la réconciliation sont très importantes.

Utilisez-vous le comité pour essayer de détourner l'attention et de ne pas tenir d'enquête sur le racisme systémique? Nous savons ce qui est arrivé au ministre précédent lorsqu'il a refusé d'écouter le premier ministre. Prendrez-vous la parole aujourd'hui pour accepter la tenue d'une enquête? Oui ou non?

L'hon. M^{me} Dunn : Je vous remercie encore une fois de la question. Monsieur le président, voici ce que je dirais aujourd'hui : Le comité n'est pas établi pour régler la question du racisme systémique. Il est ce qu'il est, soit une commission de vérité et réconciliation. Vous savez que 94 recommandations ont été formulées, dont 32 sont de compétence provinciale. Voilà les éléments sur lesquels nous travaillerons en comité.

In terms of your comments with respect to the previous minister, I actually take exception to that. I think that he did a great job. I think that he had a wonderful relationship with First Nations.

(Interjections.)

Mr. Speaker: Order.

Hon. Ms. Dunn: As a woman who went up through the building-trades industry, I am not going to let anybody push me around. The same principle applies here. You will be hearing more from this. Thank you.

Mrs. Harris: Mr. Speaker, I think I am more confused now than I was when I was reading that I was on a committee that this minister put together without having any type of consultation. You are off to a good start.

The First Nations Chiefs have been very clear and concise in saying what needs to be done. They stated that they will not accept anything less than an inquiry. This, minister, is not pushing you around. This is asking you—I am asking you on behalf of them—to do the one thing that you can do to try to mend this relationship. Will you agree today to supporting the inquiry as they want it?

11:00

Hon. Ms. Dunn: Thank you, Mr. Speaker, and thank you for the question as well. Once again, my comments with respect to being pushed around were to your references with respect to the Premier and what happened with the previous minister, so I do take exception to that.

The other thing that I would like to say here publicly today is that you are going to actually hear lots from me this afternoon with respect to the motion about the inquiry. That is something that I will be going into in depth later on this afternoon, so thank you.

Mr. Speaker: The time for question period is over.

Pour ce qui est de vos observations en ce qui concerne le ministre précédent, je ne suis pas du tout du même avis. Je pense qu'il a fait de l'excellent travail. Je suis d'avis qu'il entretenait une merveilleuse relation avec les Premières Nations.

(Exclamations.)

Le président : À l'ordre.

L'hon. M^{me} Dunn : En tant que femme qui a évolué au sein de l'industrie de la construction, je ne laisserai personne me marcher sur les pieds. Le même principe s'applique ici. De plus amples renseignements vous seront communiqués à cet égard. Merci.

M^{me} Harris : Monsieur le président, j'éprouve plus de confusion maintenant, je pense, que lorsque j'ai lu que je siégeais à un comité que la ministre a constitué sans mener aucune consultation. Vous partez du bon pied.

Les chefs des Premières Nations ont dit de façon très claire et concise ce qui doit être fait. Ils ont déclaré n'accepter rien de moins qu'une enquête. Ceci, Madame la ministre, n'est pas vous marcher sur les pieds. C'est une question qui vous est posée, et je vous la pose au nom des chefs en vous demandant de faire la chose qu'il vous est possible de faire pour essayer de rétablir la relation. Accepterez-vous aujourd'hui d'appuyer la tenue de l'enquête, puisqu'ils l'ont demandée?

L'hon. M^{me} Dunn : Merci, Monsieur le président, et je remercie la députée de la question. Encore une fois, lorsque j'ai parlé de me faire marcher sur les pieds, je répondais à vos propos au sujet du premier ministre et à ce qui s'est passé dans le cas du ministre précédent ; donc, je ne suis pas du tout du même avis.

J'aimerais aussi dire ici publiquement aujourd'hui que vous m'entendrez en fait beaucoup parler cet après-midi de la motion portant sur l'enquête. Il s'agit d'un sujet que je vais approfondir plus tard cet après-midi ; donc, je vous remercie.

Le président : Le temps consacré à la période des questions est écoulé.

Hon. Mr. Savoie: Thank you, Mr. Speaker. I rise on an actual point of order—

Municipalities

Hon. Mr. Allain: Thank you, Mr. Speaker.

Le député de Tracadie-Sheila m'a posé une question mardi dernier, et je l'ai prise en considération. Je veux tout simplement lui dire que nous sommes heureux de collaborer avec le gouvernement fédéral dans le cadre de l'Accord sur la relance sécuritaire, afin d'apporter un certain secours à sa collectivité pour que ses services essentiels puissent demeurer durables à long terme.

Donc, jusqu'à maintenant, le ministère a approuvé sept demandes d'indemnisation, pour un total de 3,5 millions de dollars, en faveur des collectivités suivantes : Balmoral, Drummond, Lac Baker, Le Goulet, Nigadoo, Pointe-Verte et Saint John.

Donc, nous encourageons tous les gouvernements locaux à faire parvenir leur résolution au ministère d'ici le 31 décembre.

M. K. Chiasson : Merci, Monsieur le président. Il semblerait que j'ai l'option de poser une dernière question. Donc, il s'agit de 7 municipalités sur 102, alors qu'il ne reste que quelques semaines avant le 31 décembre. Le ministre va-t-il rendre publiques les demandes des municipalités pour que les gens sachent exactement dans quelle situation elles se sont retrouvées au cours des sept derniers mois?

Évidemment, c'est difficile d'obtenir de l'information de la part du gouvernement, car il est très avare dans ce domaine. Les municipalités demandent de l'aide depuis le début de la pandémie, et c'est seulement maintenant que le gouvernement se réveille et qu'il leur tend la main.

Donc, ma question est pour le ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale : Va-t-il rendre publique l'information divulguée par les municipalités?

L'hon. M. Allain : Merci au député de Tracadie-Sheila pour sa question. Je peux lui assurer que nous sommes engagés envers les municipalités. S'il y a un gouvernement qui a travaillé fort, c'est bien celui qui est présentement en place. En effet, le premier ministre a été transparent en ce qui a trait aux dossiers liés à la

L'hon. M. Savoie : Merci, Monsieur le président. J'invoque le Règlement...

Municipalités

L'hon. M. Allain : Merci, Monsieur le président.

The member for Tracadie-Sheila asked me a question last Tuesday, and I took it under advisement. I simply want to tell him that we are happy to work with the federal government under the Safe Restart Agreement to provide some assistance to his community so that its essential services can remain sustainable over the long term.

To date, the department has approved seven compensation claims, for a total of \$3.5 million, for the following communities: Balmoral, Drummond, Lac Baker, Le Goulet, Nigadoo, Pointe-Verte, and Saint John.

We encourage all local governments to send their resolutions to the department by December 31.

Mr. K. Chiasson: Thank you, Mr. Speaker. It would seem that I have the option of asking one last question. So, there are 7 municipalities out of 102, with only a few weeks left before December 31. Will the minister make the claims of the municipalities public so that people know exactly what situation they have been in over the past seven months?

Obviously, it is difficult to get information from the government, since it is very tight-lipped in this regard. Municipalities have been asking for help since the beginning of the pandemic, and only now is the government waking up and reaching out to them.

So, my question is for the Minister of Local Government and Local Governance Reform: Will he make public the information disclosed by the municipalities?

Hon. Mr. Allain: Thank you to the member for Tracadie-Sheila for his question. I can assure him that we are committed to municipalities. If there is a government that has worked hard, it is certainly the current one. In fact, the Premier has been transparent about files related to COVID-19, and I can assure you

COVID-19, et je peux vous assurer que, suite à l'Accord sur la relance sécuritaire, nous allons travailler avec les municipalités.

Les collectivités ont été informées le 30 octobre qu'elles devaient faire leur demande. Nous leur avons demandé de rendre des comptes, et c'est pour cette raison que nous demandons une motion. Je peux vous assurer que, dès la première semaine d'août, qui était la phase 1, nous avons accordé 1,6 million aux municipalités pour le transport. La phase 2 couvre l'année financière 2020, et les demandes des municipalités seront analysées. Pour ce qui est de la phase 3, en 2021, nous ferons une annonce dès que possible à ce sujet.

Durant cette réforme, l'objectif est quand même de former un nouveau partenariat avec les municipalités...

Mr. Speaker: Time, minister.

Point of Order

Hon. Mr. Savoie: Thank you, Mr. Speaker. Now, I rise on an actual point of order. At about the 2-minute and 28-second mark, the Leader of the Official Opposition, in his second question, accused the Minister of Social Development of not answering "in a truthful manner". That is clearly contrary to the rules of the House, and I would ask that the member withdraw those comments.

Mr. G. Arseneault: Thank you, Mr. Speaker. Very nitpicky today, I see. He had a whole list of things that they did not do yesterday, so I assume that he is referring to a certain regulation or something. I think that what I heard . . . Maybe we will have to go back to Hansard. We follow question period quite closely, but sometimes words slip by or whatever. I did not hear that word, to tell you the truth. Now I may have missed it, but I . . . You know, it was quite obvious that the minister was not answering the questions. That was obvious. That is a fact.

11:05

Mr. Speaker: State your point, please.

that, in accordance with the Safe Restart Agreement, we are going to work with the municipalities.

Communities were informed on October 30 that they had to submit their claims. We asked them to be accountable, and that is why we are asking for a motion. I can assure you that, as of the first week of January, Phase 1, as you know, \$1.6 million has been provided to municipalities for transit. Phase 2 covers the 2020 fiscal year, and the claims from the municipalities will be analyzed. As for Phase 3, in 2021, we will make an announcement as soon as possible about this.

During this reform, the goal is still to form a new partnership with the municipalities...

Le président : Le temps est écoulé, Monsieur le ministre.

Rappel au Règlement

L'hon. M. Savoie : Merci, Monsieur le président. Je prends la parole concernant un réel rappel au Règlement. À la marque d'environ 2 minutes 28 secondes, dans sa deuxième question, le chef de l'opposition officielle a accusé le ministre du Développement social de ne pas répondre « de façon sincère ». Cela qui va clairement à l'encontre des règles de la Chambre, et je demanderais au député de retirer de tels propos.

M. G. Arseneault : Merci, Monsieur le président. On est très pointilleux aujourd'hui, à ce que je vois. Le leader avait toute une liste de choses non accomplies hier, de sorte que je présume qu'il renvoie à un règlement en particulier ou quelque chose du genre. Je pense que ce que j'ai entendu... Nous devons peut-être consulter le harsard. Nous suivons la période des questions de très près, mais il peut arriver que des mots échappent. Pour vous dire la vérité, je n'ai pas entendu le mot en question. Je l'ai peut-être manqué, mais je... Vous savez, il était assez évident que le ministre ne répondait pas aux questions. C'était évident. C'est un fait.

Le président : Énoncez votre rappel, s'il vous plaît.

Mr. G. Arseneault: Whether the word “truthful” was used, well, that is . . . You know, we will have to abide by it if that was what was said. We will take that for granted, but as I said, it was quite obvious what was happening here and what was going on with the answers. Thank you.

Mr. Speaker: Thank you, members, for that. I will have to review the tapes then, just to see exactly the context in which the speech was given. We will get back to you if appropriate.

Mr. Melanson: Mr. Speaker, I am going to show leadership here, and I am going to, if I did use those words . . . I know that you have not ruled yet, but I will lead by example. I will take those words back if I did use them, contrary to other members of this House lately.

Tabling of Documents

(Hon. Mr. Flemming tabled the documents entitled *Office of the Chief Coroner, Annual Report, 2018*, and *Office of the Chief Coroner, Annual Report, 2019*.)

Statements by Ministers

Hon. Ms. Green: Mr. Speaker, I am proud to announce that the Department of Transportation and Infrastructure has launched a new internal web application to help improve our response times when the public reports damages to roads.

The app was designed by staff and is used internally to track public requests. The system is set up to track various issues such as winter road conditions; road surface and bridge defects; culvert issues; and sign, guardrail, and fence defects. This new internal tool will allow us to be more efficient and increase accountability. When the public alerts us to an issue, the system will ensure that the request is provided to the appropriate staff, that an investigation takes place, and that a follow-up is provided when requested.

Flagging an issue does not necessarily mean that it will be fixed right away, and the districts will continue to work within the existing budget. However, we will be better equipped to plan ahead. To report an issue, the

M. G. Arseneault : À savoir si le mot « sincère » a été employé, eh bien, c’est... Vous savez, nous devons assumer ce qui a été dit. Nous tiendrons cela pour acquis, mais, comme je l’ai dit, ce qui se passait ici et avec les réponses était assez évident. Merci.

Le président : Merci, Messieurs les députés. Je devrai donc réécouter l’enregistrement pour voir dans quel contexte exactement les propos ont été tenus. Nous vous reviendrons là-dessus s’il y a lieu.

M. Melanson : Monsieur le président, je vais faire preuve de leadership ici, et je vais, si j’ai effectivement employé les mots en question... Je sais que vous n’avez pas encore rendu votre décision, mais je vais mener par l’exemple. Je retire les paroles en question si je les ai prononcées, contrairement à ce qu’ont fait d’autres parlementaires ces derniers temps.

Dépôt de documents

(L’hon. M. Flemming dépose les documents intitulés *Le bureau du coroner en chef, Rapport annuel : 2018* et *Le bureau du coroner en chef, Rapport annuel : 2019*.)

Déclarations de ministres

L’hon. M^{me} Green : Monsieur le président, je suis fière d’annoncer que le ministère des Transports et de l’Infrastructure a lancé une nouvelle application Web interne visant à améliorer nos délais d’intervention quand le public signale des dommages aux routes.

Conçue par le personnel, l’application est utilisée à l’interne pour assurer le suivi des demandes du public. Le système est configuré pour suivre différents problèmes comme l’état des routes en hiver, les défaillances liées à la surface des routes et aux ponts, les problèmes de ponceaux, ainsi que les défaillances dans les panneaux, les glissières de sécurité et les clôtures. Le nouvel outil interne nous permettra d’être plus efficaces et d’améliorer notre reddition de comptes. Quand le public nous avisera d’un problème, le système fera en sorte que la demande est remise au personnel approprié, qu’une enquête a lieu et qu’un suivi est fourni sur demande.

Le signalement d’un problème ne signifie pas nécessairement que le problème sera corrigé sur-le-champ, et les districts continueront à travailler dans les limites de leur budget actuel. En revanche, nous serons

public can contact their local district offices by phone or send an e-mail to <Transportation.Web@gnb.ca>. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. Guitard: I would like to thank the minister for bringing this to the House today.

C'est un nouvel outil.

It is a new tool.

J'espère que la ministre pourra utiliser cet outil à de bonnes fins. En d'autres mots, voici ce que je veux dire.

I hope that this tool will provide her with the stats that she needs to convince the government that she needs more money in her department. Her department has been underfinanced for a number of years.

Son ministère est sous-financé depuis plusieurs années. Nous avons besoin d'équipement additionnel et d'employés surnuméraires. Nous avons même besoin, je dirais, de nous débarrasser du titre « occasionnel » pour ce qui est des postes. Il y a des employés qui travaillent pour le gouvernement chaque printemps ou chaque automne. Nous devons les réembaucher, et c'est une perte de temps. Je pense que, compte tenu de la pénurie d'emplois et des difficultés quant au maintien, nous devrions pouvoir garder nos employés à temps plein et leur offrir de bons emplois bien rémunérés avec des conditions de travail acceptables. Cela rendrait la vie de la ministre beaucoup plus facile. Je ne blâme pas la ministre, car elle vient d'hériter de ce problème ; ce n'est pas sa faute.

M^{me} Mitton : Merci, Monsieur le président. Je suis heureuse de voir l'arrivée d'un nouvel outil pour améliorer les services provenant du ministère des Transports et de l'Infrastructure.

I am glad to see that there is this new tool. I think that it has potential, and I really hope it works because this is a major issue for people, especially those living in rural areas. One of the issues, though, that I have with this—and I do not think that this is the fault of the minister—is that it is still going to be within the existing budget, and the budget is too low. The budget

mieux outillés pour planifier. Pour signaler un problème, les gens peuvent communiquer avec leur bureau de district par téléphone ou envoyer un courriel à <Transportation.Web@gnb.ca>. Merci, Monsieur le président.

M. Guitard : Je voudrais remercier la ministre d'avoir fait part à la Chambre aujourd'hui de l'existence de l'outil en question.

It is a new tool.

C'est un nouvel outil.

I hope the minister will be able to put it to good use. In other words, here is what I mean.

J'espère que l'outil fournira à la ministre les statistiques dont elle a besoin pour convaincre le gouvernement qu'il faut plus d'argent dans son ministère. Son ministère est sous-financé depuis plusieurs années.

Her department has been underfunded for several years. We need additional equipment and supernumerary employees. I would even say we need to stop calling these positions “casual”. Some employees work for the government every spring or fall. We have to rehire them, which is a waste of time. Given the shortage of jobs and the retention difficulties, I think we should be able to keep our employees full-time and offer them good, well-paid jobs with acceptable working conditions. That would make the minister's job much easier. I am not blaming the minister, since she has just inherited the problem; it is not her fault.

Ms. Mitton: Thank you, Mr. Speaker. I am pleased to see the introduction of a new tool to improve services from the Department of Transportation and Infrastructure.

Je suis contente de voir l'arrivée du nouvel outil. Je pense qu'il a du potentiel, et j'espère vraiment qu'il fonctionnera, parce que c'est un gros problème pour les gens, surtout pour ceux qui vivent dans les régions rurales. Toutefois, l'un des problèmes que j'ai quant à l'outil — et je ne crois pas que ce soit la faute de la ministre —, c'est qu'il faudra quand même s'en tenir

for the Department of Transportation and Infrastructure does need to be increased because the work that needs to be done in my riding—and, it sounds like, in all the ridings across this province—cannot be done with the existing budget. It has been said that there is a maintenance deficit. The budget does need to be increased.

11:10

I regularly work to pass on information to DTI on behalf of constituents, but it looks as if constituents can go directly to the source and call or e-mail, and I will make sure to share this with my constituents. I really do hope that this tool works. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. Austin: Thank you, Mr. Speaker. I was pleased to have a briefing with the department's engineer in my district on this new public request tracking tool. My initial concern was that MLA requests would also go through the same process. I was worried that we, as MLAs, may not get the same response that we used to get in terms of direct discussions with the engineers.

However, after using it and seeing the inner workings of the system, it makes sense to me that this is a process that actually holds DTI accountable to the requests that come in. Oftentimes before, if you made a call, someone would say that it would be looked at and that type of thing, but it did not get done. Now this kind of provides that accountability to ensure that somebody at least looks at it and that, hopefully, some of the work will get done. We all know that as MLAs, we get lots of calls on culverts, potholes, bridges, etc., so this is a good move. Thank you, Mr. Speaker.

Dépôt et première lecture de projets de loi

(**M. Gauvin** propose que soit maintenant lu une première fois le projet de loi 26, *Loi modifiant la Loi sur la location de locaux d'habitation*.)

M. Gauvin : Ce projet de loi vise à modifier la *Loi sur la location de locaux d'habitation*, qui régit les relations entre les propriétaires et les locataires au

au budget, et le budget est trop faible. Il faut accroître le budget du ministère des Transports et de l'Infrastructure, car le budget actuel est insuffisant pour couvrir les travaux requis dans ma circonscription — et il semble que ce soit la situation dans toutes les circonscriptions de la province. Il a été dit qu'il existe un déficit d'entretien. Il faut augmenter le budget.

Il m'arrive régulièrement de transmettre des informations au MTI au nom des gens de ma circonscription, mais il semble qu'ils puissent aller directement à la source en appelant ou en envoyant un courriel ; je vais m'assurer d'en informer les gens de ma circonscription. J'espère vraiment que l'outil fonctionne. Merci, Monsieur le président.

M. Austin : Merci, Monsieur le président. J'ai eu le plaisir de recevoir une séance d'information par l'ingénieur du ministère dans mon district quant au nouvel outil de suivi des demandes du public. J'ai d'abord craint que les demandes des parlementaires aient à passer par le même processus. Je craignais que, en tant que parlementaires, nous n'obtenions plus la même réponse qu'avant, lorsque nous pouvions discuter directement avec les ingénieurs.

Toutefois, après avoir utilisé l'outil et vu les rouages internes du système, je trouve que c'est une façon de faire qui, de fait, oblige le MTI à rendre des comptes sur les demandes reçues. Avant, il arrivait souvent qu'on appelle et que quelqu'un réponde que le problème serait examiné et ainsi de suite, mais rien n'était fait. Maintenant, l'outil assure une certaine reddition de comptes en montrant que quelqu'un a au moins pris connaissance du problème et que, il est à espérer, une partie du travail sera faite. Nous savons tous que, en tant que parlementaires, nous recevons de nombreux appels à propos de ponceaux, de nids-de-poule, de ponts et ainsi de suite ; alors, c'est une bonne idée. Merci, Monsieur le président.

Introduction and First Reading of Bills

(**Mr. Gauvin** moved that Bill 26, *An Act to Amend The Residential Tenancies Act*, be now read a first time.)

Mr. Gauvin: The purpose of this bill is to amend *The Residential Tenancies Act*, which governs dealings between landlords and tenants in New Brunswick. It

Nouveau-Brunswick. Il énonce les obligations de chaque partie, traite des dépôts de garanties, prévoit une formule-type de bail et traite du processus d'expulsion et de toutes les questions connexes. La loi existante ne limite pas le montant de l'augmentation des loyers. Le projet de loi modificatif que nous proposons vise à ajouter un tout nouvel article à la loi actuelle pour traiter des augmentations des loyers. Merci, Monsieur le président.

Government Motions re Business of House

Hon. Mr. Savoie: Thank you, Mr. Speaker. It is the intention of government to pursue second reading of Bill 21 and to continue that until our noontime adjournment, at which time I will ask for a recess so that when we return at one o'clock, we will be able to deal with the committee structure. Then after we finish that, opposition business will begin at 2:30 p.m. and continue until 6 p.m. Thank you, Mr. Speaker.

11:15

Debate on Proposed Amendment to Motion for Second Reading of Bill 21

Mr. Speaker, after calling for continuation of the debate on the proposed amendment to the motion for second reading of Bill 21: Is there any further debate on the amendment? I recognize the member for . . . Excuse me, member, I believe that you have already spoken on the amendment. The member who introduced the amendment is deemed to have spoken on the amendment. Is there any further discussion on the amendment?

Mr. G. Arseneault: I was wondering whether you would not mind reading the amendment again to make sure that I have the right one. I have a stack of papers here, and I want to make sure that I have the right one in there so that I do not mix them up.

(**Mr. Speaker** reread the amendment.)

Mr. G. Arseneault: Thank you. I just want to support the amendment. I think I spoke on the bill yesterday. I talked a little about committees. I think it is important for people to recognize what the amendment is trying to do, what the minister is trying to do, and what the

sets out the obligations of each party, deals with security deposits, provides a Standard Form of Lease, and addresses the eviction process and all related issues. The current Act does not limit the amount of rent increases. The amendments that we are proposing would add a whole new section to the current Act to deal with rent increases. Thank you, Mr. Speaker.

Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre

L'hon. M. Savoie : Merci, Monsieur le président. L'intention du gouvernement est de poursuivre la deuxième lecture du projet de loi 21 jusqu'à l'heure du midi, puis je demanderai une pause pour que, à notre retour à 13 h, nous puissions nous pencher sur la structure des comités. Une fois que nous aurons terminé cela, les affaires émanant de l'opposition débiteront à 14 h 30 et se poursuivront jusqu'à 18 h. Merci, Monsieur le président.

Débat sur l'amendement proposé de la motion à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 21

Le président, à l'appel de la poursuite du débat sur l'amendement proposé de la motion à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 21 : Y a-t-il d'autres interventions à propos de l'amendement? Je donne la parole au député de... Excusez-moi, Monsieur le député, je crois que vous avez déjà pris la parole sur l'amendement. Il est considéré que le parlementaire qui dépose l'amendement a déjà eu la parole. Y a-t-il autre chose à propos de l'amendement?

M. G. Arseneault : Je me demandais si vous voudriez bien relire l'amendement pour que je puisse m'assurer que j'ai le bon. J'ai une pile de papiers devant moi, et je veux m'assurer que j'ai le bon amendement afin de ne pas les mélanger.

(**Le président** relit l'amendement.)

M. G. Arseneault : Merci. Je veux simplement appuyer l'amendement. Je crois avoir pris la parole sur le projet de loi hier. J'ai brièvement parlé des comités. À mon avis, il est important que les gens reconnaissent l'intention de l'amendement, ce que le ministre cherche à faire et ce que le gouvernement cherche à

government is trying to do. I think that it is all important and that people understand.

When we look at Bill 21, we see that it has to do with the *Industrial Relations Act* but that it has to do with a very specific area. That is the area concerning binding arbitration. As we know and as people who are involved with unions, even on the management side, will tell you, binding arbitration is in fact that. There are no criteria set down forcing people to look at this. You get the arbitration that takes place. Both sides present their cases, and then there is a decision made. What the government is trying to do . . . I was a little surprised at the minister's statement, to tell you the truth. It seemed to favour a certain side of the arbitration, and in setting criteria, it was an issue.

With regard to the amendment, the amendment put forth by the honourable member for Fredericton South asked that the bill be sent to a different committee. You may say: Well, what is the difference—one committee or the other committee? There is a difference. As I said yesterday, the big difference is that by going to the Standing Committee on Law Amendments, as was amended, it allows for witnesses to come forward. It allows the committee to hear both sides of the issue.

Right now, if you listened to what the minister said in the House yesterday when he brought forth the bill, you would believe that he had all this consultation done. He seemed to indicate that those who are involved with this arbitration—basically, the police unions and the unions dealing with firefighters . . . He led us to believe, to a certain extent, that he consulted with them, which I believe he did. But he also sort of indicated that the bill was built around what they had to say.

I beg to differ. This is not the understanding that I have about it. That is an important thing. If we had this at the Standing Committee on Law Amendments, we would probably call those groups in and ask them what their concerns are about the bill, if any, or whether they support it. We would not have to spend all this time talking about it. I think that is good. I think that is the clear thing.

Yesterday, the minister mentioned that the Premier met with the group at least once, that the minister met a number of times with all the groups involved, and that he consulted with the municipalities'

faire. Je crois que tout cela est important et qu'il faut que les gens comprennent.

L'examen du projet de loi 21 nous montre que celui-ci a trait à un aspect très précis de la *Loi sur les relations industrielles*. Cet aspect concerne l'arbitrage obligatoire. Comme nous le savons et comme vous le direz les gens concernés par les syndicats, même du côté du patronat, l'arbitrage obligatoire est effectivement à caractère obligatoire. Aucun critère n'est établi pour forcer les gens à examiner la situation. C'est l'arbitrage qui décide. Les deux côtés présentent leur cas, puis une décision est prise. Ce que tente de faire le gouvernement... À vrai dire, la déclaration du ministre m'a un peu surpris. Elle semblait favoriser un certain côté de l'arbitrage, et c'était un problème dans l'établissement des critères.

Pour ce qui est de l'amendement, l'amendement présenté par le député de Fredericton-Sud demandait que le projet de loi soit renvoyé à un autre comité. On pourrait dire : Eh bien, quelle différence cela fait-il, un comité ou un autre? Il y a une différence. Comme je l'ai dit hier, la principale différence est que, si le Comité permanent de modification des lois est saisi du projet de loi, comme le prévoit l'amendement, cela permettra la comparution de témoins. Cela permettra au comité d'entendre les deux côtés de la question.

Pour l'instant, si on a écouté ce que le ministre a dit à la Chambre hier au moment de présenter le projet de loi, on pourrait croire qu'il a déjà amplement consulté. Il semblait indiquer que les gens visés par l'arbitrage — essentiellement les syndicats de policiers et les syndicats qui représentent les pompiers... Il nous a dans une certaine mesure laissés entendre qu'il les avait consultés, ce que je crois qu'il a fait. Toutefois, il a aussi semblé indiquer que le projet de loi reposait sur ce que les syndicats en question avaient à dire.

Je ne suis pas d'accord. Ce n'est pas ainsi que je comprends le dossier. C'est un aspect important. Si nous avions un renvoi du projet de loi au Comité permanent de modification des lois, nous convoquerions probablement les groupes en question pour leur demander s'ils ont des préoccupations au sujet du projet de loi et s'ils l'appuient. Nous n'aurions pas besoin de passer tout ce temps à en discuter. Je crois que c'est bien. Je crois que c'est ce qui est clair.

Hier, le ministre a mentionné que le premier ministre avait rencontré le groupe au moins une fois, que le ministre avait rencontré tous les groupes concernés à plusieurs reprises et avait consulté les associations de

associations—both Francophone and Anglophone—and did some consultation. But a lot of that was done in private. A lot of that was without MLAs present.

11:20

When we talk about the democratic process . . . The Minister of Education and Early Childhood Development talks about that a lot. He talks about democracy. That is not the real aspect of democracy. There has to be democracy here. There has to be transparency.

That is the word of the day, I guess—"transparency". That is the word for this government. How is that transparent? That is the question that should be asked. How do the citizens who provide essential services and who gave up the right to strike to have binding arbitration . . . They gave that up. They are not allowed to strike. Now they are being pushed into a bit of a corner. The arbitrator is going to be forced to do this, this, and this. To tell you the truth, it leans toward one side.

Some of you may say that I am the former President of the New Brunswick Teachers' Association, which I am. That is a professional association. Someone else might say that I was Copresident of the New Brunswick Teachers' Federation, and that, I must admit, is the union side. I, indeed, was the copresident. I can go back to that.

I also spent eight years as a municipal councillor. In my first two years on municipal council, there was a contract that was being negotiated. At that time, it was a contract between the ambulance and the town of Dalhousie. It was a very serious contract. The person in charge of that was a councillor with a couple of committee members and so on. They did not make any headway. We were at loggerheads. The ambulance workers were going to be on strike. At that time, they did not have an idea that they could not strike. They were doing a slowdown, and it was going back and forth.

I, as a new councillor—and one who did not have any prejudice, supposedly, or did not have any history dealing with this group—was asked whether I would mind sitting down with the group because word had gotten back to the mayor and council that I could possibly get an agreement. I agreed to do that. I met

municipalités — aussi bien l'association francophone que l'association anglophone — et tenu des consultations. Toutefois, une bonne partie de cela a eu lieu en privé. Une bonne partie de cela a eu lieu sans parlementaires présents.

Quand nous parlons du processus démocratique... Le ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance en parle beaucoup. Il parle de démocratie. Or, ce n'est pas le véritable aspect de la démocratie. Il faut de la démocratie ici. Il faut de la transparence.

Je dirais que c'est le mot du jour — « transparence ». C'est le mot qui convient dans le cas du gouvernement actuel. Où est la transparence? Voilà la question qu'il faudrait poser. Comment les gens qui fournissent des services essentiels et qui ont renoncé au droit de grève pour avoir l'arbitrage obligatoire... Ils y ont renoncé. Ils n'ont pas le droit de faire la grève. Ils sont maintenant un peu acculés dans un coin. L'arbitre devra faire ceci, cela et cela. À vrai dire, la balance penche d'un côté.

Certains d'entre vous pourraient dire que je suis l'ancien président de la New Brunswick Teachers' Association, ce qui est exact. Il s'agit d'une association professionnelle. D'autres pourraient dire que j'ai été coprésident de la Fédération des enseignants du Nouveau-Brunswick, ce qui, je dois l'admettre, est le côté syndical. J'ai effectivement été le coprésident. Je pourrai revenir là-dessus.

J'ai également été conseiller municipal pendant huit ans. Durant mes deux premières années au conseil municipal, un contrat était en voie de négociation. À l'époque, il s'agissait d'un contrat entre les services d'ambulance et la ville de Dalhousie. C'était un contrat très sérieux. La personne responsable était un conseiller avec deux ou trois membres du comité et ainsi de suite. Aucun progrès n'a été fait. Nous étions en désaccord. Les ambulanciers allaient déclencher la grève. À l'époque, ils ne savaient pas qu'ils ne pouvaient pas faire la grève. Un ralentissement de travail a eu lieu, et on se renvoyait la balle.

On m'a demandé, en tant que nouveau conseiller — puisqu'il était présumé que je n'avais pas de parti pris ni d'historique de négociation avec le groupe en question —, si je voulais bien m'asseoir avec le groupe, car le maire et le conseil avaient entendu dire que je pourrais peut-être obtenir un accord. J'ai

with the president of the union. At that time, I represented the employer. We struck a tentative deal. We brought it to each group. The union brought it to its workers, and I brought it to council and explained it all. There was a bit of dotting the i's and crossing the t's, because I did not know all about that, that is for sure—making sure that everything was legal. That was done.

I have had the experience of being on one side of the ledger and being on the other side. It just happened that in my two years as copresident, I sat at the negotiation table for the union side. I was quite impressed with the way the government handled itself in the day and was quite impressed with our negotiating team and all of that.

To get back to the amendment that is being proposed here, it is important to note the difference. That is key. We are not doing things in private. If the government members really believe in their hearts that this is a good thing and they can defend it, then let someone else come in who does not agree with that to give us a different opinion. Give us that opinion so that we, as legislators, can say, You know, they have a point there. Maybe there could be some better leeway. Maybe there could be something there to balance the equation.

The minister, according to what he said yesterday, thinks that it is not in balance at the present time, because he mentions in his statement that it balances it better. I say that it might have thrown it off balance. I hear that this is what the unions are saying—that it threw it out of whack. I would like to know. I would like to hear from them. We heard the minister mention that he heard from them. I still question the minister on whether the unions are, in fact, in favour of this bill. He did not raise that. He did not give the balanced approach. We did not hear what they had to say except to say that the bill is based on what was heard from the union.

With that, Mr. Speaker, I am going to say that I would support the move to the law amendments committee. I think it is imperative to note that right now, we have a number of committees that are available—one of them is the law amendments committee—that have not been tasked with anything yet for this session. They could

accepté. J'ai rencontré le président du syndicat. À l'époque, je représentais l'employeur. Nous avons conclu une entente de principe. Nous l'avons présentée à chaque groupe. Le syndicat l'a soumise à ses membres, et je l'ai présentée et expliquée au conseil. Il a fallu régler quelques détails, car je ne connaissais pas tout le processus, c'est certain — il fallait s'assurer que tout était légal, ce qui a été fait.

J'ai acquis de l'expérience des deux côtés de la table. Il s'adonne que, durant mes deux années à titre de coprésident, j'étais assis du côté syndical à la table de négociation. La manière dont le gouvernement s'est comporté ce jour-là m'a grandement impressionné, tout comme notre équipe de négociation.

Pour en revenir à l'amendement proposé, il est important de noter la différence. C'est essentiel. Nous ne faisons pas les choses en privé. Si les parlementaires du côté du gouvernement croient sincèrement que c'est une bonne idée et qu'ils peuvent la défendre, qu'ils laissent alors témoigner d'autres personnes qui ne sont pas d'accord afin de nous donner une opinion différente. Laissez-leur nous donner cette opinion pour que nous puissions, en tant que législateurs, dire : Vous savez, les gens ont peut-être des arguments valides. Peut-être qu'il pourrait y avoir plus de latitude. Peut-être qu'il y a là des aspects qui pourraient équilibrer l'équation.

D'après ce qu'il a dit hier, le ministre pense que les choses ne sont pas équilibrées à l'heure actuelle, car il a mentionné dans sa déclaration que le projet de loi apporte plus d'équilibre. Je dis plutôt que celui-ci a peut-être rompu l'équilibre. J'entends que c'est ce que disent les syndicats — que le projet de loi a tout déséquilibré. J'aimerais savoir. J'aimerais entendre ce que les syndicats ont à dire. Nous avons entendu le ministre mentionner qu'il a eu un apport d'eux. Je continue à questionner le ministre pour savoir si, effectivement, les syndicats appuient le projet de loi. Il ne l'a pas dit. Il n'a pas proposé une approche équilibrée. Nous n'avons pas entendu ce que les syndicats avaient à dire, sauf que le projet de loi est fondé sur ce qui a été entendu en provenance du syndicat.

Sur ce, Monsieur le président, j'ajoute que j'appuierais le renvoi au Comité de modification des lois. À mon avis, il est impératif de noter que, à ce stade-ci, nous avons à notre disposition plusieurs comités — dont l'un est le Comité de modification des lois — qui n'ont été chargés de rien encore cette session-ci. Ces comités

very easily take this into consideration and move it along fairly quickly, with some understanding that there could be witnesses called. It is in the hands of the committee to decide which witnesses should be called and when they should be called. The timeline is in the committee's hands.

11:25

While I am speaking about committees, which is quite related to the amendment, I think we should be doing that more often, not just for law amendments. I think that every committee should have the right to call witnesses. I think that all committees should have working plans in place if they do not have legislation in front of them. Legislation always takes priority, but if they do not have legislation, maybe a subject matter could be referred to a committee.

(Interjection.)

Mr. Speaker: Order.

Mr. G. Arseneault: That could be something that could be done quite often. When you talk about democracy, you see that this is where the key is. I can suggest to you that if you talk to parliamentarians with experience who have worked in the real committee process, they will tell you that this is where the work is done. This is where the give-and-take is done. This is what we need to see happen here. If we really want to be a democracy and to have transparency, we have to have those committees working in a responsible way, working with authority.

Again, it does not mean that the government will lose its majority in committee. It is still in the majority. It still has the majority of members on a committee. At least, it gives some subject matter . . . There could be a subject matter that has an interest to all of us. It could be that you could sit on a committee. I did. I sat on a federal government committee on clear-cutting. That was of interest to everyone. We heard from the environmentalists, we heard from those who were for clear-cutting, and we heard from those who were against clear-cutting. What do we do? That is what it is all about.

It does not have to be a controversial subject. It could be a subject of the day that is current in the news. It does not have to be our responsibility. Maybe we want to hear about it a little more. I do not know whether

pourraient très facilement étudier le dossier et le faire progresser assez rapidement, étant entendu que des témoins pourraient être convoqués. Il revient au comité de décider des témoins à convoquer et du moment de leur comparution. L'échéancier est entre les mains du comité.

Tandis que je parle des comités, ce qui est très à propos en ce qui concerne l'amendement, je pense que nous devrions avoir des renvois plus souvent, et pas seulement au Comité de modification des lois. Je pense que chaque comité devrait avoir le droit de convoquer des témoins. Je pense que tous les comités devraient établir un plan de travail s'ils n'ont pas de mesure législative à étudier. Les mesures législatives ont toujours préséance, mais, si les comités n'ont pas de mesure législative à étudier, des dossiers pourraient peut-être alors être renvoyés à un comité.

(Exclamation.)

Le président : À l'ordre.

M. G. Arseneault : C'est quelque chose qui pourrait être fait assez souvent. Quand on parle de démocratie, on voit que c'est la clé. Je peux vous dire que, si vous parlez à des parlementaires qui ont eu l'expérience de travailler dans le cadre du vrai processus des comités, ils vous diront que c'est là où le travail se fait. C'est là que se font les concessions mutuelles. C'est ce qu'il nous faut ici. Si nous voulons vraiment être une démocratie et faire preuve de transparence, il faut que les comités travaillent de façon responsable et avec autorité.

Là encore, cela ne signifie pas que le gouvernement perdra sa majorité aux comités. Il demeure majoritaire. Les membres du gouvernement ont encore la majorité aux comités. Au moins, procéder ainsi donne des sujets à traiter... Il y a des sujets qui pourraient tous nous intéresser. Vous pourriez même siéger à un comité. Je l'ai fait. J'ai siégé à un comité fédéral sur la coupe à blanc. C'était un sujet qui intéressait tout le monde. Nous avons entendu des environnementalistes, nous avons aussi entendu des partisans de la coupe à blanc et des opposants à la coupe à blanc. Que ferons-nous? Voilà ce dont il est question.

Il n'est pas nécessaire qu'il s'agisse d'un sujet controversé. Il pourrait s'agir d'un sujet qui est dans l'actualité. Il n'est pas nécessaire que ce soit notre responsabilité. Peut-être que nous voulons en savoir

there is a transportation committee here, but there should be. Maybe when it comes to things such as airports and VIA Rail, the transportation committee could be sitting and coming out with a report, advancing ideas and supporting them. Those are federal jurisdictions. But what is wrong with our trying to help our New Brunswick areas and help them with systems of that nature? That is important, Mr. Speaker.

With that, I think that I have made my point. I would hope that I have planted some seeds with regard to committees. I hope that not only will we look at this bill as going to law amendments but also we will look at other bills going there as well and going to all committees. Let all the MLAs have the experience of being on a committee that actually works. I have sat here for two years, and I was not on any standing committee except for LAC. We met on a regular basis, so I was busy. But I know that some MLAs did not meet. Those MLAs were government members and opposition members. They did not meet. The committees did not meet for two years. It does not make sense. Why have a committee? It does not make sense.

Thank you, Mr. Speaker, for your time and indulgence. I know that you listened attentively, and I really appreciate that. Thank you.

Ms. Mitton: Thank you, Mr. Speaker. I am rising today to speak in favour of the amendment that was brought forward by the member for Fredericton South and leader of my party. I wanted to mention that yesterday, the Minister of Post-Secondary Education, Training and Labour mentioned some new information which is that there have been private meetings—several of them—with the police and firefighter unions. He was saying that progress has been made and that the constitutional responsibilities to them have been met.

I am certainly not calling into question the truthfulness of what the minister said, but he had the opportunity to be in the room to hear answers, to ask questions, to hear that information. He is the one proposing this law, but all members of the House are, indeed, lawmakers. In order to do our jobs, we need to have the opportunity also to be able to ask questions of these people, of witnesses in the committees such as law amendments, and to be able to hear the answers ourselves. There may even be questions that were not

un peu plus. Je ne sais pas s'il existe un comité des transports ici, mais il devrait y en avoir un. Ainsi, pour ce qui est de questions comme les aéroports et VIA Rail, le comité des transports pourrait siéger et produire un rapport qui propose et défend des idées. Ce sont des compétences fédérales, mais qu'il y a-t-il de mal à vouloir aider nos régions du Nouveau-Brunswick grâce à des réseaux d'une telle nature? Voilà qui est important, Monsieur le président.

Sur ce, je pense avoir passé mon message. J'espère avoir semé des graines en ce qui concerne les comités. J'espère que nous envisagerons non seulement de renvoyer le projet de loi à l'étude au Comité de modification des lois, mais aussi d'y renvoyer d'autres projets de loi et d'en renvoyer à tous les comités. Permettons à l'ensemble des parlementaires de connaître l'expérience de siéger à un comité qui fonctionne. Je siége ici depuis deux ans, et je n'ai participé à aucun comité permanent à part le CAAL. Nous nous réunissions régulièrement, ce qui m'a tenu occupé. Toutefois, je sais que des parlementaires n'ont pas eu de réunions. Il s'agissait de parlementaires aussi bien du côté du gouvernement que de l'opposition. Ils n'ont pas eu de réunions. Cela fait deux ans que les comités n'ont pas siégé. Cela ne fait aucun sens. Pourquoi avoir des comités? Cela ne fait aucun sens.

Monsieur le président, merci pour votre temps et votre indulgence. Je sais que vous avez écouté avec attention, et je l'apprécie vraiment. Merci.

M^{me} Mitton : Merci, Monsieur le président. Je prends la parole aujourd'hui pour me prononcer pour l'amendement proposé par le député de Fredericton-Sud et chef de mon parti. Je tenais à mentionner que, hier, le ministre de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail a mentionné de nouvelles informations, à savoir qu'il y avait eu des rencontres en privé — plusieurs rencontres — avec les syndicats des policiers et des pompiers. Il a affirmé que des progrès avaient été réalisés et que les responsabilités constitutionnelles à leur endroit avaient été remplies.

Je ne remets certainement pas en question la véracité des paroles du ministre, mais il a eu l'occasion de se trouver dans la pièce pour entendre les réponses, poser des questions et entendre l'information. C'est lui qui propose le projet de loi à l'étude, mais tous les parlementaires sont, de fait, des législateurs. Pour que nous puissions faire notre travail, nous devons avoir la possibilité de poser des questions aux gens concernés, aux témoins comparaisant devant un comité comme celui de la modification des lois et d'entendre les

asked there that other members would come up with. I think that it is important to have this go to the law amendments committee in order for the Members of the Legislative Assembly to do their jobs.

11:30

This government had originally planned for this bill to go to the law amendments committee, and I would very much like to see that path followed so that it goes to that committee. The questions that need to be asked can be asked, and all members will have the chance, in a public setting, to hear the answers. Then, depending on what the answers are, we could proceed with the process.

I think it is very important, and I want to echo what was just being said by a member of the official opposition that there is an importance. This is something that the Green caucus speaks about often. There is an importance of speaking publicly of transparency and of being able to ask question of experts, of witnesses, and of the people who know about these topics in a public setting. There is some room for improvement in our Legislature and with our committees, whether it is LAC holding meetings publicly or our being able to send more legislation to law amendments.

I speak in favour of this motion to send this bill to law amendments, and I hope that other members will support this amendment. It adds another step so that we can learn more and do our jobs well. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. Speaker: Is there any further discussion on the amendment?

(**Mr. Speaker**, having read the proposed amendment, put the question.

Ms. Mitton and **Mr. Coon** requested a recorded vote.)

réponses par nous-mêmes. Il pourrait même y avoir des questions qui ne sont pas posées en comité et que d'autres parlementaires pourraient poser. À mon avis, il est important que le projet de loi soit renvoyé au Comité de modification des lois pour que les parlementaires puissent faire leur travail.

À l'origine, le gouvernement actuel avait prévu que le projet de loi serait renvoyé au Comité de modification des lois, et j'aimerais beaucoup que cela se produise et que le projet de loi soit renvoyé au comité. Les questions qui doivent être posées pourraient l'être, et l'ensemble des parlementaires auraient l'occasion d'entendre les réponses en séance publique. Puis, selon les réponses, nous pourrions aller de l'avant et poursuivre le processus.

Je pense que c'est très important, et je tiens à faire écho à ce que vient de dire un député du côté de l'opposition officielle, qui a souligné cette importance. C'est une question dont discute souvent le caucus des Verts. Il est important de parler publiquement de transparence et de pouvoir poser des questions à des spécialistes, à des témoins et à des personnes qui sont au fait des sujets à l'étude dans un contexte public. Nous pouvons faire mieux à notre Assemblée législative et à nos comités, que ce soit la tenue de séances publiques par le CAAL ou la possibilité pour nous de renvoyer plus de mesures législatives au Comité de modification des lois.

Je suis en faveur de la motion visant à renvoyer le projet de loi au Comité de modification des lois, et j'espère que d'autres parlementaires appuieront l'amendement. Cela ajoute une autre étape de façon à ce que nous puissions en apprendre plus et bien faire notre travail. Merci, Monsieur le président.

Le président : Y a-t-il d'autres commentaires sur l'amendement?

(**Le président** donne lecture de l'amendement proposé et propose la question.

M^{me} Mitton et **M. Coon** demandent la tenue d'un vote nominal.)

11:40

Recorded Vote—Proposed Amendment to Motion for Second Reading of Bill 21 Defeated

(**Mr. Speaker**, having called for the ringing of the division bells, put the question on the proposed amendment to the motion for second reading of Bill 21, *An Act to Amend the Industrial Relations Act*, and the proposed amendment was defeated on a vote of 26 Nays to 21 Yeas, recorded as follows:

Yeas—Mr. G. Arseneault, Mr. Melanson, Mrs. Harris, Mr. Coon, Mrs. F. Landry, Ms. Thériault, Mr. D'Amours, Mr. LeBlanc, Mr. Bourque, Mr. D. Landry, Ms. Mitton, Mr. McKee, Mr. C. Chiasson, Mr. LePage, Mr. Guitard, Mr. Legacy, Mr. K. Chiasson, Mr. Mallet, Mr. Gauvin, Mr. K. Arseneau, Mrs. Conroy.

Nays—Hon. Mr. Savoie, Hon. Mr. Higgs, Hon. Mr. Steeves, Ms. Sherry Wilson, Hon. Ms. Green, Hon. Ms. Scott-Wallace, Hon. Mrs. Shephard, Hon. Mr. Cardy, Hon. Ms. Dunn, Hon. Mr. Allain, Hon. Mr. Holder, Mrs. Bockus, Mr. Carr, Mr. Ames, Hon. Mr. Flemming, Mr. Turner, Mr. Wetmore, Hon. Mr. Fitch, Hon. Mrs. Johnson, Mr. Hogan, Mr. Stewart, Mr. Cullins, Hon. Mr. Crossman, Mrs. Anderson-Mason, Hon. Mr. Holland, Hon. Mary Wilson.)

11:50

Debate on Second Reading of Bill 21

Mr. G. Arseneault: Mr. Speaker, I will not delay this much. I had a lot of leeway speaking on the amendment, and I appreciate that leeway. I just wanted to say that. We will deal with it in committee. That is what the process moves toward, so I would rather save some time here. Thank you.

M. K. Arseneau : Merci, Monsieur le président. Sur le projet de loi, je veux dire encore une fois... Je pense que nous avons débattu ceci lorsque nous avons parlé de la capacité de payer du gouvernement dans les négociations avec les foyers de soins.

Je peux comprendre, d'un côté, la situation des municipalités, qui voient augmenter les coûts liés à certains de ces postes. Elles se demandent si elles ont

Vote nominal (rejet de l'amendement proposé de la motion à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 21)

(**Le président** demande de faire fonctionner la sonnerie d'appel et met la question aux voix ; l'amendement proposé de la motion à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 21, *Loi modifiant la Loi sur les relations industrielles*, est rejeté par un vote de 26 contre et 21 pour, inscrit comme suit :

pour : M. G. Arseneault, M. Melanson, M^{me} Harris, M. Coon, M^{me} F. Landry, M^{me} Thériault, M. D'Amours, M. LeBlanc, M. Bourque, M. D. Landry, M^{me} Mitton, M. McKee, M. C. Chiasson, M. LePage, M. Guitard, M. Legacy, M. K. Chiasson, M. Mallet, M. Gauvin, M. K. Arseneau, M^{me} Conroy ;

contre : l'hon. M. Savoie, l'hon. M. Higgs, l'hon. M. Steeves, M^{me} Sherry Wilson, l'hon. M^{me} Green, l'hon. M^{me} Scott-Wallace, l'hon. M^{me} Shephard, l'hon. M. Cardy, l'hon. M^{me} Dunn, l'hon. M. Allain, l'hon. M. Holder, M^{me} Bockus, M. Carr, M. Ames, l'hon. M. Flemming, M. Turner, M. Wetmore, l'hon. M. Fitch, l'hon. M^{me} Johnson, M. Hogan, M. Stewart, M. Cullins, l'hon. M. Crossman, M^{me} Anderson-Mason, l'hon. M. Holland, l'hon. Mary Wilson.)

Débat à l'étape de la deuxième lecture du projet de loi 21

M. G. Arseneault : Monsieur le président, je ne retarderai pas trop les travaux. J'ai eu beaucoup de latitude quand j'ai pris la parole sur l'amendement, et je l'apprécie. Je tenais à le mentionner. Nous étudierons le projet de loi en comité. C'est vers quoi nous mène le processus, de sorte que je préfère conserver du temps maintenant. Merci.

Mr. K. Arseneau: Thank you, Mr. Speaker. About the bill, I want to say again... I think we debated this when we talked about the government's ability to pay in bargaining with nursing homes.

On one hand, I can understand the situation of municipalities, which are seeing increased costs for some of these items. They are wondering if they have

la capacité de payer. Cependant, la capacité de payer est un concept très flou. Je vais continuer à le dire : Je trouve ce concept extrêmement flou. Cela ne veut absolument rien dire.

Nous voyons le gouvernement se pêter les bretelles et refuser des suggestions et des amendements, en disant qu'ils sont flous. Nous l'avons vu juste l'autre jour. Le ministre de la Justice et de la Sécurité publique a refusé un amendement afin d'ajouter une période de six mois au projet de loi qui modifie la *Loi sur les coroners*. Il a blâmé cela sur quelque chose de flou. Pour cette raison, il n'a pas accepté l'amendement.

Mais, là, tout d'un coup, ici, le gouvernement essaie d'introduire un concept flou et incompréhensible dans les négociations. Il fait cela au lieu de miser sur la négociation de bonne foi.

Dernièrement, nous avons vu un contrat être réglé dans la région de Moncton. Il y a eu des négociations. Cela ne s'est jamais rendu à l'arbitrage. Donc, il y a eu une négociation, comme cela devrait avoir lieu, et cela a permis de régler le problème.

Cela dit, parlons de la capacité de payer. Nous pouvons bouger des montants dans les budgets et ne jamais avoir la capacité de payer quoi que ce soit. Cela peut être soit une municipalité ou soit un gouvernement. Même à la maison, c'est possible. Le gouvernement tient-il compte de la capacité de payer des gens pour des loyers, par exemple? Prend-il en considération la capacité de payer des gens qui travaillent au salaire minimum et qui ne peuvent pas se trouver de loyer, que ce soit en région rurale ou en région urbaine? Le gouvernement tient-il compte de cette capacité de payer? Absolument pas, parce que c'est un concept flou qui ne veut rien dire.

Donc, que le gouvernement commence à essayer d'introduire des choses quand cela fait son affaire mais qu'il refuse de le faire quand cela ne fait plus son affaire, c'est parler des deux côtés de la bouche, Monsieur le président. Et je trouve cela insultant pour les gens du Nouveau-Brunswick. Je trouve cela insultant pour les parlementaires. Je trouve cela insultant pour toutes les luttes syndicales qui ont eu lieu au cours des 150 dernières années.

Maintenant, revenons à la situation des municipalités. Je peux comprendre leur point de vue. Ici, la solution est-elle d'introduire quelque chose, alors que personne ne sait si cela va vraiment fonctionner ou non?

the ability to pay. However, ability to pay is a very vague concept. I repeat, I find the concept extremely vague. It means absolutely nothing.

We see this government patting itself on the back and refusing suggestions and amendments, calling them vague. We saw an example of this just the other day. The Minister of Justice and Public Safety rejected an amendment to add a six-month period to the bill amending the *Coroners Act*. He blamed it on something vague. That was his reason for not agreeing to the amendment.

However, now, here, all of a sudden, the government is trying to introduce a vague and incomprehensible concept into the bargaining process. It is doing this instead of focussing on bargaining in good faith.

An agreement was recently reached in the Moncton region. There was bargaining. The matter never went to arbitration. Therefore, there was bargaining, as there should be, so the problem was solved.

Having said that, let's talk about ability to pay. We can shuffle money around in budgets and never be able to pay for anything. This could be a municipality or a government. This can even be done in a household. Does the government factor in people's ability to pay rent, for example? Does it consider the ability to pay of people who are working for minimum wage and cannot afford to pay rent, whether it be in a rural or urban area? Does the government take ability to pay into account in those cases? Absolutely not, because it is a vague concept that means nothing.

So, when government members start trying to introduce things when it suits them but then refuse to do so when it no longer suits them, they are talking out of both sides of their mouths, Mr. Speaker. I find that insulting to New Brunswickers, too. I find it insulting to members. I find it insulting to all the union struggles that have taken place over the past 150 years.

Now, let's get back to the situation that municipalities are in. I can understand their point of view. Is the solution here to introduce something when no one knows if it will really work or not?

11:55

Quelqu'un qui arrive à l'arbitrage pourrait dire : Bon, le concept de la capacité de payer, c'est quoi? Prendra-t-on en compte si vous bougez ce côté-ci de votre budget ou si vous réduisez dans ce bout-ci de votre budget, ou si vous augmentez vos revenus, pour considérer que là vous aurez la capacité de payer? Ce sont, je pense, des questions que nous devrions nous poser.

Malheureusement, les parlementaires du côté du gouvernement ne sont même pas capables de laisser le projet de loi être renvoyé devant le Comité permanent de modification des lois pour pouvoir faire venir des gens ici, à la Chambre, pour témoigner et pour parler des différentes situations. Je trouve cela extrêmement malheureux que les parlementaires du côté du gouvernement votent contre quelque chose comme cela. Étant donné que le ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance tantôt, lors de la période de questions, a parlé d'ironie à propos de la question du député de Kent-Sud, je trouve ironique que, un jour, il se dise le grand défenseur de la démocratie et que, un autre jour, il se lève pour arrêter le processus démocratique qui devrait avoir lieu, car il vise à poser des questions qui sont importantes au sujet d'un projet de loi. Il y a des jours où il suit la ligne du parti et il y en a d'autres où il ne la suit pas. Je trouve cela très ironique.

C'est certain que nous allons avoir des questions. Toutefois, les questions ne vont pas venir tout simplement du ministre, qui a eu ses réunions par lui-même. Clairement, nous allons faire de la recherche. Comme parti de l'opposition, je pense que nous avons la responsabilité de parler avec différents intervenants. Toutefois, tout de suite, ce sont des réponses préparées d'avance. Si les réponses ont la même teneur que celles que nous recevons durant la période de questions, nous n'allons pas apprendre grand-chose de nouveau.

Je reviens sur le fait que je trouve désolant que le gouvernement ne veuille pas avancer d'une façon constructive en ce qui a trait au présent projet de loi. Je trouve très difficile de comprendre ce qu'est une capacité de payer. Voilà pour ce qui est de cette perplexité. Nous allons soulever ce point en comité et nous allons continuer le travail. Merci beaucoup. Monsieur le président.

Someone engaging in arbitration might say: What exactly does the concept of ability to pay mean? Does it mean moving or cutting part of your budget, or inflating your revenue? I think these are questions we should be asking ourselves.

Unfortunately, government members are not even willing to let the bill go to the Standing Committee on Law Amendments so that people can be brought in to the House to appear before the committee and discuss the various scenarios. I find it extremely unfortunate that government members are voting against something like this. Given that the Minister of Education and Early Childhood Development spoke earlier during question period of irony regarding a question from the member for Kent South, I find it ironic that one day he claims to be a great defender of democracy while, another day, he rises to block the democratic process that should be taking place and which aims to address important questions about a bill. There are days when he follows the party line and others when he does not. I find that very ironic.

Obviously, we are going to have questions. However, the questions are not just going to come from the minister, who has held meetings by himself. Clearly, we, too, are going to do research. As an opposition party, I think we have a responsibility to talk to different stakeholders. However, right now, these are answers that were prepared in advance. If the answers are the same as the ones we get during question period, we are not going to learn a great deal.

I want to come back to the fact that I find it unfortunate that the government does not want to move forward constructively on this bill. I find it very difficult to understand what ability to pay means. That is what I wanted to say, that the concept is perplexing. We will raise this in committee and continue the work. Thank you very much, Mr. Speaker.

Second Reading

(**Mr. Speaker** put the question, and Bill 21, *An Act to Amend the Industrial Relations Act*, was read a second time and referred to the Standing Committee on Economic Policy.)

Government Motions re Business of House

Hon. Mr. Savoie: Thank you, Mr. Speaker. I would now move that the House go into recess until 2:30 p.m., at which time we will start opposition day. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. Speaker: The House will now recess until 2:30 p.m., when we will begin opposition business.

(The House recessed at 11:59 a.m.)

The House resumed at 2:47 p.m.)

14:47

Speaker's Ruling

Mr. Speaker: Please be seated. Members, there is a long-standing convention in the House here and in other legislatures across Canada and the Commonwealth that the use of props is not permitted. To quote the *House of Commons Procedure and Practice*, third edition, on page 617:

Speakers have consistently ruled that visual displays or demonstrations of any kind used by Members to illustrate their remarks or emphasize their positions are out of order. Similarly, props of any kind have always been found to be unacceptable in the Chamber.

Today, it has been brought to my attention that we have a number of members in the Chamber who are wearing masks with a message that is causing some disorder with other members. As such, while the nature of the mask certainly is a matter of great importance and I respect the members for their compassion, I would ask that the members please remove the masks and replace them with other masks.

Deuxième lecture

(**Le président** met la question aux voix ; le projet de loi 21, *Loi modifiant la Loi sur les relations industrielles*, est lu une deuxième fois et renvoyé au Comité permanent de la politique économique.)

Motions ministérielles relatives aux travaux de la Chambre

L'hon. M. Savoie : Merci, Monsieur le président. Je propose maintenant la levée de la séance jusqu'à 14 h 30, où nous commencerons la journée de l'opposition. Merci, Monsieur le président.

Le président : La séance est levée jusqu'à 14 h 30, où nous commencerons l'étude des affaires émanant de l'opposition.

(La séance est suspendue à 11 h 59.)

La séance reprend à 14 h 47.)

Déclaration du président de la Chambre

Le président : Veuillez vous asseoir. Mesdames et Messieurs les parlementaires, notre Chambre et d'autres assemblées législatives du Canada et du Commonwealth respectent une convention de longue date selon laquelle l'utilisation d'accessoires est interdite. À la page 617 de la troisième édition de *La procédure et les usages de la Chambre des communes* il est écrit :

Les Présidents ont systématiquement déclaré que les étalages et les manifestations de toutes sortes employés par des députés pour illustrer leurs interventions ou pour souligner leurs positions étaient irrecevables. De même, les accessoires de quelque sorte que ce soit ont toujours été jugés inacceptables à la Chambre.

Aujourd'hui, on m'a signalé qu'un certain nombre de parlementaires à la Chambre portent un masque dont le message cause du désordre auprès d'autres parlementaires. Par conséquent, même si la nature du message revêt certainement une grande importance et que je respecte les parlementaires pour leur compassion, je demande à ceux-ci de bien vouloir retirer et remplacer les masques en question.

Mr. Coon: Thank you, Mr. Speaker. I just want some clarification in terms of masks. We have a variety of masks. Is it acceptable to wear a mask with either a national symbol such as the Canadian flag or a New Brunswick symbol such as the New Brunswick flag or an Indigenous symbol such as the Wolastoqey flag or the Mi'kmaw flag?

Mr. Speaker: Member, the matter is whether or not there are masks that are causing some disruption or have been taken into account or are a problem with some members. As such, that is the case, so I would ask for members to remove the masks and then replace them if they have not already done so.

14:50

Motion 3

Mrs. Harris, pursuant to notice of Motion 3, moved, seconded by **Mr. G. Arseneault**, as follows:

WHEREAS the chiefs of the Wolastoqey and Mi'kmaq First Nations have written to the Premier asking for an inquiry into systemic racism in New Brunswick criminal justice and policing;

WHEREAS the information and recommendations from an inquiry should provide valuable insight into what measures can be adopted to best address the serious issue of racism in our criminal justice and policing systems;

WHEREAS the Premier of Nova Scotia has recently apologized for systemic racism in that province's justice system, that province has introduced significant reforms and has committed to additional reforms;

BE IT THEREFORE RESOLVED THAT the Legislative Assembly urge the government to appoint a commission of inquiry into systemic racism in New Brunswick criminal justice and policing under section 2 of the Inquiries Act;

BE IT FURTHER RESOLVED THAT the Legislative Assembly urge the government to appoint Indigenous

M. Coon : Merci, Monsieur le président. J'aimerais avoir quelques précisions concernant les masques. Nous avons une variété de masques. Est-il acceptable de porter un masque sur lequel figure un symbole national comme le drapeau canadien, un symbole néo-brunswickois comme le drapeau néo-brunswickois ou un symbole autochtone comme le drapeau wolastoqiyik ou le drapeau mi'kmaq?

Le président : Monsieur le député, la question est de savoir s'il y a des masques qui dérangent ou qui ont été pris en compte ou qui sont problématiques pour d'autres parlementaires. Par conséquent, comme c'est effectivement le cas, je demanderais aux parlementaires de retirer leur masque et de le remplacer si ce n'est déjà fait.

Motion 3

Conformément à l'avis de motion 3, **M^{me} Harris**, appuyée par **M. G. Arseneault**, propose ce qui suit :

attendu que les chefs des Premières Nations wolastoqey et mi'kmaq ont écrit au premier ministre pour demander la tenue d'une enquête sur le racisme systémique au sein du système de justice pénale et des services de police au Nouveau-Brunswick ;

attendu que les renseignements et les recommandations découlant d'une enquête devraient fournir de précieuses indications quant aux mesures à adopter pour traiter au mieux le sérieux problème que constitue le racisme au sein de notre système de justice pénale et de nos services de police ;

attendu que le premier ministre de la Nouvelle-Écosse a récemment présenté des excuses pour le racisme systémique au sein du système de justice de cette province, que d'importantes réformes ont été instaurées dans cette province et qu'un engagement d'amorcer des réformes additionnelles y a été pris ;

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à nommer, en vertu de l'article 2 de la Loi sur les enquêtes, une commission d'enquête sur le racisme systémique au sein du système de justice pénale et des services de police au Nouveau-Brunswick,

que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à nommer des commissaires autochtones et à se servir

commissioners and use the terms of reference developed by Indigenous leaders in the constitution of this inquiry;

BE IT FURTHER RESOLVED that the Legislative Assembly urge the government to implement all of the recommendations of this Inquiry.

(**Mr. Speaker** read the motion, and the following debate ensued.)

Debate on Motion

Mrs. Harris: Thank you very much, Mr. Speaker. I certainly respect your decision regarding the masks that the Wolastoqey Nation provided to the Assembly that simply stated, End systemic racism. It is unfortunate that we have not been able to show our support to them. They took the time to bring us the masks. But I most certainly respect your call on that.

Mr. Speaker, it is my honour and privilege to be able to speak on today's motion. The motion came forth because the Chiefs of the Wolastoqey and Mi'kmaw First Nations have written to the Premier asking for an inquiry into systemic racism in New Brunswick's criminal justice and policing. It is not only the First Nations who are calling on the province for this public inquiry. We have witnessed much public support, we have seen people gather, and we have read many different words of people supporting this.

This inquiry is not just about the tragic cases of Rodney Levi and Chantel Moore. It is about acknowledging that systemic racism exists, examining how and why it exists, and moving forward with a comprehensive plan to address it. This inquiry would drill down into the real issues and would provide invaluable recommendations to government.

This inquiry is not about putting blame on police. It is not the police officers who are broken. It is the system that they work in that is broken. This is not about placing blame on the current government, as systemic racism has existed across many governments of all colours. But we now have the chance to be part of the

du mandat élaboré par des dirigeants autochtones pour la réalisation de l'enquête

et que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à mettre en oeuvre toutes les recommandations découlant de l'enquête.

(**Le président** donne lecture de la motion ; il s'élève un débat.)

Débat sur la motion

M^{me} Harris : Merci beaucoup, Monsieur le président. Je respecte certes votre décision concernant les masques que des membres de la nation wolastoqiyik ont fournis à l'Assemblée, qui demandent simplement qu'on mette fin au racisme systémique. Il est malheureux que nous n'ayons pas pu leur témoigner notre soutien. Ils ont pris le temps de nous apporter les masques. Toutefois, je respecte certainement votre décision sur la question.

Monsieur le président, prendre la parole sur la motion d'aujourd'hui est pour moi un honneur et un privilège. La motion découle du fait que les chefs des Premières Nations wolastoqiyik et mi'kmaq ont écrit au premier ministre pour demander la tenue d'une enquête sur le racisme systémique au sein du système de justice pénale et des services de maintien de l'ordre du Nouveau-Brunswick. Les Premières Nations ne sont pas les seules à demander à la province de tenir une telle enquête publique. Nous avons vu un fort appui de la population, nous avons vu les gens se rassembler, et nous avons lu les nombreux propos des gens qui appuient cela.

L'enquête en question ne vise pas uniquement les cas tragiques de Rodney Levi et de Chantel Moore. Il s'agit de reconnaître que le racisme systémique existe, d'examiner comment et pourquoi il existe et d'aller de l'avant en ayant un plan d'ensemble pour s'y attaquer. L'enquête en question permettrait d'étudier en profondeur les véritables enjeux et de formuler de précieuses recommandations au gouvernement.

L'enquête en question n'a pas pour but de blâmer la police. Ce ne sont pas les agents de police qui sont détraqués. C'est le système dans lequel ils travaillent qui est détraqué. Il ne s'agit pas de blâmer le gouvernement actuel, car le racisme systémique a existé sous de nombreux gouvernements de toutes les couleurs. Toutefois, nous avons maintenant la chance

solution. We, as elected members, have a very, very important choice to make.

14:55

Mr. Speaker, most people here would know that I hail from the mighty Miramichi. I have the privilege of representing three First Nations. When I first became an MLA and when I was running, I had questions because I did not know exactly what my role as an MLA would be with the First Nations. I did not quite understand what the province's responsibility was, what the federal responsibility was, and where I would fit. Well, I went to a sunrise ceremony, and it quickly came to me that it was not about what I was going to do for them. It was about what we were going to do together.

It is really something to see the beautiful friendships that I have made as the MLA representing those three First Nations. I used to hold back a bit and be afraid of saying something wrong, saying the wrong word, saying the wrong phrase, pronouncing something incorrectly. But what I have done is that I have talked to them. I have said: Teach me. Show me. And they really have. They really have.

I was blessed because my grandmother lived in the very last house before Eel Ground (Natoaganeg). I often attended mass in Eel Ground and hung out and got to know the people from there. It has never been much different for me. I never considered a big difference between an Indigenous person and a non-Indigenous person. So it really baffles me when we see a government that refuses to have communication with the First Nations. Communication is key when we want to make changes. Communication is key when we want to make sure that people are getting what they need from the government.

Mr. Speaker, I have a lot of friends that are First Nations, and one in particular stood out in my mind as I was preparing for this speech: Ronald Ward, a former police officer from Red Bank (Metepenagiag). We played floor hockey and softball together, and we have shared many funny stories and lots of great times. But it was during Rodney Levi's wake that Ronald and I met in the parking lot, and I could see how

de faire partie de la solution. Nous, en tant qu'élus, avons un choix très, très important à faire.

Monsieur le président, la plupart des personnes ici présentes savent probablement que je viens de la majestueuse Miramichi. J'ai le privilège de représenter trois Premières Nations. Lorsque je me suis présentée aux élections puis que je suis devenue députée, j'avais des questions, car je ne savais pas exactement quel serait mon rôle de députée auprès des Premières Nations. Je ne comprenais pas très bien quelle était la responsabilité du gouvernement provincial ni celle du gouvernement fédéral et quelle serait ma place. Eh bien, je suis allée à une cérémonie du lever du soleil, et j'ai vite saisi qu'il ne s'agissait pas de savoir ce que j'aurais à faire pour les Premières Nations. Il s'agissait de ce que nous allons faire ensemble.

C'est vraiment quelque chose de voir les belles amitiés que j'ai nouées en tant que députée qui représente les trois Premières Nations en question. Avant, je me retenais un peu par crainte de me tromper, d'utiliser le mauvais mot, d'utiliser la mauvaise expression, de mal prononcer quelque chose. Alors, ce que j'ai fait, c'est parler aux Premières Nations. Je leur ai dit : Enseignez-moi, montrez-moi. Et elles l'ont vraiment fait. Elles l'ont vraiment fait.

J'ai été choyée, car ma grand-mère habitait la toute dernière maison avant Eel Ground (Natoaganeg). J'ai souvent assisté à la messe à Eel Ground, et je me suis tenue avec des gens de là et j'ai appris à les connaître. Personnellement, je n'ai jamais vu beaucoup de différence. Je n'ai jamais considéré qu'il y avait une grande différence entre une personne autochtone et une personne non autochtone. C'est pourquoi le fait que nous voyons un gouvernement qui refuse d'avoir des communications avec les Premières Nations me déroute tout à fait. La communication est essentielle quand nous voulons apporter des changements. La communication est essentielle quand nous voulons nous assurer que les gens reçoivent ce dont ils ont besoin du gouvernement.

Monsieur le président, j'ai beaucoup d'amis qui sont membres de Premières Nations, et j'avais une personne en particulier à l'esprit en préparant ce discours : Ronald Ward, une ancienne agente de police de Red Bank (Metepenagiag). Nous avons joué au hockey en salle et à la balle molle ensemble, nous avons échangé beaucoup d'histoires cocasses et souvent vécu de bons moments. Toutefois, c'est durant

distressed she was. It was not the funny Ronalda. It was not the Ronalda who said: Hey, Lisa, what is happening? It was a distraught, sad Ronalda. I said to her: I am so sorry for what has happened. She said this to me: Lisa, I am fearful. I am fearful for what is happening in the world. I am fearful for my children. I am fearful for my grandchildren. I am fearful for members of our community.

15:00

She is genuinely afraid of what might happen if they get stopped by law enforcement. This was not an Indigenous woman talking with an MLA per se. It was woman to woman, mother to mother, friend to friend. This was not something that was put on. It was coming from her heart. It was then that I realized what a privileged life I live. We do not have the same concerns. I have never had to tell Riley or Ransen to be aware, if they ever get stopped, that something could happen or that they would be treated differently in a job interview or in educational settings or by people in general. Ronalda does not have the same privilege that I have, and her children do not have the same privilege as my children.

We are not talking about people from another planet here. We are not talking about people from another country. We are talking about New Brunswickers who were here first. That is why this is so wrong. We need to listen to Ronalda. What I say is that I have always listened and thought I knew, but it was at that moment, in her embrace, that I felt it. I felt it. That is why we need to realize that this is not about politics. This is not about Liberal or Conservative or Green or People's Alliance. These are our friends. These are our neighbours. We cannot allow this to continue to happen in our province.

We can choose to really listen to our First Nations leaders and recognize that they know what is best for their First Nations, or we can do as Premier Higgs has done and refuse to engage in meaningful dialogue and to govern without any regard for the rights or the well-being of the Indigenous population. It truly is deeply disappointing that the Premier has refused to support an inquiry into systemic racism. Other provinces such as Nova Scotia have acknowledged that systemic

la veillée funèbre de Rodney Levi que j'ai rencontré Ronalda dans le stationnement et que j'ai vu à quel point elle était bouleversée. Ce n'était pas Ronalda la comique. Ce n'était pas Ronalda qui disait : Hé, Lisa, quoi de nouveau? C'était Ronalda, triste et désespérée. Je lui ai dit : Je suis tellement désolée de ce qui est arrivé. Elle m'a répondu : Lisa, j'ai peur. J'ai peur de ce qui se passe dans le monde. J'ai peur pour mes enfants. J'ai peur pour mes petits-enfants. J'ai peur pour les membres de notre communauté.

Mon amie craint sincèrement ce qui peut arriver si des membres de sa communauté sont arrêtés par les forces de l'ordre. En soi, ce n'était pas une conversation entre une femme autochtone et une députée. C'était une conversation entre femmes, entre mères, entre amies. Ce n'était pas une réaction exagérée de sa part. Cela venait du cœur. C'est alors que j'ai compris à quel point je mène une vie privilégiée. Nous n'avons pas les mêmes préoccupations. Je n'ai jamais dû dire à Riley ou à Ransen qu'ils devraient savoir que quelque chose pourrait arriver si jamais ils se faisaient arrêter ou qu'ils pourraient être traités différemment des autres lors d'une entrevue d'emploi ou dans un établissement d'enseignement ou par les gens en général. Ronalda ne bénéficie pas du même privilège que moi, et ses enfants ne bénéficient pas du même privilège que mes enfants.

Nous ne parlons pas ici de gens d'une autre planète. Nous ne parlons pas de gens d'un autre pays. Nous parlons de gens du Nouveau-Brunswick qui étaient ici en premier. C'est pour cela que c'est tellement répréhensible. Nous devons écouter Ronalda. Ce que je dis, c'est que j'ai toujours écouté et pensé savoir, mais c'est à ce moment-là, quand elle m'a étreint, que je l'ai ressenti. Je l'ai ressenti. C'est pourquoi nous devons comprendre qu'il ne s'agit pas de politique. Ce n'est ni à propos des Libéraux, des Conservateurs, des Verts ou de l'Alliance des gens. Ce sont nos amis. Ce sont nos voisins. Nous ne pouvons permettre que la situation perdure dans notre province.

Nous pouvons choisir de vraiment écouter nos chefs des Premières Nations et reconnaître qu'ils savent ce qui est le mieux pour leurs Premières Nations, ou bien nous pouvons faire comme le premier ministre Higgs et refuser de nous engager dans un dialogue constructif et gouverner sans égard pour les droits et le bien-être de la population autochtone. Le refus du premier ministre d'appuyer une enquête sur le racisme systémique est profondément décevant. D'autres

racism exists in their provinces' justice systems and have committed to reforms. We see that the Marshall commission brought forward significant recommendations that have helped Nova Scotia address systemic racism.

Racism exists. Systemic racism is real. We can no longer bury our heads in the sand. We have a Premier who thinks he knows best. He said, No, that is not what you need. What you asked for is not what you need. I am going to tell you what you need. You need a task force. We can only hope that this minister does not follow suit with the Premier and amend this motion that came from the First Nations. We hope that she will not do what she thinks is what they need. We need her to listen to what they are telling us because it is the right thing to do.

On July 9, 2020, the Wolastoqey Nation proposed terms of reference for an independent inquiry into system racism against Indigenous people, and these are the terms of reference:

- *Examine the relationship and state of conditions between Indigenous people and the justice system in New Brunswick and suggest ways to improve;*
- *Be led by Indigenous people with terms of reference developed by Indigenous Nations;*
- *Review previous recommendations and provide an interim report within 60 days recommending what recommendations from these other reports can be implemented immediately; and*
- *Provide a final report within six months with implementation-ready recommendations.*

On November 25, the Wolastoqey Nation said:

We urge Premier Higgs and Minister Dunn to re-read our proposed terms of reference. We urge them to read the words in this statement and understand that the lived experience of Indigenous people is completely different than that of other communities to face racism. And we urge them to act quickly and appoint an

provinces, dont la Nouvelle-Écosse, ont reconnu l'existence du racisme systémique dans leur système judiciaire provincial et se sont engagées à apporter des réformes. Nous avons vu que la commission Marshall a formulé d'importantes recommandations qui ont aidé la Nouvelle-Écosse à combattre le racisme systémique.

Le racisme existe. Le racisme systémique est réel. Nous ne pouvons plus nous cacher la tête dans le sable. Nous avons un premier ministre qui pense savoir mieux que quiconque ce qu'il faut faire. Il a dit : Non, ce n'est pas ce dont vous avez besoin. Ce que vous avez demandé n'est pas ce dont vous avez besoin. Je vais vous dire ce dont vous avez besoin. Vous avez besoin d'un groupe de travail. Nous ne pouvons qu'espérer que la ministre actuelle n'emboîtera pas le pas au premier ministre pour amender la motion, qui a été proposée par les Premières Nations. Nous espérons qu'elle ne fera pas ce qu'elle pense être ce dont elles ont besoin. Il faut qu'elle écoute ce qu'elles nous disent, car c'est la bonne chose à faire.

Le 9 juillet 2020, la nation wolastoqiyik a proposé un mandat pour une enquête indépendante sur le racisme systémique envers les peuples autochtones, que voici :

- *examiner la relation et l'état de la situation entre les peuples autochtones et le système de justice du Nouveau-Brunswick et proposer des améliorations ;*
- *être dirigée par les peuples autochtones en fonction d'un mandat établi par les nations autochtones ;*
- *examiner les recommandations antérieures et produire un rapport d'étape dans les 60 jours pour recommander les recommandations issues des autres rapports qui peuvent être mises en œuvre immédiatement ;*
- *remettre dans un délai de six mois un rapport final contenant des recommandations prêtes à être mises en œuvre. [Traduction.]*

Le 25 novembre, la nation wolastoqiyik a dit :

Nous pressons le premier ministre Higgs et la ministre Dunn de relire le mandat que nous proposons. Nous les pressons de lire les mots contenus dans la déclaration et de comprendre que l'expérience de vie des peuples autochtones est tout à fait différente d'autres communautés aux prises avec le racisme. De

independent, Indigenous-led inquiry as we have asked since June based on the terms of reference we gave them in early July. This is how to tackle systemic racism against Indigenous people in New Brunswick.

plus, nous les pressons d'agir rapidement et d'établir une enquête indépendante dirigée par des Autochtones, comme nous le demandons depuis juin, fondée sur le mandat que nous leur avons remis au début de juillet. Voilà la façon de s'attaquer au racisme systémique envers les peuples autochtones du Nouveau-Brunswick. [Traduction.]

15:05

One can only assume the reasons Premier Higgs refuses to grant this public inquiry into our police and criminal justice systems. Is it because he does not care? Is it because he does not want that to be a priority and be in the news over his other priorities? Or is it because it will produce action items that he will not want to give the resources to? I really do not know why he would refuse to support this inquiry.

On ne peut que présumer des motifs qui poussent le premier ministre Higgs à refuser de lancer une telle enquête publique sur nos systèmes de police et de justice pénale. Est-ce parce qu'il ne s'en soucie guère? Est-ce parce qu'il ne veut pas que le sujet devienne une priorité et fasse la nouvelle devant ses autres priorités? Ou est-ce parce que l'enquête recommandera des actions auxquelles il ne voudra pas affecter de ressources? Je ne comprends vraiment pas pourquoi il refuse d'appuyer une telle enquête.

Mr. Speaker, it is hard not to notice that the former Minister of Aboriginal Affairs is absent from the speakers' list today. The MLA for Southwest Miramichi-Bay du Vin would have been a welcome sign to the opposition parties and especially to the First Nations chiefs. Thankfully, the member will be voting against party lines and showing his integrity. I can only hope that all members in this House who represent First Nations communities and those who understand what First Nations communities are asking for will have the same integrity as the MLA for Southwest Miramichi-Bay du Vin. He stood for what he believed. He did not do it because it was political. He did not do it because he was the Minister of Aboriginal Affairs. He did it because it was what he believed to be the right thing to do. He went against the Premier, and he paid the ultimate price. He paid the ultimate price and was removed, even though they have asked for him to be reappointed Aboriginal Affairs Minister.

Monsieur le président, il est difficile de ne pas remarquer l'absence de l'ancien ministre des Affaires autochtones dans la liste des intervenants d'aujourd'hui. Le député de Miramichi-Sud-Ouest—Baie-du-Vin aurait été un signe de bienvenue aux partis de l'opposition et surtout aux chefs des Premières Nations. Heureusement, le député votera contre la ligne du parti et montrera son intégrité. Je ne peux qu'espérer que tous les parlementaires ici qui représentent des collectivités des Premières Nations et que les parlementaires qui comprennent ce que demandent les collectivités des Premières Nations feront preuve de la même intégrité que le député de Miramichi-Sud-Ouest—Baie-du-Vin. Il a agi selon ses convictions. Il ne l'a pas fait pour des raisons politiques. Il ne l'a pas fait parce qu'il était ministre des Affaires autochtones. Il l'a fait parce qu'il croyait que c'était la chose à faire. Il s'est opposé au premier ministre, et il a payé le prix ultime. Il a payé le prix ultime et a été démis de ses fonctions, même si les Premières Nations ont demandé qu'il soit reconduit comme ministre des Affaires autochtones.

Premier Higgs chose to take the position, which is a move that I agreed with, of having a minister solely responsible for Aboriginal Affairs. I thought that was a great move, and I said so. But as soon as a new election came, what did he do? He named a minister responsible for Aboriginal Affairs and for many, many, many other portfolios. How is that reaching across and saying to the Aboriginal people in New Brunswick that they are important? It was a downgrade. I was a minister before, and I know what

Le premier ministre Higgs avait choisi d'avoir un ministre uniquement responsable des Affaires autochtones, initiative avec laquelle je suis d'accord. Je pensais que c'était une excellente initiative, et je l'ai dit. Toutefois, dès que de nouvelles élections ont eu lieu, qu'a fait le premier ministre? Il a nommé un ministre responsable des Affaires autochtones et de très nombreux autres portefeuilles. De quelle manière agir ainsi contribue-t-il à affirmer aux peuples autochtones du Nouveau-Brunswick qu'ils sont

it takes to look after a portfolio, let alone five or more. When you have too many things to do, chances are you are not going to do anything as well as it should be done.

Maybe this minister has the right way. Maybe we will see her come out today and show that she has listened to the First Nations and that she agrees that they know what is best for them, because it would be so wrong for us not to grant them what they have said is necessary and is needed. They are the ones who are living this. They have come to this government and asked for this to be done. We must listen to them, grant what they have asked for, and show them that, collectively, the Legislative Assembly hears them, believes them, and wants to finally mend the relationship and the trust that have been broken by many governments.

15:10

Just last week, Chief Roger Augustine said:

How many of our people must die needlessly before the government will agree that an inquiry is necessary? If they somehow agree in whose jurisdiction the inquiry will lay, it will have to include Indigenous leadership, Indigenous elders and Indigenous subject experts.

The loss of Rodney Levi and Chantel Moore must not be in vain. There is so much to learn, and so much trust to regain if there is ever going to be a system that works for everyone.

It seems simple because it is. Indigenous people want to be a part of deciding their own future.

What we must realize is that it is spread out for us, that it is there, and that we know what they want because they have told us. We must show that respect. I hope that Premier Higgs has allowed a free vote. I hope that there are not unnecessary amendments that will water down what they have asked for. That would be nothing but disrespectful to the First Nations.

I urge all of you who have been elected to consider, What if it were you? What if it were you? What if it

importants? C'est une rétrogradation. J'ai déjà été ministre, et je sais ce qu'exige s'occuper d'un portefeuille, voire de cinq ou plus. Quand on a trop de choses à faire, il est très possible qu'on ne s'acquitte de rien à la hauteur des attentes.

Peut-être que la ministre a le tour. Peut-être la verrons-nous aujourd'hui montrer qu'elle est à l'écoute des Premières Nations et qu'elle est d'accord pour dire que celles-ci savent ce qui est le mieux pour elles, car ce serait une grave erreur de notre part de ne pas leur accorder ce qu'elles ont dit être nécessaire et ce dont elles ont besoin. Ce sont elles qui le vivent. Elles ont abordé le gouvernement et demandé que cela soit fait. Nous devons les écouter, leur accorder ce qu'elles ont demandé et leur montrer que, collectivement, l'Assemblée législative les entend, les croit et veut enfin réparer le lien et la confiance que tant de gouvernements ont brisés.

Pas plus tard que la semaine dernière, le chef Roger Augustine a dit :

Combien des nôtres doivent mourir en vain avant que le gouvernement reconnaisse la nécessité d'une enquête? Si le gouvernement arrive à convenir de qui l'enquête relèvera, celle-ci devra inclure des dirigeants autochtones, des aînés autochtones et des spécialistes en matière de questions autochtones.

La perte de Rodney Levi et de Chantel Moore ne doit pas être vaine. Il y a tant à apprendre et tant de confiance à rétablir si on veut en arriver un jour à un système qui fonctionne pour tout le monde.

Cela semble simple, et c'est parce que ce l'est. Les peuples autochtones veulent participer aux décisions qui concernent leur propre avenir. [Traduction.]

Ce que nous devons comprendre, c'est que tout est déjà là étalé devant nous et que nous savons ce que veulent les Premières Nations parce qu'elles nous l'ont dit. Nous nous devons de faire preuve de respect. J'espère que le premier ministre Higgs a permis un vote libre. J'espère qu'aucun amendement inutile ne viendra diluer ce que les Premières Nations ont demandé. Cela serait très irrespectueux envers elles.

Je vous exhorte, vous les élus, à vous imaginer ceci : Si c'était vous? Si c'était vous? Si c'étaient vos

were your children, your grandchildren, or your neighbours who were being treated differently?

Again, it is not to put the blame on police officers. It is the system within which they work. By going ahead with this inquiry, we have nothing to lose. When we know better, we do better. We owe that to the First Nations. We owe that to the children, the grandchildren, and the elders. We can all learn, and we can do better. I hope that you feel what I have felt from Ronalda Ward.

Hon. Ms. Dunn: Thank you, Mr. Speaker. I recognize and respect that New Brunswick comprises part of the traditional territories of the Wolastoqi, Mi'kmaw, and Passamaquoddy peoples.

As Minister of Aboriginal Affairs, I am committed to building a stronger province by improving our partnerships with the Indigenous peoples of New Brunswick. That starts with the need to build a trusting relationship because trust is the foundation that creates the space that allows us to hear, to respect, and to honour the truth. Building trusting relationships is best done in person. Although the COVID-19 pandemic has created a number of challenges, I have already begun that important outreach with First Nations leadership. In fact, just this past Tuesday, I met with 14 chiefs of First Nations in New Brunswick to get a clear understanding of how we can best work together.

Mr. Speaker, Indigenous families suffered tragic losses in our province earlier this year. We understand that, for those families and communities, grief, mourning, and sorrow require time for healing. There is a great deal of healing that must take place, and there is also a great need for change.

Although I am new to this portfolio, I am certainly not new to understanding and empathizing with the plight of First Nations, particularly as it relates to racism and equality. I have always framed my work from a racial equality lens because that is what I have lived. Albeit, at times, it has caused great personal pain to be that person speaking up, there is always a purpose. That purpose was and still is to focus on helping to make things better.

enfants, vos petits-enfants ou vos voisins qui étaient traités différemment?

Encore une fois, il ne s'agit pas de faire porter le blâme aux agents de police. C'est le système dans lequel ils travaillent qui est problématique. En allant de l'avant avec la tenue de l'enquête en question, nous n'avons rien à perdre. Quand nous sommes mieux informés, nous agissons mieux. Nous devons cela aux Premières Nations. Nous le devons aux enfants, aux petits-enfants et aux aînés. Nous pouvons tous apprendre, et nous pouvons faire mieux. J'espère que vous avez ressenti ce que j'ai ressenti venant de Ronalda Ward.

L'hon. M^{me} Dunn : Merci, Monsieur le président. Je reconnais et respecte le fait que le Nouveau-Brunswick englobe une partie des territoires traditionnels des peuples wolastoqiyik, mi'kmaq et pescomodys.

En tant que ministre des Affaires autochtones, je suis déterminée à bâtir une province plus forte en renforçant nos partenariats avec les peuples autochtones du Nouveau-Brunswick. Pour ce faire, il faut d'abord établir une relation de confiance, car la confiance est le fondement pour créer un espace qui nous permet d'entendre, de respecter et d'honorer la vérité. Établir des relations de confiance se fait le mieux en personne. Bien que la pandémie de COVID-19 pose plusieurs défis, j'ai déjà commencé à tendre la main aux dirigeants des Premières Nations. En fait, pas plus tard que mardi, j'ai rencontré 14 chefs des Premières Nations du Nouveau-Brunswick afin d'être en mesure de bien comprendre comment nous pouvons le mieux travailler ensemble.

Monsieur le président, des familles autochtones ont subi des pertes tragiques dans notre province plus tôt cette année. Nous comprenons que ces familles et leurs communautés ont besoin de temps pour se remettre de leur deuil et de leur peine. Un important processus de guérison doit avoir lieu, et le besoin de changement est grand.

Bien que je sois nouvelle dans un tel portefeuille, ce n'est certainement pas le cas pour ce qui est de comprendre la situation des Premières Nations et de sympathiser avec elles, en particulier en ce qui concerne le racisme et l'égalité. J'ai toujours travaillé dans une optique d'égalité raciale, car c'est ce que j'ai vécu. Même si cela fait parfois très mal d'être la personne qui prend la parole, il y a toujours un objectif.

Cet objectif était et continue à être de viser par nos efforts à améliorer les choses.

15:15

Mr. Speaker, I am both professionally and personally motivated to address systemic racism. We know that it exists. We know that the pain it inflicts is real, and so is the suffering and long-term damage not only to individuals but also to generations. Because of international, national, and provincial instances of systemic racism, there is a call to action.

Systemic racism, also known as institutional racism, refers to the ways that White supremacy—that is, the belief that White people are superior to people of other races—is reflected and upheld in the systems of our society. It looks at larger structural and institutional operations rather than individual biases and behaviours—our education systems, health care systems, judicial systems, criminal justice system, policing system—the very institutions that make up the way that we live, how we structured society, how we come to make decisions, and how we decide what is fair or just. These are the very systems that are built with already ingrained biases and a racist, discriminatory lens that does not provide or allow for equal or fair opportunities for racialized peoples to succeed within. I believe it is time that we take real action to address this issue. It is long overdue. As I have said multiple times over the past few weeks, this government is committed to doing that and we are going to take action.

Mr. Speaker, the *Inquiries Act* explains the process by which the provincial government can appoint a commission concerning any matter that is relevant to one of the following: the conduct of good government, any issue concerning public business, the administration of justice, or any other matter in the public interest. Such a commission has the power to summon testimony or evidence, examine evidence, and require witness testimony to be under oath or affirmation. Based on its findings, the commission will issue a report, which may include nonbinding recommendations to the government.

Monsieur le président, autant sur le plan professionnel que personnel, j'aspire à combattre le racisme systémique. Nous savons qu'il existe. Nous savons que la douleur qu'il inflige est réelle, tout comme le sont la souffrance et les dommages à long terme subis non seulement par les personnes mais aussi par les générations. À cause des cas de racisme systémique observés à l'échelle internationale, nationale et provinciale, il y a appel à l'action.

Le racisme systémique, qu'on appelle aussi racisme institutionnel, renvoie aux manières dont la suprématie de la race blanche — c'est-à-dire la croyance selon laquelle les Blancs sont supérieurs aux gens des autres races — est reflétée et maintenue dans les systèmes de notre société. Il vise les activités structurelles et institutionnelles plus larges plutôt que les préjugés et les comportements individuels — nos systèmes d'éducation, nos systèmes de soins de santé, nos systèmes judiciaires, notre système de justice pénale, notre système de maintien de l'ordre —, soit les institutions qui justement orientent notre façon de vivre, de structurer la société, de prendre des décisions et de décider de ce qui juste ou équitable. Ce sont ces mêmes systèmes qui sont fondés sur une base préalable de préjugés et un prisme raciste et discriminatoire qui empêchent les peuples racisés de réussir par manque d'opportunités égales et équitables. Je pense qu'il est temps pour nous de prendre de véritables mesures pour nous attaquer à la question. Il est plus que temps. Comme je l'ai dit à maintes reprises au cours des dernières semaines, le gouvernement actuel est déterminé à le faire, et nous allons agir.

Monsieur le président, la *Loi sur les enquêtes* explique la démarche par laquelle le gouvernement provincial peut établir une commission sur toute question qui relève d'un des aspects suivants : le bon fonctionnement du gouvernement, toute question concernant les affaires publiques, l'administration de la justice ou toute autre question d'intérêt public. Une telle commission a le pouvoir d'assigner des témoins et de recueillir des preuves, d'examiner les preuves et d'exiger que les témoignages soient recueillis sous serment ou affirmation solennelle. À la lumière de ses constatations, la commission produit ensuite un

I think that we need to consider what the limitations have been with past inquiries. What we usually get with the inquiries is a list of recommendations. The most recent public inquiry relevant to systemic racism is the 2019 National Inquiry into Missing and Murdered Indigenous Women and Girls. The final report included 231 Calls for Justice, and almost every one of them remains untouched to this day, with no sense of a timeline for implementation. In fact, the first recommendation is literally to implement the past recommendations. Section 5.1 says to “implement the recommendations in relation to the Canadian justice system” from previous reports.

To put this problem into perspective, the National Inquiry into Missing and Murdered Indigenous Women and Girls reviewed 98—that is 98—earlier reports. These reports were commissioned by parliamentary committees, provincial commissions of inquiry, coroner’s inquests, Indigenous groups, academics, and even Amnesty International. The result is that the recommendations have not been implemented. Consider, for example, the following quotation from Genna Buck’s article in the *National Post*: “the *National Post* combed through about a dozen of these earlier reports . . . it was clear they had long since identified many reoccurring themes, with some recommendations made over and over again”.

Essentially, there are numerous investigations into anti-Indigenous racism. The problem, however, is that many of these investigations make repeat recommendations, which are never, ever, implemented. I would respectfully suggest that there are very good reasons to be cautious about pursuing the public inquiry route without seriously considering why the numerous recommendations from a plethora of previous inquiries have never been implemented.

Respectfully, the time has come for us to review the entire body of literature to identify all the unmet recommendations, determine which recommendations are appropriate for New Brunswick, and develop a clear work plan with First Nations for implementing these recommendations. Therefore, Mr. Speaker, I

rapport, qui peut inclure des recommandations non contraignantes adressées au gouvernement.

À mon avis, nous devons examiner les limites des enquêtes antérieures. Au bout du compte, les enquêtes mènent habituellement à une liste de recommandations. La plus récente enquête publique relative au racisme systémique est l’Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées de 2019. Le rapport final comporte 231 appels à la justice, et presque tous n’ont jamais eu de suite à ce jour, et aucun échéancier de mise en œuvre n’a été proposé. En fait, la première recommandation est littéralement de mettre en œuvre les recommandations antérieures. Le point 5.1 demande « de mettre en œuvre immédiatement les recommandations concernant le système de justice canadien » formulées dans des rapports antérieurs.

Pour mettre le problème en contexte, l’Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées a examiné 98 — je répète, 98 — rapports antérieurs. Ces rapports avaient été commandés par des comités parlementaires, des commissions d’enquête provinciales, des enquêtes du coroner, des groupes autochtones, des universitaires, et même Amnistie internationale. L’examen a montré que les recommandations n’ont pas été mises en œuvre. Il faut considérer, par exemple, les propos suivants, tirés d’un article de Genna Buck dans le *National Post* : Le *National Post* a épluché environ une douzaine de ces rapports antérieurs, et il est clair que ces rapports avaient depuis longtemps établi de nombreux thèmes récurrents, certaines recommandations ayant été reprises maintes et maintes fois.

Au final, de nombreuses enquêtes ont eu lieu sur le racisme envers les Autochtones. Toutefois, le problème est que bon nombre de ces enquêtes répètent les mêmes recommandations, qui ne sont jamais, mais jamais mises en œuvre. J’avance respectueusement qu’il existe de très bonnes raisons de faire preuve de prudence dans la demande d’une enquête publique sans examiner sérieusement pourquoi les nombreuses recommandations issues d’une pléthore d’enquêtes antérieures n’ont jamais été mises en œuvre.

J’affirme respectueusement que le temps est venu pour nous de procéder à un examen de l’ensemble de la littérature afin de repérer toutes les recommandations non adoptées, de déterminer les recommandations qui conviennent au Nouveau-Brunswick et d’établir un plan de travail clair avec les Premières Nations en vue

would like to propose the following amendment to Motion 3.

15:20

Proposed Amendment

Continuing, **Hon. Ms. Dunn** moved, seconded by **Hon. Mr. Higgs**, that Motion 3 be amended as follows:

Striking out all three resolution clauses and substituting the following:

BE IT THEREFORE RESOLVED THAT the Legislative Assembly acknowledge the existence of systemic racism and the need to undertake vital steps to eliminate it in all its forms;

BE IT FURTHER RESOLVED THAT the Legislative Assembly urge the government to continue consultations with First Nations communities to identify a plan to address systemic racism;

BE IT FURTHER RESOLVED THAT the Legislative Assembly urge the government to take immediate and tangible actions to ensure that the fundamental equality of all persons is promoted and celebrated;

BE IT FURTHER RESOLVED THAT the Legislative Assembly support the work of the All Nations and Parties Working Group on Truth and Reconciliation, which is a committee that includes members from the Mi'kmaq, Wolastoqey and Peskotomuhkati Nations and all four political parties represented in the Legislative Assembly.

(**Mr. Speaker** read the proposed amendment.)

Mr. G. Arseneault: Mr. Speaker, this is a fairly lengthy amendment. I was wondering whether we could take a five-minute recess just to have a look at it quickly, just to get our thoughts together on it, so that we can proceed afterward. Thank you.

(The House recessed 3:23 p.m.)

The House resumed at 3:30 p.m.)

de la mise en œuvre de ces recommandations. Par conséquent, Monsieur le président, j'aimerais proposer l'amendement suivant à la motion 3.

Amendement proposé

L'hon. M^{me} Dunn, appuyée par **l'hon. M. Higgs**, propose ce qui suit :

que la motion 3 soit amendée par la substitution, aux trois paragraphes de la résolution, de ce qui suit :

« qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative reconnaisse l'existence du racisme systémique et la nécessité d'entreprendre des démarches essentielles pour l'éliminer sous toutes ses formes,

« que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à poursuivre les consultations avec les collectivités des Premières Nations afin de dresser un plan pour lutter contre le racisme systémique,

« que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à prendre immédiatement des mesures concrètes afin de promouvoir et de célébrer l'égalité fondamentale entre tous

« et que l'Assemblée législative soutienne les efforts du groupe de travail sur la vérité et la réconciliation, qui réunit des représentants des Premières Nations et des partis et qui est composé de membres des Premières Nations mi'kmaq, wolastoqiyik et peskotomuhkati et des quatre partis politiques représentés à l'Assemblée législative. ».

(**Le président** donne lecture de l'amendement proposé.)

M. G. Arseneault : Monsieur le président, l'amendement est assez long. Je me demandais si nous pourrions avoir une pause de cinq minutes pour le passer rapidement en revue et rassembler nos idées à cet égard afin que nous puissions continuer par la suite. Merci.

(La séance est suspendue à 15 h 23.)

La séance reprend à 15 h 30.)

15:30

Point of Order

Mr. G. Arseneault: Thank you, Mr. Speaker, for this opportunity. I want to raise a short point of order about the amendment. First of all, since taking my seat here two years ago, I have made my feelings known about opposition day business. There should be no interference, as far as I am concerned, with regard to the bills and the motions that are presented in the House, unless there are little technical things here and there. I do not think that a government should be making amendments to opposition motions or bills. It is a matter of a little bit of democracy there.

The other thing that I have asked you to look at is the amendment itself, whether it is in fact appropriate, whether it fits the motion. The motion basically asks for one thing—an inquiry. The amendment has come back, and it basically says no inquiry. If that is what the government members want to do, they should say it. They do not want to vote on that aspect, so they have hoisted the motion completely. They have taken it off the floor and done all these other amendments. Really, the intent is just to get rid of the motion completely.

I would say to you that the amendment should not be allowed because, first, it is interfering with private members' business and, second, the amendment goes in a completely different direction from the motion. It was very direct that we want to have a public inquiry. I am fearful that these government members just do not want to vote on it. They do not want to show their colours. That is my point, and I would ask you to rule on it as soon as possible. Thank you.

Hon. Mr. Savoie: Thank you, Mr. Speaker. The member certainly has expressed that point of view before. I took a quick perusal of the rules, and this is a motion. A motion on the floor of the House is debatable. I understand the spirit and intent of what the member is trying to say, but a motion is debatable. It is no different from the other day when we brought a

Rappel au Règlement

M. G. Arseneault : Monsieur le président, merci de l'occasion. Je tiens à soulever un bref rappel au Règlement au sujet de l'amendement. Tout d'abord, depuis mon arrivée ici il y a deux ans, j'ai fait part de mes vues au sujet de la journée des affaires émanant de l'opposition. À mon avis, il ne devrait pas y avoir d'ingérence dans les projets de loi et les motions qui sont présentés à la Chambre, à moins qu'il s'agisse de points techniques mineurs ici et là. Je ne pense pas qu'un gouvernement devrait apporter des amendements aux motions et aux projets de loi émanant de l'opposition. C'est un peu une question de démocratie ici.

L'autre élément que je vous ai demandé d'examiner est de voir si l'amendement en soi est approprié, s'il convient à la motion. La motion demande essentiellement une chose — la tenue d'une enquête. L'amendement proposé élimine essentiellement l'enquête demandée. Si c'est ce que les parlementaires du côté du gouvernement veulent faire, qu'ils le disent. Comme ils ne veulent pas voter sur un tel aspect, ils ont complètement remanié la motion. Ils ont retiré cela et ont apporté tous les autres amendements. À vrai dire, l'intention est simplement de se débarrasser complètement de la motion.

Je soutiens que l'amendement ne devrait pas être permis parce que, premièrement, c'est une ingérence dans les affaires émanant de députés et, deuxièmement, l'amendement va dans la direction complètement opposée à la motion. Celle-ci qui énonce clairement que nous voulons une enquête publique. Je crains que les parlementaires du côté du gouvernement ne veuillent simplement pas voter là-dessus. Ils ne veulent pas afficher leurs couleurs. C'est ce que je veux faire valoir, et je vous demanderais de rendre une décision le plus rapidement possible. Merci.

L'hon. M. Savoie : Merci, Monsieur le président. Il est certain que le député a déjà exprimé un tel point de vue. J'ai jeté un coup d'œil rapide aux règles, et il s'agit ici d'une motion. Une motion sur le parquet de la Chambre peut faire l'objet d'un débat. Je comprends l'esprit et l'intention de ce que le député tente de dire, mais une motion peut faire l'objet d'un débat. Ce n'est pas différent de la motion que nous avons présentée l'autre jour quant aux membres du CAAL. Cela peut

motion forward for membership of LAC. That is debatable, so that is being debated.

While I can respect the member's intent and what he is trying to get across here, I can remember being in opposition and having the government gut our motions. What we are doing here is not a gutting, just to try to share that a little with the member. The Premier's stated intent and the direction of our government have been to take action on things that are already in place. All we are trying to do here is to express the viewpoint of our side on this, which is perfectly within the rules of the House. That is why I do not believe that this is a valid point of order. Thank you, Mr. Speaker.

Mr. Speaker: Honourable members, I have reviewed the original motion and the proposed amendment by the Minister of Aboriginal Affairs, and I find the amendment to be in order for the following reasons. The subject matter of the proposed amendment is not foreign to the original motion. Both the amendment and the original motion relate to systemic racism and First Nations communities. The original motion urges the government to appoint a commission of inquiry, while the amendment urges consultation, immediate and tangible actions, and support for the work of the All Nations and Parties Working Group on Truth and Reconciliation. The amendment merely attempts to make the motion more acceptable to the House. *Beauchesne's Parliamentary Rules & Forms*, 6th edition, states at paragraph 567:

The object of an amendment may be either to modify a question in such a way as to increase its acceptability or to present to the House a different proposition as an alternative to the original question.

I also find that the amendment does not negate the intent of the original motion. Rather, it presents a modified proposal for the consideration of the House. Accordingly, I find the amendment in order.

15:35

Mr. G. Arseneault: On a point of order, thank you for your ruling. My other point is that by reading from your prepared text—I do not have it in front of me—

faire l'objet d'un débat, de sorte que cela fait effectivement l'objet d'un débat.

Même si je peux respecter l'intention du député et ce qu'il tente de faire valoir, je me souviens d'avoir été dans l'opposition et d'avoir vu le gouvernement vider nos motions de leur substance. Ce n'est pas ce que nous faisons ici — je tente un peu ici de l'expliquer au député. L'objectif déclaré du premier ministre et la démarche de notre gouvernement ont été de prendre des mesures sur des choses qui sont déjà en place. Tout ce que nous tentons de faire, c'est d'exprimer notre point de vue à cet égard, ce qui s'inscrit tout à fait dans les règles de la Chambre. C'est la raison pour laquelle, à mon avis, le rappel au Règlement n'est pas valide. Merci, Monsieur le président.

Le président : Mesdames et Messieurs les parlementaires, j'ai examiné la motion originale et l'amendement proposé par la ministre des Affaires autochtones, et je conclus que l'amendement est recevable pour les raisons suivantes. Le sujet de l'amendement proposé n'est pas étranger à la motion originale. Aussi bien l'amendement que la motion originale ont trait au racisme systémique et aux collectivités des Premières Nations. La motion originale exhorte le gouvernement à nommer une commission d'enquête, alors que l'amendement appelle à la consultation, à la prise de mesures immédiates et concrètes et au soutien des efforts du groupe de travail sur la vérité et la réconciliation, composé de représentants de toutes les Premières Nations et de tous les partis. L'amendement tente simplement de rendre la motion plus acceptable pour la Chambre. Le paragraphe 567 de la sixième édition de *Jurisprudence parlementaire de Beauchesne* prévoit :

L'amendement peut avoir pour objet de modifier une proposition de façon qu'elle soit accueillie plus favorablement ou d'offrir à la Chambre un nouveau texte susceptible de remplacer la proposition originale

Je conclus également que l'amendement ne va pas à l'encontre de l'objet de la motion originale. Il présente plutôt à la Chambre une proposition modifiée à étudier. En conséquence, je conclus que l'amendement est recevable.

M. G. Arseneault : J'invoque le Règlement. Merci pour votre décision. L'autre élément que je veux faire valoir est que, du fait que vous lisez à partir de votre

there was a point where it came to . . . It seems as though you had the amendment before we did. I am just wondering whether it was shared. We did not get a copy of it ahead of time. I am just wondering whether you could respond to that.

Mr. Speaker: Members, amendments are often shared between the parties making the amendments and the Clerk's Office. As such, once it was introduced, we did have time . . . We had a chance to discuss it, and I have made my ruling.

Debate on Proposed Amendment

Mr. McKee: I rise today to speak on Motion 3 and why New Brunswick does need a public inquiry into systemic racism in the justice system. Systemic racism often takes the form of unseen discrimination, a discrimination that is fundamentally built into our society's organizations, laws, attitudes, and culture.

(Mrs. Anderson-Mason took the chair as Deputy Speaker.)

Some call it a historic inheritance often unrecognized by the majority. First Nations across New Brunswick have been demanding a public inquiry since the deaths of Chantel Moore and Rodney Levi at the hands of police barely a week apart from each other. They are demanding answers to serious problems in the province's justice system, including the failed prosecution in the death of Brady Francis. Mi'kmaw, Wolastoqi, and Passamaquoddy peoples are demanding more than just an investigation into the police conduct in Moore's and Levi's deaths being done by an investigative team from Quebec that has never recommended charges against a police officer over the shooting of a civilian. Five months after the shootings, there has been basically no information released about what happened.

That is why we need a full examination under the *Inquiries Act* of how New Brunswick's justice system failed First Nations people in the province. It is important that such an inquiry be conducted under the

texte préparé — je ne l'ai pas devant moi —, il y a eu un moment où... Il semble que vous avez reçu l'amendement avant nous. Je me demande simplement s'il a été partagé. Nous n'en avons pas reçu une copie à l'avance. Je me demande si vous pourriez répondre à cela.

Le président : Mesdames et Messieurs les parlementaires, les amendements sont souvent échangés entre les partis qui proposent les amendements et le bureau du greffier. Donc, une fois que l'amendement a été déposé, nous avons eu le temps... Nous avons eu l'occasion d'en discuter, et j'ai rendu ma décision.

Débat sur l'amendement proposé

M. McKee : Je prends la parole aujourd'hui sur la motion 3 et la raison pour laquelle le Nouveau-Brunswick a effectivement besoin de tenir une enquête publique sur le racisme systémique dans le système de justice. Le racisme systémique prend souvent la forme d'une discrimination invisible, une discrimination qui est intégrée dans les fondements mêmes des organisations, des lois, des attitudes et de la culture de notre société.

(M^{me} Anderson-Mason prend le fauteuil à titre de vice-présidente.)

Certains qualifient cela d'héritage historique souvent méconnu de la majorité. Les Premières Nations partout au Nouveau-Brunswick exigent une enquête publique depuis le décès de Chantel Moore et de Rodney Levi aux mains de la police à une semaine d'intervalle à peine. Elles exigent des réponses à de graves problèmes qui prévalent dans le système de justice provincial, y compris la poursuite qui a échoué relativement à la mort de Brady Francis. Les peuples mi'kmaq, wolastoqiyik et pescomodys exigent plus que juste une enquête sur le comportement de la police lors du décès de Moore et de Levi qui est réalisée par une équipe d'enquête du Québec n'ayant jamais recommandé que des accusations soient portées contre un agent de police à la suite de la mort par arme à feu d'un civil. Cinq mois après les décès par arme à feu, essentiellement, aucune information n'a été rendue publique sur ce qui s'est passé.

C'est la raison pour laquelle nous avons besoin d'un examen complet en vertu de la *Loi sur les enquêtes* pour établir comment le système de justice du Nouveau-Brunswick a manqué à ses obligations

Inquiries Act so that it has the power to access the information that it needs to call witnesses to appear before it. While the opposition believes that an inquiry is desperately needed and overdue, the Premier has continuously refused, despite urging from the First Nations peoples and some of his own caucus members.

In our motion, we reference Nova Scotia and how Premier McNeil recently apologized for systemic racism in his province's justice system. Nova Scotia has introduced significant reforms and is committed to additional reforms. This is in large part due to the Royal Commission on the Donald Marshall, Jr., Prosecution, which took place over 30 years ago and which has served as a major catalyst for positive change in Nova Scotia.

We can look at recommendations from those reports and other reports. However, they fail to take into consideration the unique circumstances that First Nations peoples face here in New Brunswick. The Premier argues that an inquiry is unnecessary, that it would be sufficient to study the recommendations coming out of previous reports. But the Premier's stance is an admission that the province has not made serious efforts to implement any recommendations from these reports to date. Its failure to do so is a reflection of the systemic problems in the province's justice system. Therefore, I am not confident now that the province will belatedly implement the recommendations from these reports, especially when the reasons why the province previously ignored them are not going to be examined.

While there are useful recommendations within these reports that all governments must implement, none of these reports conducted an in-depth study of the specific problems within New Brunswick's justice system in relation to Mi'kmaw, Wolastoq, and Passamaquoddy peoples. There is very little that is specific to New Brunswick.

Pour résoudre le problème du système judiciaire du Nouveau-Brunswick, que les décès de Chantel Moore, de Rodney Levi et l'échec des poursuites judiciaires

envers les Premières Nations de la province. Il est important de mener une telle enquête en vertu de la *Loi sur les enquêtes* afin qu'elle ait le pouvoir d'obtenir l'information dont elle a besoin pour convoquer des témoins. Alors que l'opposition estime qu'une enquête est désespérément nécessaire et se fait attendre, le premier ministre a sans cesse refusé, malgré les exhortations des Premières Nations et de parlementaires de son propre caucus.

Dans notre motion, nous renvoyons à la Nouvelle-Écosse et à la manière dont le premier ministre McNeil a récemment présenté des excuses pour le racisme systémique au sein du système de justice de sa province. La Nouvelle-Écosse a instauré d'importantes réformes et s'est engagée à apporter des réformes additionnelles. Cela est en grande partie attribuable à la Commission royale sur la poursuite de Donald Marshall Jr, qui remonte à plus de 30 ans et qui a servi de catalyseur à des changements positifs en Nouvelle-Écosse.

Nous pouvons examiner les recommandations des rapports en question et d'autres rapports. Cependant, ces rapports ne prennent pas en considération les circonstances uniques auxquelles font face les peuples des Premières Nations ici au Nouveau-Brunswick. Le premier ministre soutient qu'une enquête est inutile, qu'il suffirait d'étudier les recommandations issues des rapports antérieurs. Toutefois, en prenant une telle position, le premier ministre admet que la province n'a pas déployé d'efforts sérieux jusqu'à présent pour mettre en œuvre les recommandations issues des rapports en question. Un tel manquement par la province est le reflet des problèmes systémiques au sein du système de justice de la province. Par conséquent, je ne suis pas actuellement convaincu que la province finira par mettre en œuvre les recommandations des rapports antérieurs, surtout lorsque les motifs pour lesquels la province n'en a pas tenu compte antérieurement ne seront pas examinés.

Bien que les rapports en question contiennent des recommandations utiles que tous les gouvernements doivent mettre en œuvre, aucun n'a étudié en profondeur les problèmes particuliers au sein du système de justice du Nouveau-Brunswick en rapport avec les peuples mi'kmaq, wolastoqiyik et pescomodys. Il n'y a pas grand-chose qui concerne directement le Nouveau-Brunswick.

To solve the problem with the New Brunswick justice system, which the deaths of Chantel Moore and Rodney Levi and the failed prosecution for the death

pour le décès de Brady Francis ont tragiquement mis en évidence, il faut une étude approfondie des rouages de ce système et de la manière dont il laisse tomber les peuples autochtones du Nouveau-Brunswick.

15:40

Il s'agit de découvrir la vérité en organisant une enquête publique sur la manière dont les différents acteurs du système judiciaire du Nouveau-Brunswick manquent à leur obligation envers les peuples Micmacs, Wolastoqiyik et Pescomody. C'est nécessaire si le gouvernement est vraiment sincère dans son objectif de réconciliation avec les Premières nations de la province.

Depuis plus de 30 ans, malgré les conclusions des commissions royales et des enquêtes nationales, l'intervention des tribunaux ainsi que les promesses et les engagements des dirigeants politiques précédents et actuels, aucun gouvernement, quel que ce soit son allégeance, n'a réussi à inverser la tendance à la surreprésentation des Autochtones dans les prisons canadiennes. Il a été dit que la surreprésentation des Autochtones au sein de la population carcérale canadienne n'est rien d'autre qu'une tragédie nationale.

Les détenus autochtones sont placés en sécurité maximale. Ils sont surreprésentés dans les cas de recours à la force et d'automutilation et ils sont plus susceptibles d'être mis en isolement et de purger une plus grande partie de leur peine derrière les barreaux avant d'obtenir une libération conditionnelle. Le taux de récidive parmi les Autochtones est très élevé.

To that end, Madam Deputy Speaker, I will now speak a little about my experience in the criminal justice system as a practicing defense lawyer. As you know, I have long been an advocate for restorative justice measures. We need more of them in New Brunswick, and we need to make them more accessible.

Here in New Brunswick, there is the Elsipogtog Healing to Wellness Court, which is a specialized provincial court offering an alternative to detention. It is intended to address underlying issues, such as addictions, fetal alcohol syndrome, and mental health for both youth and adults through counseling, family therapy, employment, cognitive behavioural therapy, mentoring, parent training, peer counseling, mediation, and more. The Healing to Wellness Court program is an opportunity for accused people to make

of Brady Francis have tragically highlighted, what is needed is a thorough review of how that system works and how it is failing New Brunswick's Indigenous peoples.

Truth must be uncovered through a public inquiry into how the various players in the New Brunswick justice system are failing the Mi'kmaq, Wolastoqiyik and Passamaquoddy peoples. This is necessary if the government is truly sincere in its goal of reconciliation with the First Nations of this province.

For more than 30 years, despite the findings of royal commissions and national inquiries, the intervention of the courts, and the promises and commitments of previous and current political leaders, no government of any stripe has been able to reverse the trend of Indigenous over-representation in Canadian prisons. It has been said that Indigenous over-representation in the Canadian prison population is nothing short of a national tragedy.

Indigenous inmates are placed in maximum security. They are overrepresented in use-of-force and self-injury cases and are more likely to be placed in segregation and to serve more of their sentence behind bars before being released on parole. The recidivism rate among Indigenous offenders is very high.

Je vais donc, Madame la vice-présidente, parler un peu de mon expérience au sein du système de justice pénale à titre d'avocat de la défense. Comme vous le savez, je suis un partisan de longue date des mesures de justice réparatrice. Nous avons besoin de plus de ces mesures au Nouveau-Brunswick, et nous devons les rendre plus accessibles.

Ici au Nouveau-Brunswick, nous avons le Tribunal du mieux-être à la Première Nation d'Elsipogtog, qui est un tribunal provincial spécialisé offrant une solution de rechange à l'incarcération. Il vise à s'attaquer aux problèmes sous-jacents, comme les dépendances, le syndrome d'alcoolisation fœtale et la santé mentale des jeunes aussi bien que des adultes par le counselling, la thérapie familiale, l'emploi, la thérapie cognitivo-comportementale, le mentorat, la formation des parents, l'entraide par les pairs, la médiation et

positive changes in their lives. I have been fortunate to see firsthand the inner workings of the Elsipogtog Healing to Wellness Court presided by Judge Troy Sweet.

Prior to court, all the involved players on a particular file meet, including the judge, and they hash out a plan. Under court-monitored plans, which are developed with the input of the community, service providers, courts, the victim, and the client, the intention is to provide the client with the support that is needed. The expansion of the court throughout this province is needed, Madam Deputy Speaker. As with the mental health court expansion that I have been advocating for, we need to make these services more accessible.

That is not to say that the current model in Elsipogtog does not have shortcomings. Hon. Graydon Nicholas, the former Lieutenant-Governor who is also a former lawyer and Provincial Court Judge, says that he has seen firsthand what happens when Indigenous offenders wind up in court. He said that issues remain, such as a lack of language services and probation services and counseling by providers who have a lack of familiarity with Indigenous issues. He says that there has not been enough restorative justice, yet sentencing circles have been recognized for a very long time in our *Criminal Code*. He said, from his experience as a judge, that there is no doubt a need in New Brunswick for a more comprehensive system dealing with the criminal justice system.

He said that New Brunswick should institute the Indigenous Courtwork Program. It has been a recommendation of major federal justice reports since 1967 and exists in all provinces except New Brunswick, Prince Edward Island, and Newfoundland and Labrador.

L'objectif du programme est d'aider les personnes issues des Premières nations qui font face au système judiciaire à obtenir un traitement juste, équitable et culturellement adapté. Le besoin de ce programme est grand, selon M. Nicholas, parce que, tout d'abord, beaucoup de gens des Premières nations n'ont pas les moyens de payer un avocat. Ensuite, le recours à l'aide juridique à également ses limites, car, bien souvent, l'aide juridique ne prend en charge que les actes

plus encore. Le programme du Tribunal du mieux-être offre aux personnes accusées l'occasion d'apporter des changements positifs dans leur vie. J'ai eu la chance de voir de mes propres yeux les rouages internes du Tribunal du mieux-être à la Première Nation d'Elsipogtog présidé par le juge Troy Sweet.

Avant de comparaître devant le tribunal, toutes les parties au dossier se rencontrent, y compris le juge, et décident d'un plan. Dans le cadre de plans surveillés par le tribunal, élaborés avec l'apport de la collectivité, des fournisseurs de services, des tribunaux, de la victime et du client, on vise à fournir au client le soutien requis. Il est nécessaire d'étendre le tribunal à toute la province, Madame la vice-présidente. Tout comme l'élargissement que je préconise pour le Tribunal de la santé mentale, nous devons aussi rendre de tels services plus accessibles.

Cela ne signifie pas que le modèle en vigueur à Elsipogtog est parfait. L'hon. Graydon Nicholas, l'ancien lieutenant-gouverneur qui a également été avocat et juge à la Cour provinciale, dit avoir été témoin de ce qui se passe quand des contrevenants autochtones se retrouvent en cour. Selon lui, des problèmes persistent, comme un manque de services linguistiques et de services de probation et de counselling par des fournisseurs qui connaissent mal les questions autochtones. Il dit qu'il n'y a pas assez de justice réparatrice, alors que notre *Code criminel* reconnaît depuis très longtemps les cercles de détermination de la peine. Il a dit que, selon son expérience de juge, il ne fait aucun doute que le Nouveau-Brunswick a besoin de mesures plus complètes en matière de justice pénale.

L'ancien juge a dit que le Nouveau-Brunswick devrait instaurer le Programme d'assistance parajudiciaire aux Autochtones. Ce programme a été une recommandation d'importants rapports fédéraux sur la justice depuis 1967 et il existe dans toutes les provinces sauf au Nouveau-Brunswick, à l'Île-du-Prince-Édouard et à Terre-Neuve-et-Labrador.

The goal of this program is to help First Nations people involved in the justice system to obtain fair, equitable, and culturally appropriate treatment. The need for this program is great, according to Mr. Nicholas, because, firstly, many First Nations people cannot afford a lawyer. Secondly, legal aid also has its limits, as it often only covers criminal acts, which are more serious offences, and not summary conviction offences.

criminels, qui sont des infractions plus graves, et non les infractions punissables par procédure sommaire.

En ce qui concerne la police, Madame la vice-présidente, seules 3 des 15 communautés des Premières nations de la province sont servies par le programme de police des Premières nations. Nous n'avons pas non plus des gendarmes de bande, anciennement financés par les gouvernements provincial et fédéral, qui vivent dans les communautés des Premières nations. Cela a été aboli sous Stephen Harper.

Dans le cadre du programme des services de la police des Premières nations, la GRC assure la prestation des services professionnels et spécialisés aux communautés inuits et des Premières nations. Le programme a été créé en 1991 afin d'améliorer les services de police communautaires, de soutenir les services de police adaptés à la culture dans les communautés inuits et des Premières nations et de tenir compte des commentaires formulés par les communautés autochtones sur les services de police obtenus.

15:45

In addition to having only 3 out of 15 First Nations communities in the province serviced by the First Nations Policing Program, New Brunswick's 1997 *Police Act* contains no provisions on accommodating the specific needs and interests of First Nations in the province, unlike some other provinces. Section 14.1 of the Act recognizes special constables, but it is not clear whether this incorporates constables in First Nations communities. The policing legislation of Manitoba, Ontario, Quebec, Nova Scotia, and Saskatchewan has specific provisions to accommodate First Nations interests, and some are more robust than others.

Chief George Ginnish said that the lack of officers with local knowledge directly contributed to the death of Rodney Levi and that having officers who did not know him, who did not know his past, and who were not able to deescalate the situation contributed to his death.

In terms of policing, Madam Deputy Speaker, only 3 of the province's 15 First Nations communities are served by the First Nations Policing Program. We also do not have band constables, formerly funded by the provincial and federal governments, living in First Nations communities. That was abolished under Stephen Harper.

Under the First Nations Policing Program, the RCMP provides professional and specialized services to First Nations and Inuit communities. The program was established in 1991 to improve community policing, support culturally sensitive policing in First Nations and Inuit communities, and incorporate feedback from Indigenous communities on the policing services they receive.

Outre le fait que seulement 3 des 15 collectivités des Premières Nations de la province reçoivent des services du Programme des services de police des Premières Nations, la *Loi sur la police* de 1997 du Nouveau-Brunswick ne contient aucune disposition prévoyant des accommodements pour les besoins et intérêts particuliers des Premières Nations dans la province, contrairement à d'autres provinces. L'article 14.1 de la loi reconnaît les constables spéciaux, mais il n'est pas clair si les constables dans les collectivités des Premières Nations sont inclus. Les lois en matière de services de police au Manitoba, en Ontario, au Québec, en Nouvelle-Écosse et en Saskatchewan comportent des dispositions particulières pour accommoder les intérêts des Premières Nations, et certaines sont plus robustes que d'autres.

Le chef George Ginnish a dit que le manque de connaissances locales par les policiers a contribué directement à la mort de Rodney Levi et que le fait d'avoir des policiers qui ne connaissaient pas ce dernier, qui ne connaissaient pas ses antécédents et qui n'ont pas réussi à désamorcer la situation a contribué à sa mort.

Another area that I want to touch on is the sentencing of Indigenous offenders. The principles of Gladue were established to address what is another clear failure of the criminal justice system. In 1996, amendments to the *Criminal Code* pushed judges to consider all available options other than incarceration when sentencing Indigenous offenders, but it was not until 1999, with the Supreme Court ruling in *R v. Gladue*, that it went a step further and brought Gladue rights into existence. In its ruling, the court said that judges must recognize how Indigenous offenders' lives have been affected by decades of colonial oppression. In an attempt to end the overincarceration in Canadian prisons, the Gladue report is prepared and presented to the court for consideration at sentencing.

But I submit that here in New Brunswick, Gladue rights for Indigenous offenders are being ignored, underfunded, or flat-out denied. Some provinces have initiated legal support networks, providing government-funded Gladue writing services in addition to court workers, customary law, offender reintegration, and victim services programs for Indigenous peoples. In my experience, New Brunswick does not provide sufficient Gladue reports for Indigenous offenders nor does it have an Indigenous support worker program or Indigenous victims services. Graydon Nicholas described Gladue reports as sadly lacking in this province and further added that he doubts very much whether there are many probation officers who are trained to prepare these reports in New Brunswick. Madam Deputy Speaker, we are letting too many fall through the cracks.

Before closing, I want to thank Naomi Metallic, Assistant Professor and Chancellor's Chair in Aboriginal Law and Policy at the Schulich School of Law at Dalhousie University. She is from the Listuguj Mi'gmaq First Nation. She prepared a convincing article entitled "New Brunswick Needs a public inquiry Into Systemic Racism in the Justice System: Nova Scotia Shows Why". It forms the basis of my argument here today, and I invite all members of this House to consult that paper. She compares how far Nova Scotia has come since the Royal Commission on the Donald Marshall, Jr., Prosecution in 1989 and compares those initiatives to New Brunswick. She

Un autre aspect que je tiens à aborder est la détermination de la peine des contrevenants autochtones. Les principes de Gladue ont été établis pour redresser ce qui est clairement un autre échec du système de justice pénale. En 1996, des modifications apportées au *Code criminel* ont incité les juges à envisager toutes les autres solutions possibles autres que l'incarcération lors de la détermination de la peine des contrevenants autochtones, mais ce n'est qu'en 1999, à la suite de la décision de la Cour suprême dans *R. c. Gladue*, que la situation a progressé et que les droits de Gladue ont vu le jour. Dans sa décision, la cour a dit que les juges doivent reconnaître les effets de décennies d'oppression coloniale sur la vie des contrevenants autochtones. Pour tenter de mettre un terme à l'incarcération excessive dans les prisons canadiennes, un rapport Gladue est préparé et présenté à la cour lors de la détermination de la peine.

Toutefois, j'avance que, ici au Nouveau-Brunswick, les droits découlant de Gladue pour les contrevenants autochtones ne sont pas pris en compte, sont sous-financés ou même carrément refusés. Certaines provinces ont mis sur pied des réseaux de soutien juridique, fournissant des services de rédaction de rapports Gladue financés par le gouvernement en plus d'aides judiciaires, du droit coutumier, de la réintégration des contrevenants et de programmes de services aux victimes pour les Autochtones. D'après mon expérience, le Nouveau-Brunswick ne prépare pas suffisamment de rapports Gladue pour les contrevenants autochtones et n'a pas de programme d'aides judiciaires autochtones ni de services aux victimes autochtones. Graydon Nicholas a affirmé que les rapports Gladue font cruellement défaut dans la province, et il a ajouté qu'il doute fort qu'il y ait beaucoup d'agents de probation qui soient formés pour préparer de tels rapports au Nouveau-Brunswick. Madame la vice-présidente, nous laissons trop de gens passer à travers les mailles du filet.

Avant de terminer, je tiens à remercier Naomi Metallic, professeure adjointe et titulaire de la chaire du chancelier en droit et politiques autochtones à la Schulich School of Law, à Dalhousie University. Elle est membre de la Première Nation mi'gmaq de Listuguj. Elle a rédigé un article convaincant intitulé « New Brunswick Needs a Public Inquiry Into Systemic Racism in the Justice System: Nova Scotia Shows Why ». Cet article forme la base de mon propos ici aujourd'hui, et j'invite l'ensemble des parlementaires à le lire. L'auteure compare les grands progrès accomplis en Nouvelle-Écosse et les initiatives prises depuis la Royal Commission on the

documented how in light of its 30th anniversary, the Marshall report has been instrumental in creating meaningful, positive change in Nova Scotia's justice system. Comparing this progress in Nova Scotia to New Brunswick is revealing. Ms. Metallic finds that despite New Brunswick having more First Nations communities and a larger First Nations population than Nova Scotia, New Brunswick is way, way behind. She closes her paper by saying:

What happened to Brady Francis, Chantel Moore, and Rodney Levi, especially when considered cumulatively, suggests that deep systemic problems exist within New Brunswick's justice system, similar to how Donald Marshall Jr.'s wrongful conviction pointed to serious systemic problems in Nova Scotia. New Brunswick desperately needs an inquiry and holding one is imperative if the government is genuine in its commitment to achieving reconciliation with Indigenous peoples in the province. I hope that Premier Higgs reconsiders his position and that the unnecessary and untimely deaths of Brady, Chantel, and Rodney will not have been in vain.

Finally, when presented with arguments that it takes too long to set up these kinds of processes, Graydon Nicholas said this: It is not about time; it is about justice.

Before closing, Madam Deputy Speaker, I have a subamendment to the amendment that has been presented.

Proposed Subamendment

Continuing, **Mr. McKee** moved, seconded by **Mr. G. Arseneault**, that the amendment to Motion 3 be amended as follows:

By adding the following after the last resolution clause:

BE IT FURTHER RESOLVED THAT the Legislative Assembly urge the government to appoint a commission of inquiry into systemic racism in the New Brunswick criminal justice and policing systems under

Donald Marshall, Jr., Prosecution en 1989 avec la situation au Nouveau-Brunswick. Elle démontre à quel point le rapport Marshall, à l'occasion de son 30^e anniversaire, a joué un rôle clé dans l'apport de changements positifs significatifs au sein du système de justice de la Nouvelle-Écosse. La comparaison des progrès accomplis en Nouvelle-Écosse avec la situation au Nouveau-Brunswick est révélatrice. M^{me} Metallic conclut que, malgré le fait que le Nouveau-Brunswick compte plus de collectivités des Premières Nations et a une plus grande population autochtone qu'en Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick est très, très en retard. Elle termine son article ainsi :

Ce qui est arrivé à Brady Francis, à Chantel Moore et à Rodney Levi, surtout si l'on prend ces cas de façon cumulative, laisse entendre que de profonds problèmes systémiques existent au sein du système de justice du Nouveau-Brunswick, tout comme la condamnation à tort de Donald Marshall, fils, a mis en lumière de graves problèmes systémiques en Nouvelle-Écosse. Le Nouveau-Brunswick a désespérément besoin d'une enquête, et il est impératif d'en tenir une si le gouvernement s'engage réellement à atteindre la réconciliation avec les peuples autochtones de la province. J'espère que le premier ministre Higgs reviendra sur sa position et que le décès inutile et prématuré de Brady, de Chantel et de Rodney n'aura pas été en vain. [Traduction.]

Enfin, quand il a été allégué que de tels processus prenaient trop de temps à établir, Graydon Nicholas a répliqué : Ce n'est pas une question de temps ; c'est une question de justice.

Avant de terminer, Madame la vice-présidente, j'ai un sous-amendement à l'amendement qui a été proposé.

Sous-amendement proposé

M. McKee, appuyé par **M. G. Arseneault**, propose que l'amendement de la motion 3 soit amendé comme suit :

par l'ajout, après le dernier paragraphe de la résolution, de ce qui suit :

et que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à nommer, en vertu de l'article 2 de la Loi sur les enquêtes, une commission d'enquête sur le racisme systémique au sein du système de justice

section 2 of the Inquiries Act using the term of reference developed by Indigenous leaders, with indigenous commissioners appointed to the commission.

Thank you, Madam Deputy Speaker.

15:50

Point of Order

Hon. Mr. Savoie: Thank you, Madam Deputy Speaker. I did hear the honourable member deliver that subamendment, and it sounds as if the material from his subamendment is actually similar to the original clause that was in the original motion. If I understand the rules correctly, I do not believe that you can bring back something after it has been amended, so I believe that this subamendment is out of order.

Mr. G. Arseneault: Thank you, Madam Deputy Speaker. The reason that you have a subamendment is exactly to amend the amendment. We have amended it by adding some things that are very important to the motion and that are very current to what is going on. It is a request from the First Nations in New Brunswick who want that to happen.

If the members opposite are really intent on their amendment and if they look through it, I do not think that there would be any objection to that. They should just accept it, and then we will have unanimous consent to vote for the whole package because that is what it is. It is moving the whole package, and the First Nations have been asking for this for years. Let's do it.

Hon. Mr. Savoie: Thank you, Madam Deputy Speaker. I think that the issue here that I need your clarification on is that the subamendment has to be consequential to the amendment, and in this case, it is not. It is superfluous. You just get an unending loop. I would just ask you for your advice on that, Madam Deputy Speaker.

Madam Deputy Speaker: Order. We are going to take a five-minute recess just to review the subamendment.

(The House recessed at 3:53 p.m.)

pénale et des services de police au Nouveau-Brunswick, qui se verra confier le mandat élaboré par des dirigeants autochtones et à laquelle seront nommés des commissaires autochtones.

Merci, Madame la vice-présidente.

Rappel au Règlement

L'hon. M. Savoie : Merci, Madame la vice-présidente. J'ai effectivement entendu le sous-amendement proposé par le député, et son contenu semble à vrai dire similaire à l'énoncé de la motion originale. Si je comprends bien les règles, je ne pense pas que l'on puisse proposer une nouvelle fois un texte déjà amendé, de sorte que, à mon avis, ce sous-amendement est irrecevable.

M. G. Arseneault : Merci, Madame la vice-présidente. La raison pour laquelle existent les sous-amendements est justement pour amender des amendements. Nous avons amendé l'amendement pour y ajouter des points qui sont très importants pour la motion et qui sont tout à fait d'actualité. Il s'agit d'une demande des Premières Nations du Nouveau-Brunswick, qui veulent la tenue d'une enquête.

Si les parlementaires d'en face, après s'y être penchés de nouveau, sont réellement convaincus de leur amendement, je ne pense qu'il y aurait des objections. Ils devraient simplement l'accepter, puis nous aurons le consentement unanime pour voter pour l'ensemble de la proposition, car c'est de cela qu'il s'agit. Il s'agit de faire avancer l'ensemble de la proposition, ce que demandent les Premières Nations depuis des années. Faisons-le.

L'hon. M. Savoie : Merci, Madame la vice-présidente. Je pense que j'ai besoin de votre avis sur la question de savoir si le sous-amendement doit découler de l'amendement. Or, ici, ce n'est pas le cas. Le sous-amendement est superflu. On tombe alors dans une boucle sans fin. Je vous demande simplement votre avis sur ce point, Madame la vice-présidente.

La vice-présidente : À l'ordre. Nous allons prendre une pause de cinq minutes pour examiner le sous-amendement.

(La séance est suspendue à 15 h 53.)

The House resumed at 4:02 p.m.)

La séance reprend à 16 h 2.)

16:02

Deputy Speaker's Ruling

Madam Deputy Speaker: Be seated. Members, I have reviewed the subamendment proposed by the member for Moncton Centre, and I find it not to be in order. The subamendment attempts to reinstate, essentially, the same words that the amendment attempts to remove. The subamendment is clearly an attempt to negate the amendment, and accordingly, it cannot be allowed.

Debate on Proposed Amendment

Mrs. Bockus: Thank you, Madam Deputy Speaker. I am again honoured and privileged to rise in the people's House as a member of our PC government and the representative of the good people of Saint Croix.

When examining this and all bills and motions, I try to understand how they will impact the people of my riding and the people of New Brunswick. Among my constituents are the Passamaquoddy people, now known by their ancestral name of Peskotomuhkatiyik. Clearly for them, this motion is of critical importance.

For everyone who loved Chantel Moore and Rodney Levi, I want to express my deepest sympathy as a person, a parent, and a New Brunswicker. As we debate this motion, I pray that we all bear in mind that there are a number of heartbroken people who have suffered the worst loss imaginable—the loss of loved ones. The circumstances of their loss serve to make matters even more painful. Above all, I hope that we will not say anything that causes any further pain.

On November 14, Chantel Moore's brother Mike died by suicide while at the Surrey Pretrial Services Centre. Martha Martin, Chantel and Mike's mother, told CTV News that "I feel like the system has let both of my kids down," adding that there "needs to be a change within our whole system". This mother had a daughter who was shot during a wellness check and a son who died by suicide while in custody. The heartbreak is unimaginable.

Décision de la vice-présidente de la Chambre

La vice-présidente : Veuillez vous asseoir. Mesdames et Messieurs les parlementaires, après avoir examiné le sous-amendement proposé par le député de Moncton-Centre, je conclus qu'il est irrecevable. Le sous-amendement tente essentiellement de rétablir les mots que l'amendement vise à retirer. Le sous-amendement sert manifestement à tenter d'annuler l'amendement, et il ne peut donc être admis.

Débat sur l'amendement proposé

M^{me} Bockus : Merci, Madame la vice-présidente. J'ai encore une fois l'honneur et le privilège de prendre la parole à la Chambre du peuple à titre de membre de notre gouvernement progressiste-conservateur et de représentante des bonnes gens de Sainte-Croix.

Quand j'examine ceci ainsi que tous les projets de loi ou toutes les motions, j'essaie toujours d'en comprendre les effets sur les gens de ma circonscription et du Nouveau-Brunswick. Ma circonscription compte notamment le peuple pescomody, maintenant connu sous son nom ancestral des Peskotomuhkatiyik. De toute évidence, la motion est d'une importance critique pour ce peuple.

Je tiens à offrir mes condoléances les plus sincères en tant que personne, mère et Néo-Brunswickoise à tous les gens qui aimaient Chantel Moore et Rodney Levi. Tandis que nous débattons la motion, je prie que nous n'oublions pas le cœur brisé des gens qui ont subi la perte la plus inimaginable — la perte d'un être cher. Les circonstances du décès des victimes contribuent à exacerber la douleur. Surtout, j'espère que nous ne dirons rien qui rajoute à la douleur.

Le 14 novembre, Mike, le frère de Chantel Moore, s'est suicidé pendant sa détention au Surrey Pretrial Services Centre. Martha Martin, la mère de Chantel et de Mike, a déclaré à CTV News : J'estime que le système a laissé tomber mes deux enfants. Elle a ajouté : Des changements s'imposent dans l'ensemble de notre système. La mère avait une fille qui s'est fait tuer durant une vérification de bien-être et un fils qui s'est suicidé pendant sa détention. L'ampleur du chagrin est inimaginable.

16:05

Rodney Levi's story is equally troubling. In an APTN story, his sister Linda said this of her brother: "He had the biggest heart, loved his family so much, he was a jokester and would never harm anyone". In a CTV story at the time, Roger Augustine, the Regional Chief representing New Brunswick and Prince Edward Island, was quoted as saying:

It's an international disaster when you talk about racism . . . Racism is everywhere. It's like a virus, like COVID-19. That's how I see racism. It just seeps through the communities and kills the young people, and the old people.

Madam Deputy Speaker, to understand systemic bias or racism, we need to understand and examine our history. A visit to the government of Canada website will lead a person to a fact sheet on Peace and Friendship Treaties. The first of these, in 1726, came about at the conclusion of a three-year-long war between New England and the Wabanaki, which was an alliance of the major Aboriginal communities living in the Atlantic Region. More treaties were signed in 1749, 1752, and 1760-61. Further treaties were signed in 1778 and 1779—plenty of treaties. History advises us that these treaties were impacted by commercial and trade interests as well as ongoing disputes between Great Britain and France.

If peace and friendship were the goals of these 18th-century treaties, the next 200 years saw an erosion of the meanings of these treaties as a flood of settlers and new governments came about. Though governments refused to honour the treaties, they did agree to create reserves. These reserves were established throughout much of Atlantic Canada in the 19th century. Much of their history is equally troubling.

In the latter part of the 19th century, residential schools were created by Christian churches and the Canadian government as an attempt to educate and convert Indigenous youth and to assimilate them into Canadian society. However, the schools disrupted lives and communities, causing long-term problems among Indigenous peoples. Horror stories of abuse

L'histoire de Rodney Levi est tout aussi troublante. Dans un reportage de APTN, sa sœur, Linda, a dit de son frère : Il avait un très grand cœur, il aimait tellement sa famille, il était un blagueur et il n'aurait pas fait de mal à personne. Dans un reportage de CTV au moment des faits, Roger Augustine, le chef régional qui représente le Nouveau-Brunswick et l'Île-du-Prince-Édouard, a dit :

Le racisme est une catastrophe internationale [...] Le racisme est partout. C'est comme un virus, comme la COVID-19. C'est ainsi que je vois le racisme. Il s'infiltre dans les collectivités et tue les jeunes et les vieux. [Traduction.]

Madame la vice-présidente, pour comprendre les préjugés systémiques ou le racisme systémique, nous devons comprendre et examiner notre histoire. En allant sur le site Web du gouvernement du Canada, on peut trouver un feuillet d'information sur les traités de paix et d'amitié. Le premier traité, en 1726, a été signé à l'issue d'une guerre de trois ans entre la Nouvelle-Angleterre et les Wabanakis, qui étaient une alliance des principales collectivités autochtones qui vivaient dans la région de l'Atlantique. Des traités ont également été signés en 1749, en 1752 et en 1760-1761. D'autres ont été signés en 1778 et en 1779 — plein de traités ont été signés. L'histoire nous enseigne que les intérêts commerciaux et les différends persistants entre la Grande-Bretagne et la France ont eu des répercussions sur ces traités.

Alors que paix et amitié sont les objectifs des traités du 18^e siècle, les 200 années qui suivront seront témoins de l'érosion de la signification de ces traités alors qu'un afflux de colons et de nouveaux gouvernements s'installent. Bien que les gouvernements refusent de respecter les traités, ils consentiront à la création de réserves. Le 19^e siècle verra la création de réserves presque partout au Canada atlantique. Leur histoire est en bonne partie tout aussi troublante.

Au cours de la dernière partie du 19^e siècle, des églises chrétiennes et le gouvernement du Canada mettent sur pied des pensionnats pour tenter d'éduquer et de convertir les jeunes autochtones et de les assimiler à la société canadienne. Toutefois, les pensionnats perturberont des vies et des communautés, causant des problèmes à long terme parmi les peuples autochtones. Des histoires d'horreur liées aux mauvais traitements et à la négligence sont un héritage déplorable de ces

and neglect are a deplorable legacy of these schools. The last residential school closed in 1996.

Madam Deputy Speaker, based on their first three centuries of life with the visitors from away, the new settlers and friends and neighbours, how could our Indigenous people possibly believe that there is anything other than systemic racism and bias in everything, including the criminal justice and policing systems?

I would like to speak briefly about the Residential Schools Settlement Agreement as it relates to the motion. This is the largest class-action settlement in Canadian history, and it began to be implemented in 2007. One of the elements of the agreement was the establishment of the Truth and Reconciliation Commission of Canada. Peace and Friendship Treaties led to a Truth and Reconciliation Commission. The stated purpose of the commission was to facilitate reconciliation among former students, their families, their communities, and all Canadians. This commission spent eight years and \$72 million producing a six-volume final report. That was five years ago. In the volume entitled *Calls to Action*, we find 94 calls to action. These calls to action fall under several categories, including child welfare, education, language and culture, health, and reconciliation.

Madam Deputy Speaker, we find ourselves with these wonderfully simple concepts before us, concepts such as peace and friendship, truth and reconciliation, but in practical terms, these concepts have proven much harder to bring about. How can we right 300 years of wrongs? What might we do to bring about a feeling in the hearts of Canada's Indigenous people that their ancestors can be at peace and that their future in the next 300 years will become bountiful, happy, and prosperous, with true peace and friendship? I submit that without two more concepts, namely, understanding and harmony, we have a nearly impossible task ahead of us. As I asked, how do we right the wrongs of the past 300 years?

16:10

I found it very encouraging to learn that a new working group will begin meeting soon to examine and address the Calls to Action identified in the report of the Truth

pensionnats. Le dernier pensionnat a fermé ses portes en 1996.

Madame la vice-présidente, à la lumière de leurs trois premiers siècles de vie avec les visiteurs venus d'ailleurs, à savoir les nouveaux colons et les amis et voisins, comment nos peuples autochtones pourraient-ils ne pas croire que tout, y compris notre système de justice pénale et nos services de police, est imprégné de racisme systémique et de préjugés systémiques?

J'aimerais aborder brièvement la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens dans son rapport avec la motion. Mise en œuvre à compter de 2007, cette convention est le plus important règlement de recours collectif dans l'histoire du Canada. L'un des éléments de la convention était la création de la Commission de vérité et réconciliation du Canada. Les traités de paix et d'amitié ont mené à une Commission de vérité et réconciliation. L'objectif déclaré de la commission était de faciliter la réconciliation parmi les anciens élèves, leurs familles, leurs communautés et l'ensemble de la population canadienne. La commission, qui a duré huit ans et coûté 72 millions de dollars, a produit un rapport final en six volumes. C'était il y a cinq ans. Dans le volume intitulé *Appels à l'action*, nous voyons 94 appels à l'action. Ces appels à l'action sont répartis dans plusieurs catégories, dont protection de l'enfance, éducation, langue et culture, santé et réconciliation.

Madame la vice-présidente, nous nous trouvons devant des concepts merveilleusement simples, comme paix et amitié, ainsi que vérité et réconciliation ; toutefois, concrètement, ces concepts s'avèrent beaucoup plus difficiles à mettre en pratique. Comment pouvons-nous redresser 300 années de torts? Comment pouvons-nous susciter dans le cœur des peuples autochtones du Canada le sentiment que leurs ancêtres peuvent reposer en paix et que leur avenir au cours des 300 prochaines années sera beau, heureux et prospère, empreint d'une paix et d'une amitié véritables? J'estime que, sans l'ajout de deux autres concepts, à savoir la compréhension et l'harmonie, la tâche devant nous est à peu près impossible. Comme je l'ai déjà demandé, comment pouvons-nous redresser les torts des 300 dernières années?

J'ai trouvé très encourageant d'apprendre qu'un nouveau groupe de travail commencera à se réunir sous peu afin d'examiner les appels à l'action énoncés

and Reconciliation Commission. The All Nations and Parties Working Group on Truth and Reconciliation is a committee that includes members from the First Nations and all four political parties represented in the Legislative Assembly. It will be cochaired by our Aboriginal Affairs Minister and by Regional Chief Roger Augustine.

As I mentioned, the people of the Peskotomuhkatiyik are my constituents. I am pleased to say that I know fellow commission member Chief Hugh Akagi of Saint Andrews personally, and I am looking forward to working with him. I talked at length with Hugh just last night, and we both expressed the same desire for productive, respectful dialogue and a results-oriented outcome.

Our minister has advised that since the report was released in 2015, the provincial government has identified and advanced a number of activities to implement the Calls to Action that are within the province's jurisdiction. However, she said that the establishment of the working group is an innovative approach that will provide the government with a greater understanding of the priorities of First Nations and ensure that initiatives are worked on collaboratively.

There is that word again, "understanding". To move forward, we must have an understanding of the priorities of First Nations. The All Nations and Parties Working Group on Truth and Reconciliation will hopefully provide us with greater understanding. The motion states that "the information and recommendations from an inquiry should provide valuable insight", and I have no doubt that they would, much the same as many past inquiries and reports that have highlighted systemic discrimination that exists in the Canadian justice system.

If we look at a set of statistics, we learn that as of 2018, First Nations people in our province made up 2% of New Brunswick's total population. That is 16 246 people, 9 781 of whom live on reserves and 6 465 of whom are off reserve. However, when we examine the number of Indigenous Canadians in the Canadian prison population, we find that they account for approximately 18% when they make up only approximately 3% of the Canadian overall general

dans le rapport de la Commission de vérité et réconciliation et d'y donner suite. Le groupe de travail sur la vérité et la réconciliation, composé de représentants des Premières Nations et de tous les partis est un comité qui inclut des membres des Premières Nations et des quatre partis politiques représentés à l'Assemblée législative. Il sera coprésidé par notre ministre des Affaires autochtones et le chef régional Roger Augustine.

Comme je l'ai mentionné, les Peskotomuhkatiyik habitent dans ma circonscription. J'ai le plaisir de dire que je connais personnellement le chef Hugh Akagi, de Saint Andrews, un collègue membre de la commission, et j'ai hâte de travailler avec lui. J'ai longuement discuté avec Hugh pas plus tard qu'hier soir, et nous avons tous les deux exprimé le même désir d'avoir un dialogue productif et respectueux et une issue axée sur les résultats.

Notre ministre a indiqué que, depuis la publication du rapport en 2015, le gouvernement provincial a déterminé et proposé plusieurs activités visant à mettre en œuvre les appels à l'action qui sont du ressort de la province. Cependant, elle a dit que la formation du groupe de travail constitue une démarche innovatrice qui permettra au gouvernement de mieux comprendre les priorités des Premières Nations et d'assurer des initiatives élaborées en collaboration.

Voilà encore une fois le mot « comprendre ». Pour avancer, nous devons comprendre les priorités des Premières Nations. Le groupe de travail sur la vérité et la réconciliation, composé de représentants de toutes les Premières Nations et de tous les partis, nous permettra, il est à espérer, de mieux comprendre. La motion précise que « les renseignements et les recommandations découlant d'une enquête devraient fournir de précieuses indications », et je n'ai aucun doute qu'ils le feront, de la même façon que de nombreux rapports et enquêtes antérieurs ont mis en lumière la discrimination systémique qui existe au sein du système de justice canadien.

Si nous examinons les statistiques, nous apprenons que, en date de 2018, les peuples des Premières Nations dans notre province formaient 2 % de la population totale du Nouveau-Brunswick. Il s'agit de 16 246 personnes, dont 9 781 habitaient dans une réserve et 6 465, hors réserve. Toutefois, quand nous regardons le nombre d'autochtones canadiens qui se trouvent dans les prisons canadiennes, nous constatons qu'ils forment environ 18 % de la population

population. These statistics are truly alarming and must change. There is no time to lose.

There may be a better or quicker way to bring about a change for the better, which is everyone's goal. Other options that should be explored include the justice and community safety table with four immediate priorities, the All Nations and Parties Working Group on Truth and Reconciliation, a coroner's inquest, and, finally, an independent bureau. Madam Deputy Speaker, it is my hope and prayer that whichever of these steps forward we take, we take them with understanding and harmony.

Mr. Coon: Thank you, Madam Deputy Speaker. I certainly am grateful to have the opportunity to rise to speak to this motion brought to the House by the member for Miramichi Bay-Neguac. I thank her for it. It is an important motion. The amendment before the House takes away the inquiry from the motion that the member brought forward for an inquiry, which guts it. It is unfortunate.

I do not know why we should be surprised that Indigenous peoples and the Chiefs of the Passamaquoddy, Wolastoqey, and Mi'kmaw Nations in this province want to see a public inquiry into systemic racism so that the peoples of those three nations, who are somewhat bounded within the boundaries of New Brunswick now, can bring forward their experiences of systemic racism.

16:15

One of the hardest things in life is to face the racism that you carry, but that may not be as hard, apparently, as it is for the system to face the racism that is embedded in it. Madam Deputy Speaker, the Minister of Aboriginal Affairs has acknowledged that racism runs through the system. She alluded to the racism that has run through society, through history in Canada, and the efforts of our society to assimilate, to eliminate, to eradicate the culture and the very being of Indigenous peoples and their institutions, practices, and laws from the territory that we now call Canada.

carcérale, alors qu'ils constituent environ 3 % de la population générale du pays. De telles statistiques sont très alarmantes et doivent changer. Il n'y a pas de temps à perdre.

Il y a peut-être une meilleure manière ou une manière plus rapide d'apporter des améliorations, ce qui est l'objectif de tout le monde. D'autres solutions à explorer comprennent la table ronde sur la justice et la sécurité communautaire avec quatre priorités immédiates, le groupe de travail sur la vérité et la réconciliation, composé de représentants de toutes les Premières Nations et de tous les partis, une enquête du coroner et, enfin, un bureau indépendant. Madame la vice-présidente, j'espère sincèrement que, peu importe la démarche que nous suivrons, nous le ferons en toute connaissance de cause et en harmonie.

M. Coon : Merci, Madame la vice-présidente. Il va sans dire que je suis reconnaissant d'avoir l'occasion de prendre la parole sur la motion dont la députée de Baie-de-Miramichi—Neguac a saisi la Chambre. Je l'en remercie. C'est une motion importante. L'amendement dont la Chambre est saisie retire l'enquête de la motion que la députée a présentée pour demander une enquête, ce qui la vide de sa substance. C'est malheureux.

Je ne sais pas pourquoi nous serions surpris que les peuples autochtones et les chefs des nations pescomodys, wolastoqiyik et mi'kmaq de la province veuillent la tenue d'une enquête publique sur le racisme systémique afin que les peuples de ces trois nations, qui sont en quelque sorte contenues dans les limites du Nouveau-Brunswick de nos jours, puissent faire part de leurs expériences de racisme systémique.

L'une des choses les plus difficiles dans la vie est de reconnaître le racisme que l'on porte en soi, mais il semble que cela soit encore plus difficile pour le système de reconnaître le racisme qui y est inhérent. Madame la vice-présidente, la ministre des Affaires autochtones a admis le racisme qui a cours un peu partout dans le système. Elle a fait allusion au racisme qui a cours dans la société et dans l'histoire du Canada, ainsi qu'aux efforts déployés par notre société pour assimiler et éliminer la culture et l'essence même des peuples autochtones et éradiquer leurs institutions, leurs coutumes et leurs lois du territoire que nous appelons aujourd'hui le Canada.

It is not surprising that Indigenous peoples and the chiefs are skeptical when the Premier says that we should look at all these recommendations that have been made in the past and implement those ones. Well, the report of the Royal Commission on Aboriginal Peoples, which took seven years to do, released its recommendations, and Frank McKenna and his government could have implemented them and did not. The Truth and Reconciliation Commission took seven years and released its recommendations and its Calls to Action in 2015, and the government of Brian Gallant could have implemented them and did not. In 2019, after four years, the Inquiry into Missing and Murdered Indigenous Women and Girls released its calls to action in 2019, and the Higgs government, in those years, could have implemented the recommendations and did not. It is no wonder that there is deep skepticism out there.

One of the reasons, Madam Deputy Speaker, that this is so difficult is that there is little in the way of cross-cultural understanding among our people, and that is a failure across the board. The education system is taking some steps to try to address that among our children, our youth, and we had an all-party agreement to move forward on that from the bill that I brought forward some years back to take those kinds of steps. With embedded racism in society and embedded racism in the systems of government and the fact that most of us in the dominant culture here in New Brunswick have virtually no understanding at all of Indigenous peoples and of the history of our relationship, we do not know the truth of that relationship. We do not know anything.

Despite this fact, we are treaty people. The British signed its first treaty with the three First Nations that we speak of, the Mi'kmaq, the Wolastoqiyik, and Peskotomuhkatiyik, in 1726 to end a war—to end a war. The Mi'kmaq, the Wolastoqiyik, and the Peskotomuhkatiyik combined were a formidable military force on land and on sea, and the only way to solve that problem in the end was through a peace treaty, a Treaty of Peace and Friendship. Then that was built on over time in a number of subsequent treaties. It was about establishing the legal relationship between our peoples, and that gives us all obligations to ensure that we live by those treaties, Madam Deputy Speaker.

Il n'est pas étonnant que les peuples et les chefs autochtones se montrent sceptiques quand le premier ministre affirme que nous devrions examiner toutes les recommandations formulées dans le passé et les mettre en œuvre. Eh bien, le rapport de la Commission royale sur les peuples autochtones, qui s'est déroulée sur sept ans, a présenté ses recommandations, et Frank McKenna et son gouvernement auraient pu les mettre en œuvre, mais ils ne l'ont pas fait. La Commission de vérité et réconciliation s'est déroulée sur sept ans et a rendu publics ses recommandations et ses appels à l'action en 2015, et le gouvernement de Brian Gallant aurait pu les mettre en œuvre, mais il ne l'a pas fait. En 2019, l'Enquête sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées a publié ses appels à l'action après quatre ans de travail, et le gouvernement Higgs, au cours des années, aurait pu mettre en œuvre les recommandations de l'enquête, mais ne l'a pas fait. Il n'est donc pas surprenant de constater le profond scepticisme qui existe sur le terrain.

Madame la vice-présidente, l'une des raisons pour lesquelles c'est si difficile est parce que notre compréhension interculturelle est très déficiente, et une telle constatation d'échec est généralisée. Le système d'éducation prend des mesures pour tenter d'y remédier auprès de nos enfants et de nos jeunes, et nous avons une entente entre tous les partis pour avancer en s'appuyant sur le projet de loi que j'ai proposé il y a quelques années pour prendre des mesures du genre. Vu le racisme ancré dans la société et le racisme ancré dans les systèmes du gouvernement et vu le fait que la plupart d'entre nous dans la culture dominante ici au Nouveau-Brunswick n'ont pour ainsi dire aucune compréhension des peuples autochtones et de l'historique de notre relation, nous ne connaissons pas la vérité de cette relation. Nous ne savons rien.

Pourtant, nous sommes un peuple de traités. En 1726, les Britanniques ont signé leur premier traité avec les trois Premières Nations dont nous parlons, à savoir les Mi'kmaq, les Wolastoqiyik, et les Peskotomuhkatiyik, pour mettre un terme à une guerre — mettre un terme à une guerre. Les Mi'kmaq, les Wolastoqiyik et les Peskotomuhkatiyik pris ensemble représentaient une formidable force militaire sur terre et sur mer, et la seule façon de résoudre le problème était de conclure un traité de paix, un traité de paix et d'amitié, sur la base duquel se sont ajoutés des traités subséquents. L'intention était d'établir le rapport de droit entre nos peuples, et il nous incombe à tous de voir à ce que nous respectons ces traités, Madame la vice-présidente.

16:20

We certainly have not been doing that. In fact, I know that many First Nations people and many of the leadership feel that government does not take and has not taken its First Nations treaty partners seriously. You do not sign treaties with a stakeholder group or an interest group. You sign treaties with other sovereign nations. That was what was done, and those treaties are enshrined in the Canadian Constitution, the *Canadian Charter of Rights and Freedoms*, section 35.

Do our people in New Brunswick know this? Probably not. We have done very little to build awareness among people across the province. Whenever rights are acted upon, racism bubbles over, both in the community and systemically. Just look at what happened in Esngenôpetitj, or Burnt Church, after the *Marshall* decision. When that community put together its own fisheries management policy, plan, strategy, and rules for lobster fishing and went off to fish, the state—the federal government, DFO—came in to shut it down, violently. I will never get out of my head the ramming, by a DFO patrol boat, of a little skiff with a couple of fishermen in it, throwing the people inside it into the water, and then they took out batons and clubbed them. This is supposed to be New Brunswick. This is supposed to be Canada. This is truth.

We try to hide these things away, but they are part of our history—our recent history. I would recommend to anyone listening today and to the members of the House to watch a tremendous film called *Is the Crown at war with us?* about those days in Esngenôpetitj, Burnt Church. You can get it on YouTube. It should be required viewing for every MLA and for every student in our school system.

Madam Deputy Speaker, I feel as if these amendments were made, clearly, to take the inquiry off the table, and I do not know why. I do not know why the Premier is so opposed to the idea of a commission of inquiry, although he has said that he is not. He continually says that he is not. It is a long tradition in the Westminster system of government. It is a long tradition in this Legislative Assembly to establish commissions of inquiry into all sorts of issues that are important. The

Ce n'est assurément pas ce que nous avons fait. En fait, je sais que bon nombre de peuples des Premières Nations et bon nombre des dirigeants estiment que le gouvernement ne prend pas et n'a pas pris au sérieux ses partenaires aux traités des Premières Nations. On ne signe pas un traité avec des groupes d'intervenants ou des groupes d'intérêts. On signe des traités avec d'autres nations souveraines. C'est ce qui a été fait, et ces traités sont inscrits dans la Constitution canadienne à l'article 35 de la *Charte canadienne des droits et libertés*.

Notre population du Nouveau-Brunswick sait-elle cela? Il est probable que non. Nous avons fait peu pour sensibiliser les gens dans la province. Chaque fois que les droits sont mis en application, le racisme se pointe, tant dans la collectivité que dans le système. On n'a qu'à regarder ce qui est arrivé à Esngenôpetitj, ou Burnt Church, à la suite de l'arrêt *Marshall*. Quand la collectivité en question a élaboré ses propres politiques, plans, stratégies en matière de gestion des pêches ainsi que ses propres règles pour la pêche au homard et qu'elle est partie pêcher, l'État — le gouvernement fédéral, le MPO — est intervenu pour mettre fin à la pêche de manière violente. Je n'oublierai jamais le bateau de patrouille du MPO percutant une petite embarcation avec deux ou trois pêcheurs à bord, qui se sont fait jeter à l'eau puis ont été frappés à coups de bâton par les patrouilleurs. Nous sommes censés être au Nouveau-Brunswick. Nous sommes censés être au Canada. C'est la vérité.

Nous essayons de cacher de pareilles choses, mais elles font partie de notre histoire — de notre histoire récente. Je recommande à quiconque est à l'écoute aujourd'hui et aux parlementaires de regarder un film fantastique intitulé *La Couronne cherche-t-elle à nous faire la guerre?* à propos de la période en question à Esngenôpetitj, c'est-à-dire Burnt Church. On peut le trouver sur YouTube. Son visionnement devrait être obligatoire pour chaque parlementaire et chaque élève de notre système scolaire.

Madame la vice-présidente, j'estime qu'il est clair que les amendements ont été proposés pour éviter la tenue d'une enquête, et je ne sais pas pourquoi. Je ne sais pas pourquoi le premier ministre s'oppose à tel point à l'idée d'une commission d'enquête, bien qu'il ait affirmé qu'il ne l'est pas. Il répète sans cesse qu'il n'est pas contre. C'est une tradition de longue date du système de gouvernement de Westminster. Les commissions d'enquête sur toutes sortes de questions

list is long, although, in recent years, actually, we have not had very much use of this important tool. I think that the last commission of inquiry established in New Brunswick was 12 years ago to investigate issues surrounding the provision of pathology services at the Miramichi Regional Health Authority.

However, prior to that, there were many. It was a common tool to take the partisanship out of the investigation, to take any perception of partisanship or influence out of the investigation, and to appoint commissioners who are independent, who are clearly trusted by the public, and who have the ability to bring witnesses forward and get the information that they need to do their jobs, which enables everyone to appreciate what the issues are because it is done in public. It is visible. Some inquiries have garnered a tremendous amount of attention. That builds awareness. That builds understanding. That leads to education, which we obviously need in this province when it comes to the relationship between ourselves and Indigenous peoples and the three First Nations in the province.

The organizations representing elected chiefs have reached out to the Premier and members of Cabinet around the inquiry and some specific actions around policing and the justice system that could be undertaken right away, as have the organization representing Wabanaki grandmothers and correspondence from Grand Chief Ron Tremblay that makes very specific suggestions around a table of what should happen.

16:25

Both the elected chiefs under the *Indian Act* and the traditional Chiefs of First Nations in this province have reached out, in goodwill, with important suggestions about how to move forward, things such as the need to change police training and standards—very specific—the need to bring Indigenous policing through peacekeepers back to Indigenous communities, the need for Indigenous involvement of police oversight, and the list goes on. There is a need for independent investigations into police shootings and other serious incidents. Madam Deputy Speaker, it goes on and on.

importantes sont une tradition de longue date à l'Assemblée législative. La liste est longue, bien que, dans les dernières années, nous n'ayons pas eu souvent recours à un tel outil important. Je pense que la plus récente commission d'enquête créée au Nouveau-Brunswick remonte à il y a 12 ans, et elle s'était penchée sur des questions entourant la prestation des services de pathologie à la Régie régionale de la santé de Miramichi.

Toutefois, il y a eu beaucoup de commissions d'enquête auparavant. Il s'agissait d'un outil courant qui permet de sortir la partisanerie de l'enquête, de sortir toute perception de partisanerie ou d'influence de l'enquête, de nommer des commissaires indépendants, en qui le public a tout à fait confiance et qui ont le pouvoir de convoquer des témoins et d'obtenir les informations dont ils ont besoin pour faire leur travail, ce qui donne à tous la possibilité de se faire une idée sur les enjeux, parce que l'enquête a lieu en public. Elle est visible. Certaines enquêtes ont suscité beaucoup d'attention. Cela accroît la sensibilisation. Cela accroît la compréhension. Les enquêtes éduquent, ce qui de toute évidence nous est nécessaire dans la province en ce qui concerne notre relation avec les peuples autochtones et les trois Premières Nations de la province.

Les organismes qui représentent les chefs élus ont communiqué avec le premier ministre et des membres du Cabinet sur la question de l'enquête et proposé des mesures précises relativement aux services de police et au système de justice qui pourraient être mises en œuvre sur-le-champ, tout comme l'ont fait l'organisme représentant les grands-mères wabanakises et la correspondance provenant du grand chef Ron Tremblay, qui contient des propositions très précises sur ce qui devrait se passer.

Aussi bien les chefs élus en vertu de la *Loi sur les Indiens* que les chefs traditionnels des Premières Nations de la province ont, de bonne foi, formulé des suggestions importantes sur la manière d'aller de l'avant, par exemple la nécessité de changer la formation des policiers et les normes policières — des suggestions très précises —, la nécessité de redonner aux collectivités autochtones des services de police autochtones sous la forme de gardiens de la paix, la nécessité d'une participation autochtone dans la surveillance de la police, et ainsi de suite. Il faut des enquêtes indépendantes sur les incidents où les

I am disappointed that the minister brought forward these amendments to remove “inquiry” out of the motion for an inquiry. I do not think that it is right. I do not think that it is correct. I think that the debate should have remained on that topic. I certainly would have liked to have heard from the minister and government members, Why not an inquiry? Why not? It is not a complicated thing. It is an important tool, an effective tool, one that, as I said, has been used repeatedly by this Legislative Assembly until recent years and by the House of Commons in Ottawa and by Westminster and by every parliament in the Commonwealth. Yet we shun this vital tool to get at the truth, and I cannot understand that.

Madam Deputy Speaker, I want to make a subamendment to Motion 3.

Proposed Subamendment

Continuing, **Mr. Coon** moved, seconded by **Ms. Mitton**, that the amendment to Motion 3 be amended as follows:

by adding in the first resolution clause after the word “forms” the following:

“, including investigations of a form agreed to by Wolastoqey, Mi'kmaw and Peskotomuhkati Chiefs”

(**Madam Deputy Speaker** read the proposed subamendment.)

Hon. Mr. Savoie: Thank you, Madam Deputy Speaker. I would like to take a recess of just five minutes. This is the first that I have seen of this, so I would like to take a couple of minutes to review it, please.

(The House recessed at 4:29 p.m.)

The House resumed at 4:35 p.m.)

policiers ont fait feu et sur d'autres incidents graves. La liste est longue, Madame la vice-présidente.

Je suis déçu que la ministre ait proposé des amendements pour retirer « l'enquête » de la motion demandant une enquête. Je ne pense pas que c'est la chose à faire. Je ne pense pas que c'est correct. Je pense que le débat aurait dû rester axé sur le sujet de l'enquête. J'aurais certainement voulu entendre ce qu'ont à dire la ministre et les parlementaires du côté du gouvernement. Pourquoi ne pas tenir d'enquête? Pourquoi pas? Ce n'est pas une chose compliquée. C'est un outil important, un outil efficace, un outil qui, je le répète, a été utilisé à maintes reprises par l'Assemblée législative jusque dans les dernières années et par la Chambre des communes à Ottawa et par Westminster et par chaque Parlement du Commonwealth. Pourtant, nous évitons cet outil essentiel pour parvenir à la vérité, ce que je ne peux comprendre.

Madame la vice-présidente, je veux proposer un sous-amendement de la motion 3.

Sous-amendement proposé

M. Coon, appuyé par **M^{me} Mitton**, propose que l'amendement de la motion 3 soit amendé comme suit :

par l'ajout, dans le premier paragraphe de la résolution, après le mot « formes », de ce qui suit :

« , notamment la tenue d'enquêtes menées sous une forme qui aura obtenu le consentement des chefs wolastoqiyik, mi'kmaq et peskotomuhkati ».

(**La vice-présidente** donne lecture du sous-amendement proposé.)

L'hon. M. Savoie : Merci, Madame la vice-présidente. J'aimerais avoir une courte pause de cinq minutes. Comme c'est la première fois que je vois le texte, j'aimerais avoir deux ou trois minutes pour l'examiner, s'il vous plaît.

(La séance est suspendue à 16 h 29.)

La séance reprend à 16 h 35.)

16:35

Debate on Proposed Subamendment

Mr. Austin: Thank you, Madam Deputy Speaker. I want to begin by offering my condolences, as I have done before in this Chamber, to the families who have been struck by tragedy over the past several months and by acknowledging that there are certainly issues in relation to racism in New Brunswick. Those issues most certainly need to be addressed and dealt with in a way that will see a better resolution for the future of New Brunswick as a whole.

In relation to the original motion, I was prepared to support it with an amendment that I was hoping to get in. However, due to the process, we are unable to put in a second subamendment on top of the original amendment to the motion. Process has kept us out of the loop in that regard. In relation to the subamendment put in by the Green Leader, I certainly take no issue with it, other than the fact that it does not really outline . . . It says “including investigations of a form agreed to”, but it does not say what particularly is being investigated, whereas the original one talked about policing and the justice system as a whole.

Madam Deputy Speaker, my concern with any type of inquiry or investigation is that we have different voices at the table. That is why I was hoping to get in an amendment that would include former law enforcement officers because they have worked at it. They have worked at it every day, dealing with people of all different backgrounds and cultures. I think it is important that we do not lose sight of that. My concern with this has always been that it not turn out to be trying to paint our law enforcement, our men and women in uniform, with this brush of racism. I think that would do a great injustice to them.

When we talk about these things, we have to be cognizant of the fact that these men and women work every day at their jobs, and they encounter people of all different backgrounds and different experiences. I am worried that . . . Again, I support an inquiry, but I believe it has to be an inquiry that includes some element of former law enforcement officers within that commission, not only to get professional expertise in policing but also to get the other side so that we can

Débat sur le sous-amendement proposé

M. Austin : Merci, Madame la vice-présidente. Je tiens à commencer en offrant mes condoléances, comme je l’ai déjà fait ici à la Chambre, aux familles éprouvées par une tragédie au cours des derniers mois, et en reconnaissant qu’il existe certainement des problèmes liés au racisme au Nouveau-Brunswick. Ces problèmes doivent certainement être abordés et traités d’une manière qui sera plus bénéfique pour l’avenir du Nouveau-Brunswick dans son ensemble.

Pour ce qui est de la motion originale, j’étais prêt à l’appuyer au moyen d’un amendement que j’espérais proposer. Toutefois, le processus nous empêche de proposer un deuxième sous-amendement à l’amendement original de la motion. Le processus nous a tenus à l’écart à cet égard. En ce qui concerne le sous-amendement proposé par le chef du Parti vert, il ne me pose certainement aucun problème, sauf qu’il ne décrit pas vraiment... Il dit « notamment la tenue d’enquêtes menées sous une forme qui aura obtenu le consentement » mais sans dire exactement quel est l’objet de l’enquête, alors que la motion originale renvoyait aux services de police et au système de justice comme un tout.

Madame la vice-présidente, dans n’importe quel type d’enquête, ma préoccupation est d’avoir différentes voix à la table. C’est la raison pour laquelle j’espérais présenter un amendement qui ajouterait la présence d’anciens membres des forces de l’ordre, car ils y ont travaillé. Ils y ont travaillé au quotidien, ayant affaire à des gens de toutes les origines et de toutes les cultures. À mon avis, c’est un aspect qu’il est important que nous ne perdions pas de vue. Ce qui me préoccupe à cet égard a toujours été la crainte qu’il soit essayé de mettre nos forces de l’ordre, nos hommes et nos femmes en uniforme, dans le panier du racisme. Je pense que cela serait une grande injustice à leur endroit.

Quand nous parlons de telles questions, nous devons reconnaître que les hommes et femmes en question rencontrent des gens de toutes les origines et ont différentes expériences dans l’accomplissement de leur travail au quotidien. Je crains que... Encore une fois, j’appuie la tenue d’une enquête, mais je crois qu’il faut une enquête qui englobe de quelque manière des commissaires qui sont d’anciens agents des forces, et pas seulement des spécialistes de la police ; il faut

come to some understanding of what is happening on the ground. That is what we all need: understanding of what is really happening on the ground.

I have learned in just the past few years of being here that politics can turn things upside down and inside out and that we lose the essence of what the real issue is. Again, if that balance can be struck to include those former officers as part of this investigation so that they can give their input and their take on it so that we can have more voices to find the issues and so that this does not turn out to paint our law enforcement with a bad brush . . . I think they deserve better than that, frankly.

16:40

As such, with the subamendment, at face value, I see no issue with it, as long as . . . “Investigations of a form” does not really define what the investigation is for. I mean, we can assume that it is policing and the justice system, but in whatever form it takes, it needs to include the men and women in uniform who have done the job and have dealt with different circumstances on a day-to-day basis. They need to be heard from in this as well, again, to get the whole picture and to ensure that the issues are dealt with and that changes are made.

I think everybody agrees that there certainly are some issues in New Brunswick relating to racism. I have said before, more from a standpoint of policy and legislation, that if there are laws and policies that someone can point out to me that promote some type of racist barrier, background, or behaviour, I will be the first to stand and change it. However, I think that these issues here relate not to legislation and not to policy, but just to day-to-day dealings with Indigenous people, people of minorities, and others. To me, it is about getting all the voices at the table and respecting our law enforcement while also acknowledging the issues that our First Nations people have in New Brunswick. Thank you, Madam Deputy Speaker.

aussi obtenir l'autre côté afin que nous puissions en venir à comprendre ce qui se passe sur le terrain. C'est ce dont nous avons tous besoin : comprendre ce qui se passe réellement sur le terrain.

J'ai appris ces dernières années, depuis que je suis ici, que la politique peut revirer les choses à l'envers et sens dessus dessous et que nous perdons alors l'essence véritable de l'enjeu. Encore une fois, si on peut atteindre un équilibre afin d'inclure de tels anciens policiers dans le cadre de l'enquête afin qu'ils puissent nous donner leur point de vue sur la situation et que nous puissions avoir plus de points de vue pour cerner les questions de sorte que cela ne devienne pas une occasion de donner une image défavorable de nos forces de l'ordre... Bien franchement, je pense qu'elles méritent mieux.

À première vue, je ne vois aucun problème avec le sous-amendement, en autant que... Les mots « la tenue d'enquêtes menées sous une forme » ne définissent pas vraiment l'objet de l'enquête. À vrai dire, nous pouvons présumer qu'il s'agit des services de police et du système de justice, mais, peu importe la forme que l'enquête prend, elle doit inclure des hommes et des femmes en uniforme qui ont effectué le travail et fait face à différentes circonstances au quotidien. Ils doivent aussi être entendus, encore une fois pour que nous obtenions un portrait complet et pour faire en sorte que les problèmes soient traités et que des changements soient apportés.

Je pense que tout le monde est d'accord pour dire qu'il existe certainement des problèmes liés au racisme au Nouveau-Brunswick. Comme je l'ai déjà dit, surtout quant aux politiques et aux mesures législatives, s'il en existe dont on peut me montrer qu'elles font obstacle ou favorisent un contexte ou un comportement raciste, je serais le premier à me lever pour les changer. Cependant, à mon avis, les problèmes en question découlent non pas des mesures législatives ou des politiques mais simplement des rapports quotidiens avec les peuples autochtones, les gens des minorités et d'autres. À mon avis, il s'agit de réunir toutes les voix à la table et de respecter nos forces de l'ordre, tout en reconnaissant les problèmes auxquels font face nos peuples des Premières Nations au Nouveau-Brunswick. Merci, Madame la vice-présidente.

M. G. Arseneault : Merci, Madame la vice-présidente. C'est un plaisir pour moi de me lever à la Chambre pour discuter de cette motion.

Wela'lin.

Cet été, Chantel Moore et Rodney Levi ont été abattus par des policiers. Ces deux tragédies font malheureusement écho à d'innombrables autres cas dans tout le Canada. Cela oblige tous les gens du Nouveau-Brunswick à ouvrir les yeux. Ces tragédies, comme celles de Brady Francis et tant d'autres, exigent que tous les non-Autochtones soient à l'écoute, y compris le gouvernement.

I am very disappointed today to see the games set by the government members. If they are against an inquiry, come out and say so. The Premier says it but does not do it. We have different words. We have words, and the action is not there. I think that it is clear. The Mi'kmaw, Wolastoqi, and Peskotomuhkati leaders call for an investigation on systemic racism against Indigenous people in New Brunswick in the criminal justice and policing areas. They have called for this inquiry to be inclusive of an Indigenous perspective and asked government to appoint Indigenous legal experts to oversee this investigation in an unbiased way.

The six chiefs of the Wolastoqey Nation in New Brunswick have called for this inquiry to be held under section 2 of the *Inquiries Act* so that it may have the same powers as a judge, Madam Deputy Speaker. Otherwise, it will be very difficult to conduct the inquiry in an efficient way. What is there to be afraid of? The government admitted that there is systemic racism in the province. It has been proven. It has been said. What is the government afraid of finding out—confirming it once again and finding some recommendations?

When the Mi'kmaw, Wolastoqi, and Peskotomuhkati leaders met Premier Higgs in July, he said that he wanted to meet the challenges that First Nations communities faced but that he wanted a clear process and swift action. That is nice to hear. The leaders of the Mi'kmaw, Wolastoqey, and Peskotomuhkati Nations drafted terms of reference that would have led to an interim report in 60 days. He wanted to do it quickly. Well, the First Nations chiefs of New Brunswick said that they would do it in 60 days and get a final report to him in six months. That is what the

Mr. G. Arseneault: Thank you, Madam Deputy Speaker. It is a pleasure for me to rise in the House to discuss this motion.

Wela'lin.

This summer, Chantel Moore and Rodney Levi were shot and killed by police officers. Both tragedies unfortunately echo countless other cases across Canada. This is forcing all New Brunswickers to open their eyes. These tragedies, like that of Brady Francis and so many others, require all non-Indigenous people to listen, including the government.

Je suis très déçu aujourd'hui de voir les parlementaires du côté du gouvernement finasser ainsi. S'ils sont contre la tenue d'une enquête, qu'ils le disent ouvertement. Le premier ministre le dit, mais ne le fait pas. Nous entendons divers propos. Nous entendons des paroles, mais il n'y a pas gestes concrets. Je pense que cela est évident. Les dirigeants mi'kmaq, wolastoqiyik et peskotomuhkati réclament une enquête sur le racisme systémique envers les peuples autochtones du Nouveau-Brunswick au sein des services de police et du système de justice pénale. Ils ont réclamé une enquête qui englobe le point de vue des Autochtones et demandé au gouvernement de nommer des experts juridiques autochtones pour superviser l'enquête en toute impartialité.

Les six chefs de la nation wolastoqiyik du Nouveau-Brunswick ont réclamé que l'enquête soit tenue en vertu de l'article 2 de la *Loi sur les enquêtes* afin qu'elle ait les mêmes pouvoirs que ceux des juges, Madame la vice-présidente. Sinon, il sera très difficile de mener une enquête efficace. De quoi a-t-on peur? Le gouvernement a admis qu'il existe du racisme systémique dans la province. C'est prouvé. C'est dit. Que craint de découvrir le gouvernement — une autre confirmation du racisme et l'apport de recommandations?

Quand les dirigeants mi'kmaq, wolastoqiyik et peskotomuhkati ont rencontré le premier ministre Higgs en juillet, celui-ci a dit qu'il voulait relever les défis auxquels sont aux prises les Premières Nations mais qu'il voulait aussi un processus clairement défini et une rapidité d'action. Voilà qui est plaisant à entendre. Les dirigeants des nations mi'kmaq, wolastoqiyik et peskotomuhkati ont rédigé un mandat qui aurait mené à un rapport d'étape dans 60 jours. Le premier ministre voulait que les choses se fassent rapidement. Eh bien, les chefs des Premières Nations

chiefs from the Mi'kmaw, Wolastoqey, and Peskotomuhkati Nations said. The Premier said that it was not fast enough. That was five and a half months ago. It was five and a half months ago that this was done. The Premier said: No, it is not fast enough. If the Premier had acted on the requests of the Indigenous leaders, the process would have been almost complete by now, Madam Deputy Speaker.

16:45

Rather than the investigation being an obstacle to the speedy resolution of our problems, it is the inaction, indecision, and indifference of the Premier himself that are slowing things down. In one sense, he is saying, No, no, we do not want an inquiry because it is going to take too long, it is going to delay things, and we want action. But, actually, what has been the action from this government since the request was made? That was six months ago. It would have been complete by now. We would have had an interim report, and we would have had the final report shortly.

The All Nations and Parties Working Group on Truth and Reconciliation is a good initiative, but it is not enough. As Chief Ross Perley says, this working group “is a good first step toward reconciliation but is not a replacement for an inquiry into systemic racism in New Brunswick”. Premier Higgs said that there is no need for a New Brunswick inquiry. He said that such an inquiry should be conducted at the national level. I have heard him say that in replies and in question period a number of times. He has replied to the media with regard to it. He has replied to the chiefs in New Brunswick. He says that such an inquiry should be at the national level. Dr. Kerri Froc, Associate Professor at UNB's Faculty of Law, says, “looking to Ottawa to solve his problem doesn't make sense in this case because the province specifically has jurisdiction for the administration of justice under the Constitution”. I am not going to argue with that, and not too many people would.

Assistant Professor Naiomi Metallic, who is the Chancellor's Chair in Aboriginal Law and Policy at Dalhousie University notes that “the province, under

du Nouveau-Brunswick ont répondu qu'ils le feraient en 60 jours et lui remettraient un rapport final au bout de six mois. C'est ce qu'ont dit les chefs des nations mi'kmaq, wolastoqiyik et peskotomuhkati. Le premier ministre a dit que ce n'était pas assez rapide. C'était il y a cinq mois et demi. Cela s'est passé il y a cinq mois et demi. Le premier ministre a dit : Non, ce n'est pas assez rapide. Si le premier ministre avait donné suite aux demandes des dirigeants autochtones, la démarche serait presque achevée à l'heure actuelle, Madame la vice-présidente.

Ce n'est pas l'enquête qui fait obstacle à une résolution rapide de nos problèmes ; ce sont l'inaction, le flottement et l'indifférence du premier ministre lui-même qui ralentissent les choses. D'une part, il dit : Non, pas question, nous ne voulons pas d'une enquête parce que ce serait trop long et source de retard, alors que nous voulons des gestes concrets. Toutefois, dans les faits, quels gestes concrets le gouvernement actuel a-t-il posés depuis que la demande a été faite? C'était il y a six mois. La démarche serait achevée à l'heure actuelle. Nous aurions reçu un rapport d'étape, et nous serions à la veille de recevoir un rapport final.

Le groupe de travail sur la vérité et la réconciliation, composé de représentants de toutes les Premières Nations et de tous les partis, est une initiative valable, mais ce n'est pas suffisant. Comme le dit le chef Ross Perley, ce groupe de travail est une bonne première étape vers la réconciliation, sans toutefois remplacer la tenue d'une enquête sur le racisme systémique au Nouveau-Brunswick. Le premier ministre Higgs a dit qu'une enquête au Nouveau-Brunswick n'est pas nécessaire. Il a dit qu'une telle enquête se devait d'avoir lieu à l'échelle nationale. C'est ce que je l'ai entendu dire dans ses réponses et durant la période des questions à plusieurs reprises. Il a répondu aux médias à cet égard. Il a répondu aux chefs au Nouveau-Brunswick. Il dit qu'une telle enquête devrait avoir lieu à l'échelle nationale. Selon Kerri Froc, professeure agrégée à la faculté de droit de UNB, attendre qu'Ottawa règle son problème n'est pas logique, car, en vertu de la Constitution, l'administration de la justice relève de la province. Je n'ai rien à redire à cela, et peu de gens le feraient.

Naiomi Metallic, professeure adjointe et titulaire de la chaire du chancelier en droit et politiques autochtones à la Dalhousie University, note que, en vertu de la *Loi sur la police* provinciale, la province gouverne le

the provincial *Police Act*, governs policing as it does other applications of the law”.

Les Premières nations du Nouveau-Brunswick demandent la tenue d’une enquête sur le racisme systémique. Il est temps d’entendre ce qu’ont à dire les anciens, les dirigeants et les enfants des Premières nations ; il est temps d’entendre ce qu’ils disent depuis si longtemps, et c’est précisément ce que cette enquête permettra de faire. C’est pourquoi je demande à tous mes collègues de voter en faveur de la motion. Je vous demande d’avoir une enquête, car c’est ce que nous devrions faire.

The First Nations of New Brunswick are asking for an inquiry into systemic racism in the province, and I do not know why the government is against an inquiry. Either you are for the inquiry or you are against it. It is obvious that those members gutted the motion today and took it out. Obviously, they are against an inquiry. That is plain. I hope that people will recognize that. I hope that when they stand tall, the government members will admit that they are against an inquiry and not fluff it off, saying, Oh, no, get the national government to do it or get someone else to do it. That, in itself, is a form of . . . I do not know. It is systemic something. I do not know what that would be. It is not that word, but it is really, when you look at it, what is happening in history. We fluff it off and fluff it off and blame someone else. That, in itself, is not right. It is wrong.

The Constitution dictates that it is a New Brunswick issue that should be solved. When we look at it, it is time. We have a lot of lessons to learn from First Nations. As a former school principal, I know that there is a community close to mine. They came to my school, and I can tell you that we learned a lot about traditions and cultures. The thing that struck me about it is that they are looking into the future all the time, trying to make things better. They are looking down the road at seven generations—seven generations. If we look back at seven generations, at what was happening in Canada, we will see that we have a long way to go in the future. They have been saying for quite a long while that we need improvements, that we need to get rid of systemic racism, that there is systemic racism, and that we should have an inquiry.

maintien de l’ordre comme elle le fait pour d’autres applications de la loi.

New Brunswick First Nations are calling for an inquiry into systemic racism. It is time to hear from First Nations elders, leaders, and children; it is time to hear what they have been saying for so long, and that is precisely what an inquiry would do. That is why I ask all my colleagues to vote in favour of the motion. I am asking that an inquiry be held, because that is what we should be doing.

Les Premières Nations du Nouveau-Brunswick demandent la tenue d’une enquête sur le racisme systémique dans la province, et je ne sais pas pourquoi le gouvernement s’y oppose. Soit on est pour une enquête, soit on ne l’est pas. Il est évident que les parlementaires en question ont vidé la motion de sa substance aujourd’hui. De toute évidence, ils sont contre la tenue d’une enquête. C’est clair. J’espère que les gens le reconnaîtront. J’espère que, lorsque les parlementaires du côté du gouvernement se tiendront la tête haute, ils admettront être contre la tenue d’une enquête et qu’ils ne jetteront pas de la poudre aux yeux en disant : Ah, non, il faut demander au gouvernement national ou à quelqu’un d’autre de le faire. En soi, une telle manière d’agir est une forme de . . . Je ne sais pas. C’est une chose systémique. Je ne sais pas trop comment le dire. Ce n’est pas le terme, mais c’est vraiment ce qui se passe dans l’histoire quand on y regarde de près. Nous jetons de la poudre aux yeux à gauche et à droite et blâmons les autres. En soi, cela n’est pas correct. C’est répréhensible.

Selon la Constitution, la question au Nouveau-Brunswick doit être réglée. Quand nous regardons la situation, il est temps. Nous avons beaucoup à apprendre des Premières Nations. Ayant déjà été directeur d’école, je sais qu’une collectivité habite près de la mienne. Des gens de cette collectivité ont fréquenté mon école, et je peux vous affirmer que nous avons beaucoup appris sur les traditions et les cultures. Ce qui m’a frappé, c’est qu’ils regardent toujours vers l’avenir en tentant d’améliorer les choses. Ils regardent sept générations passées — sept générations. Si nous regardons sept générations passées, ce qui se passait au Canada, nous verrons que nous avons un long chemin à parcourir. Les Premières Nations nous disent depuis fort longtemps que nous avons besoin d’améliorations, que nous devons nous débarrasser du

Really, when you look at it, I guess the strong thing that I could say—and maybe people will not understand this—is that history is watching. History watches everything. When you look at history . . . I go back. I taught history somewhat in schools, and the history books were not that great toward Indigenous peoples. They were not that great for First Nations peoples. The books did not mention them. They mentioned John A. Macdonald. They mentioned a lot of other people such as Governor Lawrence—all of these—and they were not very kind. They were not very judicious when it came to the treatment of our citizens of Canada and our First Nations.

16:50

I would say to you, Madam Deputy Speaker, that history is watching. I challenge the members who are here to come out on the right side of history. When people look back at what this Assembly has decided to do—and you are in it—you are going to have to wear the decision. Just remember that history is watching. Thank you very much for your attention, Madam Deputy Speaker and my colleagues.

“Merci.” *Wela’lin.*

Hon. Mr. Cardy: Madam Deputy Speaker, I am standing here to talk about this subject, to build on the comments made by the previous speaker from the opposition with regard to the way that we handle discussions around the future of our First Nations in this province and around the righting of wrongs that have been committed beginning from the point of first contact between European settlers hundreds of years ago and leading all the way up to the tragic miscarriages of justice that have dominated our headlines in recent days and that have pushed us to have a more fulsome conversation on this important issue.

Those issues are not going to end here today, but, absolutely, the way that this government and that we, as legislators, respond to this issue will be noticed and will be remembered. We are standing here as inheritors of a system, a culture that brought us the beauty of this building, the beauty of the Westminster

racisme systémique, que le racisme systémique existe et que nous devrions avoir une enquête.

Vraiment, lorsqu’on considère la situation, je suppose que ce que je peux dire de plus fort — et les gens ne le comprendront peut-être pas —, c’est que l’histoire nous regarde. L’histoire regarde tout. Quand on regarde l’histoire... Je vais reculer dans le temps. J’ai enseigné un peu d’histoire à l’école, et les livres d’histoire n’étaient pas très favorables aux peuples autochtones. Ils n’étaient pas très favorables aux peuples des Premières Nations. Les ouvrages ne les mentionnaient pas. Ils mentionnaient John A. Macdonald. Ils mentionnaient beaucoup d’autres gens, comme le gouverneur Lawrence — tous ceux-là —, et il ne s’agissait pas de gens très gentils. Ils n’étaient pas très judicieux pour ce qui est du traitement de nos citoyens canadiens et de nos Premières Nations.

Je vais vous dire, Madame la vice-présidente, que l’histoire nous regarde. Je mets les parlementaires présents au défi de s’allier au bon côté de l’histoire. Quand les gens prendront connaissance de ce que la présente Assemblée aura décidé de faire — et vous en faites partie —, vous devrez assumer la décision. N’oublions pas que l’histoire nous regarde. Merci beaucoup pour votre attention, Madame la vice-présidente et chers collègues.

Thank you. *Wela’lin.*

L’hon. M. Cardy : Madame la vice-présidente, je prends la parole ici sur le sujet à l’étude afin d’ajouter aux commentaires du dernier intervenant de l’opposition en ce qui concerne la manière dont nous abordons les discussions entourant l’avenir de nos Premières Nations dans la province et entourant le redressement des torts commis depuis le premier contact avec les colons européens il y a des centaines d’années et jusqu’aux erreurs judiciaires tragiques qui ont dominé nos manchettes récemment et qui nous ont poussés à avoir une conversation plus approfondie sur cette importante question.

Les problèmes dont il est question ne disparaîtront pas ici aujourd’hui, mais, absolument, la manière dont le gouvernement actuel et nous, en tant que législateurs, réagissons à la question sera remarquée et restera dans les mémoires. Nous sommes ici en tant qu’héritiers d’un système, d’une culture qui nous a amené la beauté

democratic process, the rule of law, the rights of individuals—an imperfect progress but one that is ever steadily moving forward toward more perfect equality between individuals and the recognition of the importance of the different cultures and heritages and traditions. Despite all those positive things, it is clear, as well, that many of those successes were earned based on the exploitation, subjugation, manipulation, and, in too many cases, extermination of peoples and groups, not just here in North America but also around the world, as the legacy of colonialism imposed its terrible cost on countries from the continents of North America, Africa, and Asia.

We, as legislators, are fortunate to be here at a time when, globally, these issues are being seen as ones that need to be addressed and at a time when action needs to be taken. As much as our country has contributed great things . . . Earlier today in the House, we talked about the legacy of Mr. Humphrey, the Universal Declaration of Human Rights, and that New Brunswick fragment of that global human rights agenda that has done so much to improve the quality of life for all peoples around the world. Again, it is a process that is imperfect and far from complete, but it is one that is underway and is, as it rolls forward, further exposing the gaps and weaknesses not just in our history but in our current actions. Those gaps, these rents in the fabric of a good society, are there, and they have been there for a long time.

We can look back to the fact that the apartheid regime in South Africa took its inspiration from the *Indian Act* of Canada. The idea that herding people—proud people with histories, languages, and traditions that were not our own—onto tiny parcels of often less-than-adequate land was somehow noble was taken up by one of the most despicable governments in the history of the 20th century. From our side, there is no pride in that, but there is pride as we started to move forward slowly to recognize the sins that we had collectively been responsible for and pride as we started to recognize the sins around the residential school system, a system that, at the time, was often seen as being an effort to try to bring enlightenment. In the very process, it besmirched that very word. That process then, as it rolled forward, saw us 60 years ago this year—60 years ago—finally recognize that First Nations citizens who live in the territory of Canada deserve the same voting rights as those who were born

de cet édifice, la beauté du processus démocratique de Westminster, la primauté du droit, les droits des particuliers — un cheminement qui est imparfait mais qui ne cesse de progresser vers une égalité plus parfaite entre les personnes et vers la reconnaissance de l'importance des différents héritages, cultures et traditions. Malgré tous ces aspects positifs, il est également évident que bon nombre de telles réussites reposaient sur l'exploitation, l'assujettissement, la manipulation et, dans bien trop de cas, l'extermination de peuples et de groupes, pas seulement ici en Amérique du Nord mais aussi partout dans le monde, le legs du colonialisme ayant imposé des coûts terribles à des pays de l'Amérique du Nord, de l'Afrique et de l'Asie.

Nous avons la chance, en tant que législateurs, d'être ici à une époque où, à l'échelle mondiale, on considère qu'il faut s'attaquer à telles questions et à une époque où il y a un besoin d'agir. Autant la contribution de notre pays a été enrichissante... Plus tôt aujourd'hui à la Chambre, nous avons parlé de l'héritage de M. Humphrey, à savoir la Déclaration universelle des droits de l'homme, et du fragment apporté par le Nouveau-Brunswick au programme des droits de la personne dans le monde, qui a tant fait pour améliorer la qualité de vie de tous les peuples partout dans le monde. Encore une fois, il s'agit d'un processus imparfait qui est loin d'être terminé, mais il est en cours et se poursuit en exposant encore plus les lacunes et les faiblesses non seulement dans notre histoire mais dans nos mesures actuelles. Ces lacunes, ces déchirures dans le tissu d'une bonne société, sont bien présentes, et elles le sont depuis longtemps.

Nous pouvons revenir sur le fait que le régime de l'apartheid en Afrique du Sud s'est inspiré de la *Loi sur les Indiens* du Canada. L'idée que le fait de regrouper des gens — des gens fiers dotés d'une histoire, de langues et de traditions qui n'étaient pas les nôtres — dans de minuscules parcelles de terre souvent loin d'être adéquates avait quelque chose de noble a été reprise par l'un des gouvernements les plus abjects de l'histoire du 20^e siècle. De notre côté, il n'y a aucune fierté à en tirer, mais nous pouvons être fiers d'avoir lentement commencé à reconnaître les fautes dont nous sommes collectivement responsables et d'avoir commencé à reconnaître nos fautes relativement au système des pensionnats, un système qui, à l'époque, était souvent considéré comme un moyen d'édification. Or, le processus en soi a terni le sens même de ce mot. Le processus a été maintenu, et ce n'est qu'il y a 60 ans cette année — 60 ans — que nous avons finalement reconnu que les citoyens des

in the U.K. or in any other country around the world. There is a long history of sins acknowledged and sins, in most cases, still only partially atoned for.

16:55

The member opposite says, What are we doing now? We are here discussing a motion from the opposition on whether a commission of inquiry is the most appropriate means to try to address some of those sins in the context of the tragic episodes that we saw earlier this year with two citizens of this province, two citizens of First Nations communities, who met a tragic end at the hands of law enforcement.

Because those stories involved acts of violence, they dominated the headlines. However, if we are going to be serious in talking about systemic racism, it is not those headlines that matter but the grinding statistics that decade upon decade upon decade show First Nations citizens of this country underperforming when it comes to education and being overrepresented on the lists of those who suffer from chronic diseases, low life expectancy, and mental health challenges. These did not just arise through some sort of miraculous genetic accident. They arose because of the consequences of government policy from governments that sat in this Chamber and governments that sat in our Parliament in Ottawa. That in no way, again, takes away from the strengths and the drive toward greater equality that those Houses have also celebrated. Because we are human beings and human beings are fallible and human beings have made mistakes, the only way in which we can truly judge our success as humans, as citizens, and, especially here today, as legislators is what we do with the information around those past errors.

I had the good fortune to be able to work in countries and cultures other than the one into which I was born and to see ways in which reconciliation efforts succeeded and failed in different countries. There was something that I consistently noticed—that there is always a strong drive toward those who manage any structure wanting to preserve that structure. It is normal. If you live in your house, you would like to stay in your house. You do not necessarily want

Premières Nations qui vivent sur le territoire canadien méritent le même droit de vote que les gens nés au Royaume-Uni ou dans tout autre pays dans le monde. Cela ne date pas d'hier que des fautes sont reconnues et qu'il existe des fautes qui, dans la plupart des cas, ne sont encore que partiellement réparées.

Le député d'en face demande : Que faisons-nous maintenant? Nous discutons ici d'une motion de l'opposition pour établir si une commission d'enquête est le moyen le plus approprié d'essayer de réparer certaines des fautes dans le contexte des épisodes tragiques que nous avons vus plus tôt cette année, où deux personnes de la province, deux personnes de collectivités des Premières Nations, ont connu une fin tragique aux mains des forces de l'ordre.

Comme les deux comportaient des actes de violence, ils ont dominé les manchettes. Cependant, si nous voulons réellement parler de racisme systémique, ce ne sont pas ces manchettes qui comptent, mais ce sont les sombres statistiques montrant que, décennie après décennie, les citoyens des Premières Nations du pays ont des résultats peu performants en matière d'éducation et sont surreprésentés parmi les personnes atteintes d'une maladie chronique ou ayant une espérance de vie plus faible ou des problèmes de santé mentale. De tels résultats ne peuvent pas simplement être attribués à quelque accident génétique survenu par miracle. Ils découlent plutôt des conséquences des politiques des gouvernements qui ont siégé à la Chambre ici et des gouvernements qui ont siégé à notre Parlement à Ottawa. Là encore, cela n'enlève en rien aux forces et à la volonté d'une plus grande égalité que les Chambres ont aussi célébrées. Comme nous sommes des êtres humains et que les êtres humains sont faillibles et font des erreurs, la seule manière dont nous pouvons réellement juger de notre succès en tant qu'êtres humains, en tant que citoyens et, surtout ici aujourd'hui, en tant que législateurs, c'est de regarder ce que nous faisons de ce que nous avons appris des erreurs du passé.

J'ai eu la chance de pouvoir travailler dans des cultures et dans des pays autres que là d'où je viens, ce qui m'a permis de voir dans quelles circonstances les efforts de réconciliation ont porté fruit ou non dans différents pays. J'ai remarqué un aspect qui revient constamment : le ferme désir de ceux qui gèrent les structures de les préserver. C'est normal. On veut rester dans la maison qui est la sienne. On ne veut pas nécessairement que d'autres s'y promènent. Il existe

someone else wandering into it. There are a whole lot of natural human tendencies that are small-c conservative that often stop us from moving things ahead. That is just reality.

However, when I hear calls for a government inquiry, that makes me all the more aware that we are standing here upon a deep, deep, deep morass of past failures as we look at commissions, inquiries, reports, and investigations—millions and millions of hours expended and dollars spent that did not go to improve the lives of First Nations citizens of our province or our country. Earlier, the minister outlined many of those reports—98 earlier reports—and thousands and thousands of recommendations. With regard to the most recent example of that, the National Inquiry into Missing and Murdered Indigenous Women and Girls, what was its first recommendation? It was to implement all the other recommendations.

Most times, when you have a report that updates previous work on a similar subject, you will see at least a mention of progress. But what we see in Canada, in New Brunswick, are the same stories and the same headlines year on year—First Nations communities with boil-water orders, continual issues around violence, and continual problems with the interaction between First Nations communities and the criminal justice system. We see more attention to those subjects, which is great. It is important, and it is an opportunity for us to act. But government is not here to perform . . .

Absolutely, it is appropriate to recognize, as the Premier and the Prime Minister have recognized, that, yes, there is a problem with systemic racism here in Canada and here in New Brunswick. If we do not act upon that knowledge, then we bear responsibility for it. But at the same time, it is hard to look at a problem and decide that the best possible tool to address that problem is the same failed tool that has been used over and over and over and over again.

17:00

I am reminded of a British TV show, *Yes Minister*, which did a good job of poking fun at governments. One of the characters said, “this is an urgent problem

une foule de tendances humaines naturelles conservatrices qui nous empêchent souvent de progresser. Telle est la simple réalité.

Toutefois, quand j’entends les appels à la tenue d’une enquête du gouvernement, je suis encore plus conscient du fait que nous sommes enlisés ici dans un immense borbier d’échecs du passé formé de commissions, d’enquêtes et de rapports — des millions et des millions d’heures consacrées et de dollars dépensés qui n’ont pas amélioré la vie des citoyens des Premières Nations dans notre province et notre pays. La ministre a mentionné plus tôt la multitude de ces rapports — 98 rapports antérieurs — et les milliers et milliers de recommandations. Quant à l’exemple le plus récent, soit l’Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées, quelle était sa première recommandation? C’était de mettre en œuvre toutes les autres recommandations.

La plupart du temps, lorsqu’on a un rapport qui donne une mise à jour sur des travaux antérieurs à propos d’un sujet similaire, on voit à tout le moins une mention de progrès. Toutefois, ce que nous voyons au Canada, au Nouveau-Brunswick, ce sont les mêmes histoires et les mêmes manchettes année après année — des collectivités des Premières Nations qui doivent faire bouillir leur eau, des problèmes liés à la violence qui perdurent, des problèmes constants dans les interactions entre les collectivités des Premières Nations et le système de justice pénale. Nous votons plus d’attention accordée à de telles questions, ce qui est formidable. C’est important, et c’est pour nous une occasion d’agir. Toutefois, le gouvernement n’est pas ici pour réaliser...

Il est absolument approprié de reconnaître, comme l’ont fait le premier ministre provincial et le premier ministre du Canada, que, oui, il existe un problème de racisme systémique ici au Canada et ici au Nouveau-Brunswick. Si nous n’agissons pas en conséquence, nous en portons alors la responsabilité. Toutefois, du même coup, il est difficile de regarder un problème et de décider que le meilleur outil pour s’y attaquer est le même outil défectueux qui a déjà été utilisé encore et encore.

Cela me rappelle l’émission de télévision britannique *Yes Minister*, qui se moquait avec brio des gouvernements. L’un des personnages propose ainsi à

and we therefore propose setting up a Royal Commission". And the translation? "This problem is a bloody nuisance, but we hope that by the time a Royal Commission reports, four years from now, everyone will have forgotten about it or we can find someone else to blame."

How many reports? There have been 98 previous reports. How many commissions? I remember first getting seriously involved in politics in the nineties and having discussions around the Royal Commission on Aboriginal Peoples. I remember a show on the CBC that would, every week, list an item and a recommendation from that commission that had yet to be followed up on. In preparing for making these remarks today, I tried to look to see whether any of those recommendations, which had been literally mocked over 20 years ago because they had not been acted on, had been acted on, and the answer is, in large part, no.

So, yes, we have to acknowledge that systemic racism is real, but we have to decide what we are going to do about it. The member opposite said, Stand up if you do not support an inquiry. I stand up to say that I do not support an inquiry. I stand up to say that I support action. I support concrete action, and that means using all the powers and tools of government in the way that the minister has described to present radical changes to the way that we handle issues relating to our First Peoples, in the same way that we will engage in a broader discussion of reform of our government as the Minister of Local Government and Local Governance Reform begins his important work. It is not being hamstrung and waiting for Ottawa to take the lead on this file when, clearly, all that the government in Ottawa has demonstrated itself capable of doing is issuing apologies time after time after time.

We need action. We need action when it comes to dealing with health outcomes for our First Nations communities and working to make it easier for federal and provincial structures to work together to provide higher-quality health care so that people in First Nations communities in the territory of New Brunswick can move to the same health levels as New Brunswickers, levels which the opposition has rightfully criticized and which my party has criticized

propos d'un problème urgent de créer une commission royale pour le régler. Traduction? Ce problème est très emmerdant, mais nous espérons que, par le temps que la commission royale fasse rapport dans quatre ans, tout le monde l'aura oublié ou que nous pourrions trouver quelqu'un d'autre à blâmer.

Combien de rapports? On compte 98 rapports antérieurs. Combien de commissions? Je me souviens d'avoir commencé à m'intéresser sérieusement à la politique dans les années 90 et d'avoir eu des discussions entourant la Commission royale sur les peuples autochtones. Je me souviens d'une émission à CBC où, chaque semaine, on présentait un point et une recommandation de cette commission qui n'avaient toujours pas eu de suites. En préparant mes remarques d'aujourd'hui, j'ai tenté de voir si aucune de ces recommandations, dont on s'était littéralement moqué il y a plus de 20 ans en raison de l'inaction à cet égard, avait eu des suites, et la réponse est dans une large mesure non.

Alors, oui, nous devons reconnaître que le racisme systémique existe, mais nous devons décider ce que nous allons faire pour y remédier. Le député d'en face a dit : Prononcez-vous si vous n'appuyez pas la tenue d'une enquête. Je me prononce pour dire que je n'appuie pas la tenue d'une enquête. Je me prononce pour dire que j'appuie des mesures. J'appuie la prise de mesures concrètes, ce qui signifie mettre à profit tous les pouvoirs et outils du gouvernement, comme l'a décrit la ministre, afin de proposer l'apport de changements radicaux à la manière dont nous traitons les questions liées à nos Premières Nations, tout comme nous allons nous engager dans une discussion plus large sur la réforme de notre gouvernement tandis que le ministre des Gouvernements locaux et de la Réforme de la gouvernance locale entreprend son important travail. Le gouvernement n'est pas paralysé en attendant qu'Ottawa prenne les devants dans le dossier alors que, de toute évidence, tout ce que le gouvernement à Ottawa s'est montré capable de faire est de s'excuser encore et encore.

Il nous faut agir. Il nous faut agir en ce qui concerne les résultats de santé obtenus par nos collectivités des Premières Nations et travailler pour faciliter la collaboration entre les structures fédérales et provinciales afin d'offrir des services de santé de meilleure qualité pour que les gens des collectivités des Premières Nations qui vivent sur le territoire du Nouveau-Brunswick puissent atteindre les mêmes niveaux de santé que la population générale du Nouveau-Brunswick, des niveaux que l'opposition a

from the opposition benches as well because we have a bar to raise here for all of us.

In education, the Leader of the Green Party mentioned his contribution to advancing that file, and absolutely, that should be credited and acknowledged. I look forward to returning to a bill that died before the election to make sure that we change the *Education Act* to make sure that we recognize and respect all the peoples who originally settled this territory—the Wolastoqi people, the Passamaquoddy people, the Mi'kmaq people—the way that all those communities have contributed, and their languages.

We are moving there, and yes, we can go further. Yes, we can go faster. But we are sitting here today, engaging in hours of discussion around a colonial settler governance structure devoid of any discussion of what the actual problems are that we are trying to fix, apart from an occasional reference to judicial reform. Government is about taking action to make the lives of citizens better, and the reason that First Nations citizens have lost faith in the government of Canada and, in many cases, the government of New Brunswick is that we have let them down.

We have allowed a barrage, an avalanche, of rhetoric over years and years to replace the indifference, ignorance, and racism that came before. Yes, it is better, but it is not a lot better. It is not going to help put food on the table for First Nations communities and citizens. It is not going to make sure that they have access to higher-quality education or make sure that their languages and cultures are protected and treasured in the same way that we have learned to treasure and protect the French language as part of a bilingual province, a province that was born out of the wars that some other speakers here today have mentioned.

17:05

I will absolutely stand here and say that I do not support an inquiry. I stand here and say that I support action. I am looking forward to seeing how this government, with a mandate given to it by the people of this province just a couple of months back, ties together these issues and makes sure that when we present plans for action, they reflect the needs of the English settlers of this province, the Francophone settlers of this province, and the First Nations in the

critiqués à juste titre et que mon parti a aussi critiqués quand il était dans l'opposition, parce que nous devons relever la barre ici pour nous tous.

En éducation, le chef du Parti vert a mentionné son apport à l'avancement du dossier, ce qui doit absolument être dit et reconnu. J'ai hâte de revenir à un projet de loi qui est mort avant les élections, afin de veiller à ce que nous modifions la *Loi sur l'éducation* de façon à nous assurer de reconnaître et de respecter tous les peuples qui se sont installés sur ce territoire à l'origine — le peuple wolastoqiyik, le peuple pescomody, le peuple mi'kmaq — ainsi que leur apport et leurs langues.

Nous progressons à cet égard, et, oui, nous pouvons aller plus loin. Oui, nous pouvons aller plus vite. Toutefois, nous siégeons ici aujourd'hui, discutant pendant des heures d'une structure de gouvernance coloniale, sans du tout aborder les problèmes que nous tentons en fait de résoudre, à part un renvoi occasionnel à une réforme du système judiciaire. Le gouvernement a pour tâche de prendre des mesures visant à améliorer la vie des gens, et la raison pour laquelle les citoyens des Premières Nations ont perdu confiance dans le gouvernement du Canada et, dans bien des cas, dans le gouvernement du Nouveau-Brunswick, est que nous les avons laissé tomber.

Nous avons permis qu'un barrage, une avalanche, de rhétorique au fil des années remplace l'indifférence, l'ignorance et le racisme qui ont précédé. Oui, c'est mieux, mais pas tant que cela. Cela n'aidera pas les collectivités et les citoyens des Premières Nations à nourrir leur famille. Cela ne favorisera pas leur accès à une éducation de meilleure qualité, ni la protection et la préservation de leurs langues et de leurs cultures comme nous avons appris à le faire pour la langue française au sein d'une province bilingue, une province issue des guerres que d'autres ont mentionnées ici aujourd'hui.

Je vais absolument me prononcer ici pour dire que je n'appuie pas la tenue d'une enquête. Je me prononce ici pour dire que j'appuie la prise de mesures. J'ai hâte de voir comment le gouvernement actuel, doté d'un mandat que lui a accordé la population de la province il y a tout juste environ deux mois, réussira à faire des liens entre de tels enjeux et à veiller à ce que les plans d'action que nous proposons représentent les besoins des colons anglophones de la province, des colons

province, and, in the process, create a New Brunswick that welcomes new arrivals and allows New Brunswick to set a lead example not just in Canada but also around the world for how historic injustices are not swept under the carpet, are not handled with meaningless apologies and empty phrases, but are responded to with hard, solid action.

This government is new in its mandate, and the opposition has a job to do, to hold us to account over the coming years in how we live up to these standards. Of course, this is going to be difficult, and of course, we will have failures. Let's try to move toward making life better in a concrete way rather than creating more work for folks like us. We are supposed to be trying to make life better for people who have suffered under generations of systemic racism that this supposed inquiry is supposed to be dealing with.

Madam Deputy Speaker, thank you for the chance to share my thoughts on this today. I will not be supporting the original motion.

M. K. Arseneau : Merci, Madame la vice-présidente. J'ai écouté le ministre nous dire qu'il est dans un nouveau mandat que nous venons de commencer. Tout d'abord, pour commencer, mettons les choses au clair : Cela fait deux ans que vous êtes ici.

Je trouve incroyable de penser que les gens ne peuvent pas comprendre que nous pouvons avoir une enquête...

One can have an inquiry and action at the same time. One does not stop the other. We could be having some action on past reports and listening to the people who are asking us for an inquiry. I represent, and I have the honour of representing, two First Nations communities, Elsipogtog First Nation and Indian Island First Nation. What I hear when I go to those communities is not what I am hearing in here.

What I am hearing in here is 49 White people talking about Indigenous issues, first of all. We have a bunch of people in this House right now saying: We are not going to listen to what the First Nations communities are asking us to do, what the chiefs are asking us to do

francophones de la province et des Premières Nations de la province et, du même coup, à créer un Nouveau-Brunswick accueillant pour les nouveaux arrivants et à permettre au Nouveau-Brunswick d'agir comme chef de file pour montrer exemple, non seulement au Canada mais également autour du monde, que les injustices historiques ne sont pas simplement balayées sous le tapis, ne sont pas gratifiées d'excuses creuses et de paroles vides mais qu'elles font l'objet de mesures concrètes et solides.

Le gouvernement actuel commence tout juste son mandat, et l'opposition a un travail à faire, qui est de nous demander des comptes au cours des prochaines années pour voir si nous sommes à la hauteur. Bien sûr, ce sera difficile, et, bien sûr, nous connaissons des échecs. Essayons d'apporter des améliorations concrètes à la vie des gens au lieu de créer plus de travail pour les gens comme nous. Nous sommes censés essayer d'améliorer la vie de gens qui ont souffert pendant des générations du racisme systémique que la supposée enquête est censée aborder.

Madame la vice-présidente, merci pour l'occasion de partager mes pensées sur la question aujourd'hui. Je n'appuierai pas la motion originale.

Mr. K. Arseneau : Thank you, Madam Deputy Speaker. I listened to the Minister tell us that this is a new mandate for him and that we have just begun. To begin with, let's get one thing straight: You have been here for two years.

I find it incredible to think that people do not understand that we can have an inquiry....

On peut tenir une enquête et prendre des mesures simultanément. L'un n'empêche pas l'autre. Nous pourrions prendre des mesures issues de rapports antérieurs et écouter les gens qui nous demandent de tenir une enquête. Je représente, et j'ai l'honneur de représenter, deux collectivités des Premières Nations, soit la Première Nation d'Elsipogtog et la Première Nation d'Indian Island. Ce que j'entends quand je visite ces collectivités n'est pas ce que j'entends ici.

Ce que j'entends ici, ce sont d'abord 49 personnes blanches qui discutent d'affaires autochtones. Nous avons ici à la Chambre en ce moment plein de gens qui disent : Nous n'allons pas écouter ce que les collectivités des Premières Nations nous demandent de faire, ce que les chefs nous demandent de faire

because—do you know what?—we know better and we are going to take action.

I find that completely condescending. This government cannot even recognize that it is on unceded territory. We have the Wolastoqiyik and the Mi'kmaq asking us to recognize that, and governments have not been able to recognize it as of yet. Sometimes, I try to think of how I am going to go back to the communities that I represent and tell them that I am actually seeing some change.

One thing that I have definitely learned about this place is that words mean nothing. Words mean absolutely nothing. Action, sure, let's go and get to work, but action does not stop an inquiry. It does not stop us from recognizing that we are 49 very ignorant people and that we do not know what First Nations communities are going through. Do you want action? Get to work—no problem—but listen.

17:10

Mrs. Harris: Thank you very much, Madam Deputy Speaker. What a day. What a sad day. Why could the government of the day not recognize that this was not a Liberal motion or a Green Party motion or a People's Alliance motion or a Conservative motion, but a motion that was put forward by the First Nations chiefs? You stand and proudly say, I do not support an inquiry. What you are saying is, I do not support First Nations chiefs and their communities. You do not recognize them as full members of the province of New Brunswick. Shame on you.

On July 9, 2020, proposed terms of reference for an independent inquiry into systemic racism against Indigenous people were released by the Wolastoqey Nation. This is what they were:

- *Examine the relationship and state of conditions between Indigenous people and the justice system in New Brunswick and suggest ways to improve;*
- *Be led by Indigenous people with terms of reference developed by Indigenous Nations;*

parce que — vous savez quoi? — nous savons mieux qu'eux ce qu'il faut et que nous allons agir.

Je trouve une telle attitude tout à fait condescendante. Le gouvernement actuel ne peut même pas reconnaître qu'il se trouve en territoire non cédé. Nous avons les Wolastoqiyik et les Mi'kmaq qui nous demandent de le reconnaître, et les gouvernements ne l'ont pas encore fait. Parfois, j'essaie de m'imaginer comment je vais retourner dans les collectivités que je représente pour leur dire que je vois en fait des changements.

Une chose que j'ai certainement apprise au sujet de l'enquête où nous nous trouvons est que les paroles ne veulent rien dire. Les paroles ne veulent absolument rien dire. Des mesures, oui, mettons-nous à la tâche, mais la prise de mesures n'empêche pas une enquête. Cela ne nous empêche pas de reconnaître que nous sommes 49 personnes très ignorantes et que nous ne savons pas ce que vivent les collectivités des Premières Nations. Vous voulez de l'action? Mettez-vous au travail — pas de problème —, mais écoutez.

M^{me} Harris : Merci beaucoup, Madame la vice-présidente. Quelle journée. Quelle triste journée. Pourquoi le gouvernement en poste ne peut-il pas reconnaître qu'il ne s'agit ni d'une motion du Parti libéral, ni d'une motion du Parti vert, ni d'une motion du parti de l'Alliance des gens ni d'une motion du Parti conservateur mais d'une motion présentée par les chefs des Premières Nations? Vous prenez fièrement la parole pour dire : Je n'appuie pas la tenue d'une enquête. Ce que vous dites, c'est : Je n'appuie pas les chefs des Premières Nations et leurs collectivités. Vous ne les reconnaissez pas comme des membres à part entière du Nouveau-Brunswick. Vous devriez avoir honte.

Le 9 juillet 2020, la nation wolastoqiyik a rendu public le mandat qu'elle proposait pour une enquête indépendante sur le racisme systémique envers les peuples autochtones. Le voici :

- *examiner la relation et l'état de la situation entre les peuples autochtones et le système de justice du Nouveau-Brunswick et proposer des améliorations ;*
- *être dirigée par les peuples autochtones en fonction d'un mandat établi par les nations autochtones ;*

- *Review previous recommendations and provide an interim report within 60 days recommending what recommendations from these other reports can be implemented immediately; and*

- *Provide a final report within six months with implementation-ready recommendations.*

There was your chance for action. All you had to do, or all you still have the opportunity to do, is to say yes to this and then say yes to the recommendations. Stand up, celebrate, turn this into a day of celebration, and turn this into a day of reaching across and giving hope back to our First Nations. You can stand here and talk about the mothers of Rodney Levi and Chantel Moore. I had the opportunity to meet them and to hug them and to cry with them—woman to woman and mother to mother. We are representing them here today.

The inquiry is a no-brainer. It would have made New Brunswick look worldly and progressive. There is no negative piece to this. The Premier brags constantly about leading the way in the pandemic. Why would he not want to lead the way with this inquiry? Why would all of you who are going to stand and vote in a few short minutes not say, Do you know what? I can vote for this inquiry, and I can vote to make sure that the recommendations put forth by First Nations will go forward. What would be so wrong with that?

I do not need to own this. We need to own this. We need to make sure that we recognize that this inquiry is coming from a very good place, but a place where people are tired and are losing hope and are being treated not as well as the rest of us. Why can you not recognize that? Why do we have to take the guts out of the First Nations chiefs' motion? It is because we need to be political, because we need to follow a Premier who is not showing any concern, who does not have any communication or consultation with First Nations. Vote with your conscience on this one. Vote for the inquiry, knowing that you are going to do what you need to do to ensure that the recommendations that come from it will be implemented. We have four years. We can do it. There is nothing stopping us. You all have a vote here today.

- *examiner les recommandations antérieures et produire un rapport d'étape dans les 60 jours pour recommander les recommandations issues des autres rapports qui peuvent être mises en œuvre immédiatement ;*

- *remettre dans un délai de six mois un rapport final contenant des recommandations prêtes à être mises en œuvre. [Traduction.]*

C'était votre chance d'agir. Tout ce que vous aviez à faire, ou tout ce que vous avez encore la possibilité de faire, c'est dire oui à cela, puis dire oui aux recommandations. Levez-vous, célébrez, faites-en une journée de célébration, faites-en une journée où vous tendez la main et redonnez espoir à nos Premières Nations. Vous pouvez prendre la parole ici et parler de la mère de Rodney Levi et de la mère de Chantel Moore. J'ai eu l'occasion de les rencontrer et de les serrer contre moi et de pleurer avec elles — femme à femme, mère à mère. Nous les représentons ici aujourd'hui.

L'enquête va de soi. Elle aurait fait du Nouveau-Brunswick une province qui semble avisée et progressiste. Il n'y a rien de négatif à la tenue d'une telle enquête. Le premier ministre ne cesse de se vanter de son rôle de chef de file pendant la pandémie. Pourquoi ne voudrait-il pas ce même rôle en ce qui concerne l'enquête proposée? Pourquoi tous ceux et celles qui vont se lever pour voter dans quelques minutes à peine ne se disent-ils pas : Savez-vous quoi? Je peux voter pour la tenue de l'enquête, et je peux voter pour faire en sorte que les recommandations présentées par les Premières Nations soient mises en œuvre. Qu'y a-t-il de mal à cela?

Je n'ai pas besoin que la cause m'appartienne. C'est à nous de le faire. Nous devons nous assurer de reconnaître que l'enquête proposée part d'un très bon endroit, mais c'est un endroit où les gens sont fatigués et perdent espoir et ne sont pas aussi bien traités que le reste d'entre nous. Pourquoi ne pouvez-vous pas le reconnaître? Pourquoi devons-nous vider de sa substance la motion des chefs des Premières Nations? C'est parce que nous devons faire de la politique et suivre un premier ministre qui n'affiche aucune préoccupation, qui n'entretient aucune communication ou consultation avec les Premières Nations. Votez selon votre conscience ici. Votez pour la tenue d'une enquête en sachant que vous allez faire ce que vous devez pour veiller à ce que les recommandations qui en découlent soient mises en œuvre. Nous avons quatre ans. Nous pouvons y

arriver. Il n'y a rien qui nous arrête. Vous avez tous un vote ici aujourd'hui.

17:15

What we learned here today is that the Minister of Aboriginal Affairs has chosen to listen to the Premier who told her no. She let on this morning that she was going to talk about the inquiry. She let on with gusto that she was going to do the right thing, and then she stood up, took the First Nations motion, gutted it, and ripped it apart. She has proven to them that they do not matter to her or to this government. That is what was accomplished today.

I called it this morning when I said, Oh . . . You came out, and it seemed as though you had it in you. It seemed as though you were going to do something good. It seemed as though you said you were going to move forward. And then you were told no by Premier Higgs, so what did you do? You went back into the file and found another committee that you could rejuvenate. That is a great thing because that needs to happen too, but what you did and what you are doing is to look into the eyes of the First Nations chiefs that you represent and tell them that they do not matter. What will come out of this today is that the Minister of Aboriginal Affairs just guaranteed her spot in terms of being a minister, and it was on the backs of First Nations chiefs and all their community members.

Chief Ross Perley said that this working group is a good first step toward reconciliation, and we on this side of the House absolutely agree. Great idea. But he went on to say that this is not a replacement for an inquiry into systemic racism in New Brunswick. They told the Minister of Aboriginal Affairs that they would accept nothing less than an inquiry led by them and done by them, and they would have given us the recommendations. Together, for the right reasons, we could implement this. It is a shame. It is a shame that we are so close. It is a shame that we could have done the right thing.

And you still have time. You still have time. Do the right thing today. Have the inquiry. Commit to the recommendations. You have a chance to be heroes if that is what you want. As I said, this is not political. This is talking about people. This is talking about our neighbours, our friends—New Brunswickers. We are

Ce que nous avons appris ici aujourd'hui, c'est que la ministre des Affaires autochtones a choisi d'écouter le premier ministre, qui lui a dit non. Elle a laissé entendre ce matin qu'elle allait parler de l'enquête. Elle a laissé entendre avec enthousiasme qu'elle allait faire la bonne chose, puis elle a pris la parole pour éviscérer et déchirer la motion des Premières Nations. Elle leur a prouvé qu'elles ne comptent pas à ses yeux ou à ceux du gouvernement actuel. Voilà ce qui a été accompli aujourd'hui.

J'y ai vu clair ce matin quand j'ai dit : Oh... Vous avez commencé, et il semblait que vous étiez à la hauteur. Il semblait que vous alliez faire quelque chose de bien. Il semblait que vous aviez dit que vous alliez aller de l'avant. Puis, le premier ministre Higgs vous a dit non, et qu'avez-vous fait? Vous êtes retournée au dossier pour trouver un autre comité que vous pouviez ranimer. C'est très bien, car cela doit aussi se passer, mais, ce que vous avez fait et ce que vous faites, c'est regarder dans les yeux les chefs des Premières Nations que vous représentez et leur dire qu'ils ne comptent pas. Ce qui ressortira aujourd'hui, c'est que la ministre des Affaires autochtones vient tout juste d'assurer sa place comme ministre, et ce sur le dos des chefs des Premières Nations et de tous les membres de leurs collectivités.

Le chef Ross Perley a dit que le groupe de travail était un premier pas positif vers la réconciliation, et, de ce côté-ci de la Chambre, nous sommes tout à fait d'accord. C'est une excellente idée. Toutefois, le chef a ajouté que cela ne remplace pas la tenue d'une enquête sur le racisme systémique au Nouveau-Brunswick. Les dirigeants ont dit à la ministre des Affaires autochtones qu'ils n'accepteraient rien de moins qu'une enquête menée par eux et exécutée par eux, et ils nous auraient donné des recommandations. Ensemble, pour les bonnes raisons, nous pourrions mettre ceci en œuvre. C'est une honte. C'est une honte que nous soyons si près du but. C'est une honte que nous n'ayons pas pu faire la bonne chose.

Vous avez encore le temps. Vous avez encore le temps. Faites la bonne chose aujourd'hui. Tenez une enquête. Engagez-vous à adopter les recommandations. Vous avez l'occasion d'être des héros, si c'est ce que vous souhaitez. Comme je l'ai dit, la question n'est pas politique. Il s'agit ici de

all born human. We are equal. We are equal. Why not extend a hand? Say: You matter. You are right. There is systemic racism. We can fix it. We can have this committee. We can have this inquiry.

It is what they are asking for, but this minister and this Premier are looking at those leaders who were elected and saying: No, you do not know what you are talking about. You do not know what is best for your communities. We are going to tell you how it is done. We are smarter than you. We are better than you. We are going to do it.

Racism, right there. The whole purpose of our motion was to support a public inquiry into systemic racism in our policing and criminal justice systems. The amendments brought in by the Tories remove the call for a public inquiry. The Tories do not want to take any meaningful action to address systemic racism. Indigenous leaders want action, they have asked for action, and they even gave us a plan—a simple plan that is so doable. Indigenous people want action, and that is why we will continue to push for this inquiry. Any of you in this Legislative Assembly right now who have integrity, who have care and concern, and who consider our First Nations equal will vote for the inquiry.

17:20

(**Madam Deputy Speaker**, having read the proposed subamendment, put the question.

Mrs. Harris and **Mr. Melanson** requested a recorded vote.)

17:30

Recorded Vote—Proposed Subamendment to Motion 3 Defeated

(**Madam Deputy Speaker**, having called for the ringing of the division bells, put the question on the proposed subamendment to Motion 3, and the motion

personnes. Il s'agit de nos voisins, de nos amis — de gens du Nouveau-Brunswick. Nous sommes tous des êtres humains. Nous sommes égaux. Nous sommes égaux. Pourquoi ne pas tendre la main? Dites : Vous comptez. Vous avez raison. Il existe du racisme systémique. Nous pouvons nous y attaquer. Nous pouvons mettre un comité sur pied. Nous pouvons tenir l'enquête.

C'est ce que les dirigeants élus en question demandent, mais la ministre actuelle et le premier ministre actuel les regardent et disent : Non, vous ne savez pas de quoi vous parlez. Vous ne savez pas ce qui est le mieux pour vos collectivités. Nous allons vous dire comment faire les choses. Nous sommes plus intelligents que vous. Nous sommes meilleurs que vous. Nous allons le faire.

C'est du racisme, en l'occurrence. Le but de notre motion était d'appuyer la tenue d'une enquête publique sur le racisme systémique au sein de nos services de police et de notre système de justice pénale. Les amendements proposés par les Conservateurs éliminent l'appel à la tenue d'une enquête publique. Les Conservateurs ne veulent pas prendre de mesures concrètes pour s'attaquer au racisme systémique. Les dirigeants autochtones veulent des mesures concrètes, ils ont demandé des mesures concrètes, et ils nous ont même fourni un plan — un plan simple qui est très réalisable. Les peuples autochtones veulent des mesures concrètes, et c'est la raison pour laquelle nous continuerons à réclamer une telle enquête. Quiconque se trouve ici à l'Assemblée législative et qui est intègre, se soucie et se préoccupe de nos Premières Nations et les considère sur un pied d'égalité votera pour la tenue de l'enquête.

(**La vice-présidente** donne lecture du sous-amendement proposé et met la question aux voix.

M^{me} Harris et **M. Melanson** demandent la tenue d'un vote nominal.)

Vote nominal (rejet du sous-amendement proposé de la motion 3)

(**La vice-présidente** demande de faire fonctionner la sonnerie d'appel et met la question aux voix ; le sous-

was defeated on a vote of 24 Nays to 23 Yeas, recorded as follows:

Yeas—Mr. G. Arseneault, Mr. Melanson, Mrs. Harris, Mr. Coon, Mr. Austin, Mrs. F. Landry, Ms. Thériault, Mr. D'Amours, Mr. LeBlanc, Mr. McKee, Mr. D. Landry, Mr. K. Arseneau, Mr. Bourque, Mr. C. Chiasson, Mr. Mallet, Mr. Guitard, Mr. LePage, Mr. Legacy, Mr. K. Chiasson, Mr. Gauvin, Ms. Mitton, Mrs. Conroy, Mr. Stewart.

Nays—Hon. Mr. Savoie, Hon. Mr. Higgs, Hon. Mr. Steeves, Ms. Sherry Wilson, Hon. Ms. Dunn, Hon. Ms. Green, Hon. Ms. Scott-Wallace, Hon. Mrs. Shephard, Hon. Mr. Cardy, Mr. Carr, Hon. Mr. Allain, Hon. Mr. Holder, Mrs. Bockus, Mr. Ames, Hon. Mr. Flemming, Mr. Turner, Mr. Wetmore, Mr. Hogan, Hon. Mrs. Johnson, Hon. Mr. Holland, Mr. Cullins, Hon. Mr. Fitch, Hon. Mr. Crossman, Hon. Mary Wilson.)

Proposed Amendment Adopted

(Madam Deputy Speaker, having read the proposed amendment, put the question, and the amendment to Motion 3 was adopted.)

17:40

Amended Motion 3

The amended motion reads as follows:

WHEREAS the chiefs of the Wolastoqey and Mi'kmaq First Nations have written to the Premier asking for an inquiry into systemic racism in New Brunswick criminal justice and policing;

WHEREAS the information and recommendations from an inquiry should provide valuable insight into what measures can be adopted to best address the serious issue of racism in our criminal justice and policing systems;

WHEREAS the Premier of Nova Scotia has recently apologized for systemic racism in that province's justice system, that province has introduced significant reforms and has committed to additional reforms;

amendement proposé de la motion 3 est rejeté par un vote de 24 contre et 23 pour, inscrit comme suit :

pour : M. G. Arseneault, M. Melanson, M^{me} Harris, M. Coon, M. Austin, M^{me} F. Landry, M^{me} Thériault, M. D'Amours, M. LeBlanc, M. McKee, M. D. Landry, M. K. Arseneau, M. Bourque, M. C. Chiasson, M. Mallet, M. Guitard, M. LePage, M. Legacy, M. K. Chiasson, M. Gauvin, M^{me} Mitton, M^{me} Conroy, M. Stewart ;

contre : l'hon. M. Savoie, l'hon. M. Higgs, l'hon. M. Steeves, M^{me} Sherry Wilson, l'hon. M^{me} Dunn, l'hon. Mme Green, l'hon. M^{me} Scott-Wallace, l'hon. M^{me} Shephard, l'hon. M. Cardy, M. Carr, l'hon. M. Allain, l'hon. M. Holder, M^{me} Bockus, M. Ames, l'hon. M. Flemming, M. Turner, M. Wetmore, M. Hogan, l'hon. M^{me} Johnson, l'hon. M. Holland, M. Cullins, l'hon. M. Fitch, l'hon. M. Crossman, l'hon. Mary Wilson.)

Adoption de l'amendement proposé

(La vice-présidente donne lecture de l'amendement proposé et met la question aux voix ; l'amendement de la motion 3 est adopté.)

Motion 3 amendée

Voici le texte de la motion amendée :

attendu que les chefs des Premières Nations wolastoqey et mi'kmaq ont écrit au premier ministre pour demander la tenue d'une enquête sur le racisme systémique au sein du système de justice pénale et des services de police au Nouveau-Brunswick ;

attendu que les renseignements et les recommandations découlant d'une enquête devraient fournir de précieuses indications quant aux mesures à adopter pour traiter au mieux le sérieux problème que constitue le racisme au sein de notre système de justice pénale et de nos services de police ;

attendu que le premier ministre de la Nouvelle-Écosse a récemment présenté des excuses pour le racisme systémique au sein du système de justice de cette province, que d'importantes réformes ont été instaurées dans cette province et qu'un engagement d'amorcer des réformes additionnelles y a été pris ;

BE IT THEREFORE RESOLVED THAT the Legislative Assembly acknowledge the existence of systemic racism and the need to undertake vital steps to eliminate it in all its forms;

BE IT FURTHER RESOLVED THAT the Legislative Assembly urge the government to continue consultations with First Nations communities to identify a plan to address systemic racism;

BE IT FURTHER RESOLVED THAT the Legislative Assembly urge the government to take immediate and tangible actions to ensure that the fundamental equality of all persons is promoted and celebrated;

BE IT FURTHER RESOLVED THAT the Legislative Assembly support the work of the All Nations and Parties Working Group on Truth and Reconciliation, which is a committee that includes members from the Mi'kmaq, Wolastoqey and Peskotomuhkati Nations and all four political parties represented in the Legislative Assembly.

(Madam Deputy Speaker put the question.

Mr. Melanson and **Mrs. Harris** requested a recorded vote.)

17:50

Recorded Vote—Amended Motion 3 Carried

(Madam Deputy Speaker, having called for the ringing of the division bells, put the question on amended Motion 3, and the motion was carried on a vote of 24 Yeas to 23 Nays, recorded as follows:

Yeas—Hon. Mr. Savoie, Hon. Mr. Higgs, Hon. Mr. Steeves, Ms. Sherry Wilson, Hon. Ms. Green, Hon. Ms. Scott-Wallace, Hon. Mrs. Shephard, Hon. Mr. Cardy, Hon. Ms. Dunn, Hon. Mr. Allain, Hon. Mr. Holder, Mrs. Bockus, Mr. Carr, Mr. Ames, Hon. Mr. Flemming, Mr. Turner, Mr. Wetmore, Mr. Hogan, Hon. Mrs. Johnson, Hon. Mr. Holland, Mr. Cullins, Hon. Mr. Fitch, Hon. Mr. Crossman, Hon. Mary Wilson.

Nays—Mr. G. Arseneault, Mr. Melanson, Mrs. Harris, Mr. Coon, Mr. Austin, Mrs. F. Landry, Ms. Thériault, Mr. D'Amours, Mr. LeBlanc, Mr. McKee, Mr. D. Landry, Mr. K. Arseneau, Mr. Bourque, Mr. C. Chiasson, Mr. LePage, Mr. Guitard, Mr. Legacy, Mr.

qu'il soit à ces causes résolu que l'Assemblée législative reconnaisse l'existence du racisme systémique et la nécessité d'entreprendre des démarches essentielles pour l'éliminer sous toutes ses formes,

que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à poursuivre les consultations avec les collectivités des Premières Nations afin de dresser un plan pour lutter contre le racisme systémique,

que l'Assemblée législative exhorte le gouvernement à prendre immédiatement des mesures concrètes afin de promouvoir et de célébrer l'égalité fondamentale entre tous

et que l'Assemblée législative soutienne les efforts du groupe de travail sur la vérité et la réconciliation, qui réunit des représentants des Premières Nations et des partis et qui est composé de membres des Premières Nations mi'kmaq, wolastoqiyik et peskotomuhkati et des quatre partis politiques représentés à l'Assemblée législative.

(La vice-présidente met la question aux voix.

M. Melanson et **M^{me} Harris** demandent la tenue d'un vote nominal.)

Vote nominal (adoption de la motion 3 amendée)

(La vice-présidente demande de faire fonctionner la sonnerie d'appel et met la question aux voix ; la motion 3 amendée est adoptée par un vote de 24 pour et 23 contre, inscrit comme suit :

pour : l'hon. M. Savoie, l'hon. M. Higgs, l'hon. M. Steeves, M^{me} Sherry Wilson, l'hon. M^{me} Green, l'hon. M^{me} Scott-Wallace, l'hon. M^{me} Shephard, l'hon. M. Cardy, l'hon. M^{me} Dunn, l'hon. M. Allain, l'hon. M. Holder, M^{me} Bockus, M. Carr, M. Ames, l'hon. M. Flemming, M. Turner, M. Wetmore, M. Hogan, l'hon. M^{me} Johnson, l'hon. M. Holland, M. Cullins, l'hon. M. Fitch, l'hon. M. Crossman, l'hon. Mary Wilson ;

contre : M. G. Arseneault, M. Melanson, M^{me} Harris, M. Coon, M. Austin, M^{me} F. Landry, M^{me} Thériault, M. D'Amours, M. LeBlanc, M. McKee, M. D. Landry, M. K. Arseneau, M. Bourque, M. C. Chiasson, M. LePage, M. Guitard, M. Legacy, M. K. Chiasson,

K. Chiasson, Mr. Gauvin, Mr. Mallet, Ms. Mitton, Mrs. Conroy, Mr. Stewart.)

M. Gauvin, M. Mallet, Mme Mitton, M^{me} Conroy, M. Stewart.)

17:55

Mr. G. Arseneault: I was wondering if you could check with the House on the possibility of whether there could be unanimous consent for the Deputy Speaker to call the time as being six o'clock. Thank you.

M. G. Arseneault : Je me demandais si vous pourriez vérifier auprès de la Chambre s'il serait possible d'avoir le consentement unanime pour que la vice-présidente déclare qu'il est 18 h. Merci.

Madam Deputy Speaker: Do we have unanimous consent?

La vice-présidente : Y a-t-il consentement unanime?

Hon. Members: Agreed.

Des voix : Oui.

Madam Deputy Speaker: I declare the House now adjourned. Thank you.

La vice-présidente : La séance est levée. Merci.

(The House adjourned at 5:55 p.m.)

(La séance est levée à 17 h 55.)

